

JAN 2 1967

UNITED NATIONS / NATIONS UNIES



SECURITY COUNCIL OFFICIAL RECORDS

TWENTIETH YEAR

1196*th MEETING: 3 MAY 1965**ème SÉANCE: 3 MAI 1965**VINGTIÈME ANNÉE*

CONSEIL DE SÉCURITÉ DOCUMENTS OFFICIELS

NEW YORK

TABLE OF CONTENTS

	Page
Provisional agenda (S/Agenda/1196)	1
Adoption of the agenda	1
Letter dated 1 May 1965 from the Permanent Representative of the Union of Soviet Socialist Republics addressed to the President of the Security Council (S/6316)	1

TABLE DES MATIÈRES

Ordre du jour provisoire (S/Agenda/1196)	1
Adoption de l'ordre du jour	1
Lettre, en date du 1er mai 1965, adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant permanent de l'Union des Républiques socialistes soviétiques (S/6316)	1

NOTE

Relevant documents of the Security Council are published in quarterly supplements to the *Official Records*.

Symbols of United Nations documents are composed of capital letters combined with figures. Mention of such a symbol indicates a reference to a United Nations document.

*
* * *

Les documents pertinents du Conseil de sécurité sont publiés dans des suppléments trimestriels aux *Documents officiels*.

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote dans un texte signifie qu'il s'agit d'un document de l'Organisation.

ELEVEN HUNDRED AND NINETY-SIXTH MEETING

Held in New York, on Monday, 3 May 1965, at 3 p.m.

MILLE CENT QUATRE-VINGT-SEIZIÈME SÉANCE

Tenue à New York, le lundi 3 mai 1965, à 15 heures.

President: Mr. Radhakrishna RAMANI (Malaysia).

Present: The representatives of the following States: Bolivia, China, France, Ivory Coast, Jordan, Malaysia, the Netherlands, Union of Soviet Socialist Republics, United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland, United States of America and Uruguay.

Provisional agenda (S/Agenda/1196)

1. Adoption of the agenda.
2. Letter dated 1 May 1965 from the Permanent Representative of the Union of Soviet Socialist Republics addressed to the President of the Security Council (S/6316).

Adoption of the agenda

The agenda was adopted.

Letter dated 1 May 1965 from the Permanent Representative of the Union of Soviet Socialist Republics addressed to the President of the Security Council (S/6316)

1. The PRESIDENT: In a letter dated 1 May 1965 and circulated as document S/6318^{1/}, the Permanent Representative of Cuba to the United Nations has requested that he be invited to participate without vote in the discussion of the question on the agenda. If I hear no objection, I shall invite the representative of Cuba to take a seat at the Council table.

2. Mr. STEVENSON (United States of America): I think it is interesting to note that Cuba has asked for permission to speak to the Council in regard to this item on the agenda relating to the Dominican Republic, and we should be glad to hear the Cuban representative explain his country's role in this matter.

3. This, I would remind the Council, is the same Cuba which conspired with the Soviet Union to introduce into this hemisphere long-range ballistic missiles which were trained on the cities of the North and South American continents. This is the Cuba which stands charged with aggression by the Organization of American States and which because of that aggression was excluded from participation in the OAS and later cut off from diplomatic relations with the other members of that organization.

Président: M. Radhakrishna RAMANI (Malaisie).

Présents: Les représentants des Etats suivants: Bolivie, Chine, Côte d'Ivoire, Etats-Unis d'Amérique, France, Jordanie, Malaisie, Pays-Bas, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Union des Républiques socialistes soviétiques et Uruguay.

Ordre du jour provisoire (S/Agenda/1196)

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Lettre, en date du 1er mai 1965, adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant permanent de l'Union des Républiques socialistes soviétiques (S/6316).

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Lettre, en date du 1er mai 1965, adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant permanent de l'Union des Républiques socialistes soviétiques (S/6316)

1. Le PRESIDENT (traduit de l'anglais): Par une lettre en date du 1er mai 1965, distribuée sous la cote S/6318^{1/}, le représentant permanent de Cuba auprès de l'Organisation des Nations Unies a demandé à être invité à participer, sans droit de vote, à l'examen de la question qui figure à notre ordre du jour. S'il n'y a pas d'objection, j'inviterai le représentant de Cuba à prendre place à la table du Conseil.

2. M. STEVENSON (Etats-Unis d'Amérique) [traduit de l'anglais]: Il est intéressant, à mon avis, de noter que Cuba a demandé l'autorisation de prendre la parole au Conseil, à propos du point de notre ordre du jour concernant la République Dominicaine, et nous serions heureux d'entendre le représentant de Cuba expliquer le rôle joué par son pays en la matière.

3. Je rappellerai au Conseil qu'il s'agit de ce même gouvernement cubain qui a conspiré avec l'Union soviétique pour introduire dans cet hémisphère des fusées à longue portée pointées vers les villes des continents d'Amérique du Nord et du Sud. Il s'agit de ce même gouvernement cubain qui est accusé d'agression par l'Organisation des Etats américains et qui, en raison de cette agression, a été exclu de toute participation à l'Organisation des Etats américains et dont ensuite les relations diplomatiques avec les autres membres de l'OEA ont été rompues.

^{1/} See Official Records of the Security Council, Twentieth Year, Supplement for April, May and June 1965.

^{1/} Voir Documents officiels du Conseil de sécurité, vingtième année, Supplément d'avril, mai et juin 1965.

4. This is the Cuban Government which stands condemned by the OAS for training and dispatching saboteurs and terrorists to other countries of Latin America, with the publicly expressed intent to overthrow the democratic Governments there established—Venezuela, Colombia and others.

5. Too long, perhaps, have we pretended that these things cannot be, that modern nations would not wish to interfere in the domestic concerns of others. But round the world we see this aggressive communist intervention carried on under the anomalous title of "freedom fighters".

6. I should like to remind the Council that this matter is being discussed at the request of the Soviet Union, and now the communist Government of Cuba has requested to participate in the discussion. My delegation finds this combination extremely interesting, and it emphasizes again the close relationship between the communist movement and what is going on in the Dominican Republic today. If the Castro Government feels it is so closely associated with the problem, it might be very useful to have it explain its part in this unhappy situation. We have no objection to seating the Cuban Government at this table for the discussion this afternoon.

7. The PRESIDENT: If there are no comments from any other member of the Council, I shall declare the representative of Cuba invited to take a seat at the Council table.

At the invitation of the President, Mr. Alvarez Tabio (Cuba) took a place at the Council table.

8. The PRESIDENT: This item was put on the agenda of the Council in response to a request made on 1 May 1965 by the representative of the USSR, asking for the Council to be convened urgently to consider the question of the armed interference of the United States in the internal affairs of the Dominican Republic; this request is to be found in document S/6316.^{2/} In addition, the representative of the USSR has also requested the circulation of a statement by TASS as a Council document. This has been done and that statement is contained in document S/6317.^{2/}

9. I should like to draw the attention of the representatives to a number of other communications which have also been received in connexion with this question. First, there is a letter dated 29 April 1965 from the Permanent Representative of the United States that has been circulated as document S/6310.^{2/} There are also three communications from the Organization of American States, dated respectively 29 and 30 April and 1 May; these have been circulated in documents S/6313, S/6315 and S/6319.^{2/} Lastly, there is a letter dated 30 April 1965 from the Permanent Representative of Cuba; this letter is contained in document S/6314.^{2/}

10. Mr. FEDORENKO (Union of Soviet Socialist Republics) (translated from Russian): Mr. President,

4. C'est ce même gouvernement cubain qui a été condamné par l'Organisation des Etats américains pour avoir entraîné et envoyé des saboteurs et des terroristes dans d'autres pays d'Amérique latine pour renverser — il l'a reconnu publiquement — les gouvernements démocratiques établis au Venezuela, en Colombie et ailleurs.

5. Nous avons peut-être trop longtemps affecté de croire que de telles choses ne pouvaient exister, que des nations modernes ne souhaitaient pas s'ingérer dans les affaires intérieures d'autre pays. Or, nous voyons partout dans le monde cette intervention communiste de caractère agressif se poursuivre par l'intermédiaire des soi-disant "combattants de la liberté".

6. Je voudrais rappeler au Conseil que cette question est débattue à la demande de l'Union soviétique, et maintenant le gouvernement communiste de Cuba demande à son tour à participer à la discussion. Ma délégation pense que cette combinaison est des plus révélatrices et souligne de nouveau l'étroite relation qui existe entre le mouvement communiste et ce qui se passe aujourd'hui dans la République Dominicaine. Si le gouvernement de Castro s'estime si étroitement associé à ce problème, il pourrait être intéressant de l'entendre exposer son rôle dans cette triste affaire. Nous n'avons donc aucune objection à ce que le Gouvernement cubain soit représenté à cette table pendant la discussion de cet après-midi.

7. Le PRESIDENT (traduit de l'anglais): Si les membres du Conseil n'ont pas d'autres observations à formuler, je considérerai que le représentant de Cuba est admis à prendre place à la table du Conseil.

Sur l'invitation du Président, M. Alvarez Tabio (Cuba) prend place à la table du Conseil.

8. Le PRESIDENT (traduit de l'anglais): Le point en question a été inscrit à l'ordre du jour du Conseil à la suite d'une requête présentée le 1er mai 1965 par le représentant de l'Union soviétique et distribuée sous la cote S/6316^{2/}, demandant que le Conseil de sécurité soit convoqué d'urgence pour examiner la question de l'intervention armée des Etats-Unis d'Amérique dans les affaires intérieures de la République Dominicaine. De plus, le représentant de l'Union soviétique a demandé que soit distribuée, en tant que document du Conseil, une déclaration de l'agence TASS. Sa demande a été satisfaite, et cette déclaration figure dans le document S/6317^{2/}.

9. Je voudrais attirer l'attention des représentants sur un certain nombre d'autres communications reçues à propos de cette même question. Tout d'abord, une lettre du 29 avril 1965, émanant du représentant permanent des Etats-Unis, qui a été distribuée sous la cote S/6310^{2/}. Trois communications de l'Organisation des Etats américains, datées respectivement des 29 et 30 avril et du 1er mai ont aussi été distribuées sous les cotes S/6313, S/6315 et S/6319^{2/}. Enfin, une lettre datée du 30 avril 1965 et émanant du représentant permanent de Cuba figure dans le document S/6314^{2/}.

10. M. FEDORENKO (Union des Républiques socialistes soviétiques) (traduit du russe): Le Conseil de

2/ Ibid.

2/ Ibid.

distinguished members of the Security Council, the Security Council has been convened today in an emergency meeting at the request of the USSR Government.

11. The question on the Council's agenda is absolutely clear. It is that of open armed intervention by the United States of America, a permanent member of the Security Council, in the domestic affairs of the Dominican Republic, a sovereign State and a Member of the United Nations. In violation of the fundamental principles of the United Nations Charter and the universally recognized rules of international law, the United States has embarked on armed intervention in the Dominican Republic with openly imperialistic aims.

12. The Security Council has before it an act of open aggression. United States imperialism is dealing barbarously with the people of a sovereign country who have risen against a bloody dictatorship.

13. Already, in the last few days, 14,000 United States troops have been put ashore on the territory of the Dominican Republic. The city of Santo Domingo has to all intents and purposes been taken over by the United States occupation troops. The operations of the United States land forces are being supported by the United States Air Force, and by a squadron of the United States Navy lying off the shores of the Dominican Republic.

14. These are the hard facts which today are known to all world opinion, facts of which the members of the Security Council are aware.

15. This new act of aggression by United States imperialism—military intervention in the Dominican Republic—is, like the acts of the colonialists in the past, being engaged in on the outworn, false pretext of "protecting American lives". It is self-evident that the invasion of the Dominican Republic by United States Marines and paratroop units constitutes nothing other than an act of direct aggression against the people of that small country, flagrant armed intervention in its domestic affairs, and yet another attempt to maintain in power a reactionary, anti-popular dictatorship which suits the purposes of a foreign Power, the United States of America. It is an attempt to suppress, by the force of foreign bayonets, the desire of the Dominican people for freedom and independence.

16. The completely hypocritical pretext of a need "to protect American lives", of a mission said to be dictated by "humane" motives, is in no way new. But this sanctimonious hypocrisy will deceive no one. If on the first day of the United States military intervention in the Dominican Republic there could still be found a few naïve people who could believe the bare-faced lies about protecting United States citizens in Santo Domingo, no one now can harbour the slightest doubt as to the real intentions of United States imperialism.

17. First, as we know, on 28 April, by order of the Pentagon, 405 United States marines invaded the terri-

sécurité a été convoqué d'urgence aujourd'hui sur la demande du Gouvernement soviétique.

11. La question inscrite à l'ordre du jour du Conseil est parfaitement claire. Il s'agit de l'intervention armée et ouverte des Etats-Unis d'Amérique — membre permanent du Conseil de sécurité — dans les affaires intérieures de la République Dominicaine, Etat souverain, Membre de l'Organisation des Nations Unies. Fouant aux pieds les principes fondamentaux de la Charte des Nations Unies et les normes universellement reconnues du droit international, les Etats-Unis se sont livrés à une intervention armée en République Dominicaine dans la poursuite de sessein impérialistes non dissimulés.

12. Le Conseil de sécurité est en présence d'une agression ouverte. L'impérialisme américain use de représailles barbares à l'égard du peuple d'un pays souverain qui s'est soulevé contre une dictature sanglante.

13. Ces jours-ci 14 000 militaires américains ont été débarqués sur le territoire de la République Dominicaine. Les troupes d'occupation américaines se sont en fait emparées de la ville de Saint-Domingue. Les opérations des forces terrestres des Etats-Unis sont appuyées par l'aviation américaine ainsi que par une escadre de la marine de guerre qui mouille près des côtes de la République Dominicaine.

14. Tels sont les événements graves dont l'opinion mondiale a aujourd'hui connaissance, les événements dont les membres du Conseil de sécurité ont été informés.

15. Ce nouvel acte d'aggression de l'impérialisme américain — l'intervention armée dans la République Dominicaine — s'effectue, lui aussi, selon les méthodes utilisées par les colonialistes dans le passé, sous un prétexte éculé et fallacieux: "protéger la vie de citoyens américains". Il est bien évident que cette invasion de la République Dominicaine par l'infanterie de marine et des unités de l'aviation américaines n'est rien d'autre qu'un acte d'agression directe dirigé contre la population de ce petit pays, une brutale intervention armée dans ses affaires intérieures, une nouvelle tentative de maintenir au pouvoir une dictature réactionnaire et antipopulaire qui à l'heure de plaisir à une puissance étrangère — les Etats-Unis. C'est aussi le désir d'éteindre par la force des baïonnettes étrangères la volonté du peuple dominicain assoiffé de liberté et d'indépendance.

16. Ce prétexte on ne peut plus hypocrite qu'est la nécessité de "protéger la vie de citoyens américains", le prétexte d'on ne sait quelle mission dictée par des considérations "humanitaires", n'a rien de nouveau. Mais cette hypocrisie, cette tartuferie ne sauraient abuser personne. Si le premier jour de l'intervention armée des Etats-Unis dans la République Dominicaine il pouvait se trouver encore des gens naïfs pour croire à ces mensonges effrontés au sujet de la protection des citoyens américains à Saint-Domingue, nul ne peut plus avoir maintenant l'ombre d'un doute sur les intentions véritables de l'impérialisme américain.

17. On sait qu'au début, le 28 avril, 405 fusiliers marins ont fait irruption en République Dominicaine

tory of the Dominican Republic. It would seem—if we accepted for a moment the baseless and illegal United States version of the facts—that this would have more than sufficed for the evacuation of United States citizens. It would seem that the United States soldiery, after such flagrant intervention, should at once have packed up and gone home. But this did not happen.

18. On 29 April, with the approval of the White House, additional soldiers—not hundreds but thousands of soldiers—were sent to the Dominican Republic—to be exact, 1,700 marines and 2,500 paratroopers. And this actually happened after the question had arisen of convening the Security Council to consider the question of the armed interference by the United States of America in the affairs of the Dominican Republic. The United States sent a further 2,000 soldiers to that country. Such was the cynical reply of the United States of America to the raising of the question in the Council. Again on 2 May and today, 3 May, a few thousand more United States soldiers have been landed on the shores of that sovereign country. At the present time, as we have already pointed out, there are 14,000 United States soldiers—a whole invading army—on the territory of the Dominican Republic.

19. Do not all these facts completely shatter the false thesis about the mission "to protect American lives"? But scarcely has all this taken place when the United States representative himself—who here has tried to be "wiser than his elders"—has the audacity to describe the bloody battles, in which regular units of the United States Army and Marines have engaged the patriotic forces of the Dominican Republic, as a mission to "save the lives of United States citizens". It must be added that the United States soldiery employed heavy armour and even tanks. That is the actual aspect of the so-called "rescue mission". But the question arises: whom are the United States interventionists saving with the help of tanks and heavy armour? It is clear that they are saving a bloody and rotten régime, hated by the people of the Dominican Republic, who have risen with weapons in their hands against the reactionary dictatorship of the militarists.

20. History is full of examples of colonialists using false pretexts to commit monstrous atrocities against the peoples of countries which they have invaded.

21. Did not the world only recently witness how, on the same cynical pretext of a so-called "humanitarian mission to save the lives of foreigners", they committed brazen armed intervention in the domestic affairs of the long-suffering Congo in order to suppress the struggle of the patriotic forces of that country fighting for the liberation of their native land? This criminal action by the forces of colonialism and imperialism rightly met with universal indignation and with condemnation by the peoples of the world.

22. Where, we might ask, were the United States "champions of humanitarianism", shamelessly speculating on the meaning of humanity? Where were they

sur l'ordre du Pentagone. Même si l'on admet un instant la thèse américaine indéfendable et contraire à toute légalité, cette opération aurait été plus que suffisante pour évacuer les citoyens des Etats-Unis d'Amérique. Il semble qu'immédiatement après cette intervention brutale la soldatesque américaine aurait pu vider les lieux. Mais tel n'a pas été le cas.

18. Le 29 avril, avec l'approbation de la Maison-Blanche, de nouvelles troupes ont été envoyées, non plus par centaines mais par milliers d'hommes. Il s'agissait plus exactement de 1 700 fusiliers marins et de 2 500 éléments aéroportés. Et après qu'a été demandée la convocation du Conseil de sécurité aux fins d'examen de la question de l'intervention armée des Etats-Unis d'Amérique dans les affaires intérieures de la République Dominicaine, les Etats-Unis ont envoyé encore 2 000 soldats dans ce pays. Telle a été la réaction cynique des Etats-Unis d'Amérique devant la demande d'inscription de cette question à l'ordre du jour du Conseil. Le 2 mai et aujourd'hui encore, le 3 mai, plusieurs milliers de soldats américains ont été débarqués sur les côtes d'un pays souverain. A l'heure actuelle, comme nous l'avons déjà fait observer, 14 000 soldats américains — toute une armée d'invasion — se trouvent sur le territoire de la République Dominicaine.

19. Tous ces faits ne réduisent-ils pas à néant la thèse entièrement fallacieuse d'une "mission tendant à protéger" la vie de citoyens américains? D'ailleurs, il n'est guère probable qu'après ce qui s'est passé le représentant des Etats-Unis lui-même, qui a cherché ici à prendre les devants, ait la hardiesse de qualifier d'opération de sauvetage de la vie de citoyens américains les combats sanglants qu'ont engagés les éléments réguliers de l'armée et de l'infanterie de marine des Etats-Unis contre les forces patriotiques de la République Dominicaine. Il convient d'ajouter que la soldatesque américaine a recouru aux armes lourdes et même aux chars. C'est ainsi que se présente en réalité la prétendue "opération de sauvetage". On peut seulement se demander qui les interventionnistes américains vont secourir à l'aide des chars et des armes lourdes. Il s'agit manifestement de sauver un régime sanglant et pourri, haf de la population de la République Dominicaine qui s'est soulevée, les armes à la main, contre une dictature réactionnaire et militariste.

20. L'histoire abonde en exemples de la façon dont les colonialistes, sous des prétextes mensongers, ont exercé des représailles monstrueuses contre les peuples des pays qu'ils envahissaient.

21. Tout récemment encore, le monde n'a-t-il pas vu comment, sous le même prétexte cynique, à savoir la prétendue "mission humanitaire tendant à sauver la vie de ressortissants étrangers", on s'est livré sans la moindre gêne à une intervention armée dans les affaires intérieures du Congo martyr pour écraser les forces patriotiques de ce pays qui luttent pour la libération de leur patrie? Cet acte criminel des forces du colonialisme et de l'impérialisme a suscité l'indignation et la condamnation légitimes des peuples du monde.

22. Où, il est permis de se le demander, se trouvaient les "champions de l'humanité" américains, qui jouent effrontément avec la notion d'humanité? Où étaient-ils

when the criminal gang of foreign mercenaries was sowing death and destruction throughout the Congo, when the mercenaries were brutally exterminating thousands of Africans, including old men, women and children? These sanctimonious hypocrites were keeping as silent as the grave. More than that—we know they were supplying arms to the racist-mMercenaries from the Republic of South Africa and Southern Rhodesia. They were transporting them, on their aircraft, to the place where their unheard-of atrocities were committed. Thus it was they, and only they, who helped these paid assassins and cut-throats of Tshombé in their ruthless extermination of Africans. This hypocrisy of the colonialists was angrily condemned by the representatives of African States in their statements to the Security Council.

23. Yet after all this the imperialists dare once more to expiate on their so-called humanitarian motives, on their attempts "to save the lives of United States citizens" in the Dominican Republic. Now, in the Dominican Republic too, they are ruthlessly exterminating the local population; it is they who are shooting Dominican patriots, they who have unleashed a new and bloody massacre in that country.

24. Strictly speaking, the United States itself has officially admitted the groundlessness of its false arguments about a rescue mission and, with extreme cynicism and frankness, has recognized the fact that the United States armed invasion of the territory of the Dominican Republic was undertaken in order to preserve a régime acceptable to the United States. The White House no longer makes any secret of the fact that the Americans are nurturing plans to keep United States troops in the Dominican Republic even after "order has been restored" in the country. Already, once again, the holy bogey of anti-communism has been dragged out, as it always is by United States propaganda whenever imperialist forces commit a flagrant outrage which can in no way be justified. And even today, before we had time to begin our discussion of the question on the agenda, the United States representative could not contain himself but tried to expiate on the same hackneyed notion of a threat by communist forces. You are in too much of a hurry, Sir. You must show more self-restraint. Do not show your hand too soon, do not expose it too openly.

25. The official statements which are being made on this subject themselves serve as striking proof of the fact that United States imperialism has committed a monstrous crime against the people of the Dominican Republic and is guilty of undisguised aggression and intervention in the domestic affairs of a small Latin American country.

26. All this bears witness to the fact that United States militarism tries again and again to conduct itself in Latin America—and not only in that area—as if it was in its own private domain. The United States of America gives itself the "right" to undertake punitive military action against national liberation movements. It decides when and where it should act as judge and assume the shameful role of executioner, using as a cover the dirty and thoroughly dishonest pretext of "the need to restore law and order"

lorsque la criminelle racaille des mercenaires étrangers semait au Congo la mort et la destruction, lorsque les mercenaires extermaient cruellement des milliers d'Africains et, parmi eux, des vieillards, des femmes et des enfants? Ces hypocrites, ces tartufes gardaient un silence de mort. Qui plus est, on sait qu'ils fournissaient des armes aux racistes — aux mercenaires venus de la République sud-africaine et de la Rhodésie du Sud. Ils les transportaient à bord de leurs avions sur les lieux où se commettaient des atrocités sans nom. Ce sont donc eux et eux seuls qui ont aidé ces tueurs à gages, ces bourreaux de Tshombé à exterminer impitoyablement des Africains. Cette hypocrisie des colonialistes a été dénoncée avec indignation par les représentants des Etats africains qui ont pris la parole devant le Conseil de sécurité.

23. Et après tout cela les impérialistes ont à nouveau l'audace de parler longuement de leurs motifs censément humanitaires, de leur désir de sauver "la vie des citoyens américains" dans la République Dominicaine. Ils y exterminent maintenant sans pitié la population locale; ce sont eux précisément qui fusillent les patriotes dominicains, qui ont déclenché dans ce pays une nouvelle tuerie sanglante.

24. A strictement parler, les Etats-Unis eux-mêmes ont reconnu officiellement la faiblesse de leurs arguments mensongers touchant cette prétendue mission de sauvetage; avec une franchise brutale et cynique ils ont admis que l'invasion, par leurs forces armées, du territoire de la République Dominicaine avait pour but de préserver un régime qui convient aux Etats-Unis. La Maison-Blanche ne dissimule plus que les Américains ont l'intention de maintenir leurs troupes dans la République Dominicaine même après le "rétablissement de l'ordre". On brandit à nouveau l'épouvantail de l'anticommunisme que la propagande américaine utilise chaque fois que les forces impérialistes se livrent à des actes d'un arbitraire flagrant que rien ne saurait justifier. Et même maintenant, alors que nous n'avons pas eu le temps de passer à l'examen de la question inscrite à notre ordre du jour, le représentant des Etats-Unis, ne tenant plus en place, a voulu parler longuement ici de cette même conception usée de la menace des forces du communisme. Vous êtes trop pressé, mon cher collègue. Il faudrait montrer plus de retenue. Vous ne devez pas démasquer vos batteries trop tôt, montrer votre jeu trop ouvertement.

25. Les déclarations officielles que l'on fait sur cette question prouvent en elles-mêmes de façon éclatante que l'impérialisme américain a commis un crime monstrueux contre le peuple de la République Dominicaine, qu'au vu et au su de tous il s'est rendu coupable d'agression, d'ingérence dans les affaires intérieures d'un petit pays d'Amérique latine.

26. Tout cela montre que l'impérialisme américain essaie encore et toujours de se comporter en Amérique latine — et ailleurs aussi — comme chez lui. Les Etats-Unis s'arrogent le "droit" d'entreprendre des opérations militaires punitives contre les mouvements de libération nationale. Ils décident du moment et du lieu où ils entendent assumer le rôle de juge et le rôle infâme de bourreaux, s'abritant derrière le prétexte sordide et entièrement mensonger de la "nécessité de rétablir l'ordre et la légalité" dans

in other countries, as if it were a question of Alabama or Mississippi. Nor can it be overlooked that United States troops have been sent to the Dominican Republic—a sovereign State—with more ease and enthusiasm than, for instance, to the State of Alabama, where, as is well known, the arbitrary violence of racist obscurantism reigns supreme. The ruling circles of the United States, moreover, care nothing for the sovereignty and independence of other countries, for the wishes and legitimate demands of peoples, for the genuine aspirations of peoples to freedom and real democracy, for the principles of the United Nations Charter, or for the universally recognized rules of international law.

27. By engaging in this criminal invasion of the territory of another country with the aim of interfering in its domestic affairs, the United States is flagrantly violating the United Nations Charter and in particular the provisions of Article 2, paragraph 4, which reads: "All Members shall refrain in their international relations from the threat or use of force against the territorial integrity or political independence of any state, or in any other manner inconsistent with the Purposes of the United Nations." The United States has also violated Article 2, paragraph 7, of the United Nations Charter, which categorically forbids intervention in the domestic affairs of States.

28. It is quite obvious that the United States is again, on this occasion, trying to use the OAS for its imperialist and interventionist purposes. But what kind of an Organization of American States can we speak of after United States armed forces, in accordance with the law of the jungle and by the "right" of the strong, have intervened on Dominican soil in order to suppress a rising of the people? According to the statement made by President Bosch on 2 May 1965 on television in New York, the armed intervention of United States troops in the Dominican Republic razed to the ground and demolished the very concept of that organization. It should indeed be said that, by using the OAS for its own ends, the United States has even gone so far as to violate that organization's very charter, article 17 of which reads: "The territory of a State is inviolable; it may not be the object, even temporarily, of military occupation or of other measures of force taken by another State, directly or indirectly, on any grounds whatever..."

29. And after all this, the United States tries to create the appearance of a legal basis for its intervention by saying that it has taken this action in accordance with agreements and with the obligations it has assumed. What a monstrous fraud!

30. The international Press testifies to the fact that in the Organization of American States itself voices are heard in protest against the American policy of dictation and coercion. It is also well known that the United States, in sending its troops to the Dominican Republic, did not even bother to ascertain beforehand the opinion of members of the OAS. It presented the whole of that organization with a *fait accompli*, convening the Council of the OAS only after United

d'autres pays, comme s'il s'agissait de l'Alabama ou du Mississippi. On ne saurait manquer de relever que les troupes américaines ont été envoyées en République Dominicaine — Etat souverain — bien plus facilement et bien plus volontiers que, par exemple, dans l'Etat d'Alabama où, comme chacun sait, l'obscurantisme raciste se donne libre cours. Les milieux dirigeants des Etats-Unis ne se soucient guère de la souveraineté et de l'indépendance des autres pays, ils ne se soucient guère de la volonté et des revendications légitimes des peuples, de leurs aspirations profondes à la liberté et à une démocratie réelle, pas plus que des principes de la Charte des Nations Unies et des normes universellement reconnues du droit international.

27. En commettant cette intervention criminelle sur le territoire d'un autre pays afin de s'immiscer dans ses affaires intérieures, les Etats-Unis violent de façon flagrante la Charte et notamment les dispositions du paragraphe 4 de l'Article 2 qui est ainsi conçu: "Les Membres de l'Organisation des Nations Unies s'abstiennent, dans leurs relations internationales, de recourir à la menace ou à l'emploi de la force, soit contre l'intégrité territoriale ou l'indépendance politique de tout Etat, soit de toute autre manière incompatible avec les buts des Nations Unies." Les Etats-Unis ont enfreint également le paragraphe 7 de l'Article 2 de la Charte qui interdit catégoriquement toute intervention dans les affaires intérieures des Etats.

28. Force nous est de constater que les Etats-Unis essaient cette fois encore de se servir de l'OEA pour leurs visées impérialistes et interventionnistes. Mais de quelle Organisation des Etats américains peut-on parler après que les forces armées des Etats-Unis, suivant la loi de la jungle, la "loi" du plus fort, ont envahi Saint-Domingue pour écraser le soulèvement du peuple de ce pays? D'après la déclaration faite le 2 mai 1965 à la télévision de New York par le président Bosch, l'intervention des forces armées des Etats-Unis dans la République Dominicaine ôte toute sa valeur au concept même de cette organisation. Et il convient d'ajouter que, utilisant à leurs propres fins l'OEA, les Etats-Unis n'ont même pas hésité à violer sa Charte, dont l'article 17 est ainsi conçu: "Le territoire d'un Etat est inviolable; il ne peut être l'objet d'occupation militaire ni d'autres mesures de force de la part d'un autre Etat, directement ou indirectement, pour quelque motif que ce soit et même de manière temporaire..."

29. Et après tout cela les Etats-Unis s'efforcent de donner un semblant de fondement juridique à leur intervention en soutenant qu'ils agissent en vertu des accords conclus et des obligations qu'ils ont assumées. Quelle monstrueuse duperie!

30. La presse internationale nous apprend qu'au sein de l'Organisation des Etats américains des voix se font entendre pour protester contre la politique de diktat et de violence des Etats-Unis. On sait fort bien aussi que les Etats-Unis, avant d'envoyer leurs troupes dans la République Dominicaine, n'ont même pas songé à connaître l'avis des membres de l'Organisation des Etats américains. Ils ont mis cette organisation tout entière devant un *fait accompli*, car ils

States marines were already committing their foul deeds in Santo Domingo.

31. Since the time when the Dominican people, in 1961, overthrew the bloody régime of the hated dictator Trujillo, the United States, having lost its faithful henchman and with him its peace of mind, has been doing everything possible to restore the old order, the régime of extreme reaction, terror and coercion, in that Latin American country. In particular, it is well known how strenuous were the efforts made by the United States to maintain in power, in the Dominican Republic, the military junta which in September 1963 had overthrown the President chosen in elections. In the present year alone the United States has been planning to present this junta with some \$48 million in so-called aid of all kinds.

32. Support by the United States of an order hateful to the Dominican people is in complete accordance with the interests of United States monopolies, which are counting, with the assistance of the dictatorial régime in the Dominican Republic, on drawing even greater profits from their investments in that country. Total United States investments in the Dominican Republic now amount to \$110 million. Among the largest United States monopolies holding the wealth of this Latin American country in their mortal grip are such ill-famed ones as the United Fruit Company, which was the main force behind the reactionary coup in Guatemala in 1954; the Aluminum Company of America, which derives large earnings from Dominican bauxite; the South Puerto Rico Sugar Company, which obtains its profits from sugar-cane plantations, and others. Thus, as The Wall Street Journal frankly puts it, United States companies "have a stake" in the Dominican Republic.

33. The real aims of the gross United States armed interference in the domestic affairs of the Dominican Republic are these: to impose on the Dominican people, from outside, a régime hateful to them; to suppress patriotic forces in the country fighting for its independence; and to ensure maximum profits for the United States monopolies.

34. One cannot fail to see that, in proceeding to armed intervention in the Dominican Republic, the United States imperialists are treading a path already well worn by them. As early as July 1950, the State Department published a long list of occasions on which the United States, under various pretexts, had used its land and marine forces on foreign territory in peacetime. The list shows that in the period from 1812 to 1932 alone the United States engaged in armed intervention against other States eighty-five times, using a wide variety of excuses. The United States intervened, for instance, "to protect American life", to demand apologies "for insult to the flag", "to punish natives for the murder of a white man", "to restore order", "to aid in evacuation", and even "to extinguish fire on American property". In short, the United States has not disdained any pretext—even the most ludicrous—in order to achieve, each time, a single purpose: the landing of its troops in one

n'ont convoqué le Conseil de l'OEA qu'après que leur infanterie de marine a commencé sa triste besogne à Saint-Domingue.

31. Depuis qu'en 1961 le peuple dominicain a renversé le régime sanguinaire et détesté du dictateur Trujillo, les Etats-Unis, ayant perdu un de leurs fidèles séides et par là même leur tranquillité d'esprit, font tout ce qui est en leur pouvoir pour rétablir à nouveau, dans ce pays d'Amérique latine, l'ordre d'autrefois, un régime de réaction, de terreur et d'oppression poussées à l'extrême. On connaît notamment tous les efforts qu'ont déployés les Etats-Unis pour maintenir au pouvoir, dans la République Dominicaine, la junte militaire qui a renversé, en septembre 1963, le Président directement élu. En 1965, les Etats-Unis envisageaient de mettre à la disposition de cette junte environ 48 millions de dollars, prétendument sous forme d'"aide" de types divers.

32. L'appui prêté par les Etats-Unis à un régime honni du peuple dominicain concorde entièrement avec les intérêts des monopoles américains qui comptent, grâce à un régime de dictature dans la République Dominicaine, tirer des bénéfices encore plus élevés de leurs investissements dans ce pays. La somme totale des investissements américains en République Dominicaine se monte actuellement à 110 millions de dollars. Parmi les principaux monopoles américains qui ont la mainmise sur les richesses de ce pays d'Amérique latine on peut citer notamment la tristement célèbre United Fruit Company, qui a été autrefois le principal instigateur du coup d'Etat réactionnaire de 1954 au Guatemala. C'est aussi l'Aluminium Company of America, qui s'enrichit grâce à l'exploitation des bauxites dominicaines, la South Puerto Rico Sugar Company, qui tire ses bénéfices des plantations de canne à sucre, etc. Ainsi, comme le souligne ouvertement le Wall Street Journal, les sociétés américaines "misen" sur la République Dominicaine.

33. Le désir d'imposer de l'extérieur au peuple dominicain un régime qu'il déteste, d'écraser les forces patriotiques du pays qui luttent pour son indépendance, d'assurer un maximum de bénéfices aux monopoles américains — tels sont les véritables motifs de la brutale intervention armée des Etats-Unis dans les affaires intérieures de la République Dominicaine.

34. Il est bien évident que, en entreprenant cette intervention armée dans la République Dominicaine, l'imperialisme américain suit une voie qu'il s'est tracée depuis fort longtemps. En juillet 1950 déjà, le Département d'Etat des Etats-Unis avait fourni une longue liste des cas dans lesquels les Etats-Unis avaient envoyé, sous des prétextes divers, leurs forces terrestres et navales dans des pays étrangers en temps de paix. D'après cette liste, de 1812 à 1932, les Etats-Unis ont effectué 85 interventions armées contre d'autres Etats, usant à cette fin des prétextes les plus variés. Les Etats-Unis sont intervenus "pour protéger la vie de citoyens américains", "pour obtenir réparation à la suite d'outrages au drapeau", "pour punir les indigènes d'avoir tué un Blanc", pour "rétablir l'ordre", "pour faciliter une évacuation" et même "pour éteindre un incendie qui détruisait des biens américains". En un mot les Etats-Unis n'ont hésité devant aucun prétexte, si ridicule soit-il, dans la

country or another, with a view to imposing upon it the will of American imperialism.

35. For its part, The New York Times too, as recently as 29 April last, saw fit to refer to the shameful record of American intervention when it published, in connexion with the current United States invasion of the Dominican Republic, an article headed: "Marines are Playing a Familiar Role". In particular, it stated in that article: "When the Marines landed in the Dominican Republic yesterday"—i.e., 28 April—"they were continuing a tradition of activity in the Caribbean that began in 1776."

36. Such a "service record" of crimes committed by United States soldiery against the peoples of the world can arouse in all honest people nothing but resolute condemnation.

37. All peace-loving forces must be particularly watchful because of the very fact that the United States has recently seen fit once more to adopt the practice of flagrant coercion and piracy. The ruling circles in the United States, in their struggle against the forces of national liberation, are more and more frequently resorting to armed interference in the affairs of other countries. Recently there has been a succession of such acts of aggression on their part.

38. United States armed forces, sent thousands of miles from their own shores, are expanding armed intervention in South Viet-Nam. They are subjecting the territory of a sovereign State, the Democratic Republic of Viet-Nam, to barbaric bombardment. They are carrying out piratical raids on the towns and villages of Laos.

39. Members of the Security Council also well remember how only a few months ago the Council was considering the question of new aggressive action by the United States and Belgium in the Congo, as a result of which thousands of Congolese lost their lives.

40. As for the latest crimes of the American soldiery in Latin America, members of the Security Council will also recall that little more than a year ago the Council was dealing with the question of aggression by United States armed forces against Panama, which resulted in the loss of many lives and in the massacre of Panamanian patriots fighting in defence of their country's sovereignty.

41. Provocations on the part of United States imperialism against the Republic of Cuba continue. These provocations constitute a serious threat to peace and security. Ever since the first days of the victory of the Cuban revolution the United States has been committing a whole series of hostile acts, one after the other, against the Republic of Cuba. The organization of the piratical attack on Cuba by bands of mercenaries in April 1961, the inhuman economic blockade, the continued landing of groups of mercenaries on Cuba, the provocations from the United States military

poursuite d'un seul et même dessein: débarquer dans tel ou tel pays leurs troupes pour imposer à ce pays la volonté de l'impérialisme américain.

35. Tout récemment encore, le 29 avril dernier, le New York Times jugeait bon de mentionner à son tour cette honteuse liste d'interventions en publiant, à propos de l'invasion actuelle de la République Dominicaine par les Etats-Unis, un article intitulé "L'infanterie de marine joue un rôle connu". Dans cet article, on pouvait lire notamment ce qui suit: "Lorsque l'infanterie de marine a débarqué hier" — c'est-à-dire le 28 avril — "dans la République Dominicaine, elle suivait, dans la région des Antilles, une tradition qu'elle avait établie en 1776."

36. Cette énumération d'actes criminels commis par la soldatesque américaine contre les peuples du monde ne peut susciter, chez tous les honnêtes gens, que la plus vive réprobation.

37. Toutes les forces pacifiques sont particulièrement inquiètes de constater que ces temps derniers les Etats-Unis ont estimé pouvoir remettre en honneur cette pratique de violence et d'arbitraire flagrants. Les milieux dirigeants des Etats-Unis recourent de plus en plus souvent à l'intervention armée dans les affaires intérieures d'autres pays dans le cadre de la lutte qu'ils mènent contre les mouvements de libération nationale. Depuis un certain temps, les actes d'agression commis par les Etats-Unis se succèdent sans interruption.

38. L'envoi des forces armées américaines à des milliers de kilomètres des côtes des Etats-Unis permet d'étendre l'intervention armée au Viet-Nam du Sud. Ces troupes soumettent à des bombardements barbares le territoire d'un Etat souverain — la République démocratique du Viet-Nam. Elles effectuent des raids pirates sur les villes et les villages du Laos.

39. Les membres du Conseil de sécurité se souviennent fort bien qu'il y a quelques mois seulement le Conseil a dû examiner un nouvel acte d'agression que les Etats-Unis et la Belgique ont perpétré au Congo, et qui a coûté la vie à des milliers de Congolais.

40. En ce qui concerne les derniers méfaits de la soldatesque américaine en Amérique latine, les membres du Conseil de sécurité se souviennent aussi qu'il y a un peu plus d'un an le Conseil a examiné la question de l'agression des forces armées des Etats-Unis contre le Panama, agression qui a fait de nombreuses victimes et s'est accompagnée de représailles sanglantes contre les patriotes panaméens qui entendaient défendre la souveraineté de leur pays.

41. En outre, l'impérialisme américain poursuit, contre la République de Cuba, ses provocations qui menacent gravement la paix et la sécurité. Dès les premiers jours qui ont suivi la victoire de la révolution cubaine, les Etats-Unis n'ont cessé de se livrer à des actes hostiles contre la République de Cuba. L'organisation de l'attaque criminelle effectuée contre Cuba en avril 1961 par des bandes de mercenaires, le blocus économique inhumain imposé à l'île, les débarquements incessants de bandes de mercenaires en territoire cubain, les provocations lancées à partir

base of Guantanamo, the violation of Cuban air space—all these measures have been used, and continue to be used, by the United States against a small Latin American country, with one single and quite open purpose: by means of flagrant external interference to try to overthrow the existing people's régime in Cuba, to trample underfoot the sovereignty of an independent State Member of the United Nations, and to impose on Cuba, by the threat and use of force, an order alien to the will of the Cuban people. That is the real face of imperialist aggression. That is the real worth of hypocritical slogans claiming that the aim of the United States is to respect the independence and sovereign will of other peoples.

42. The new aggressive action by the United States—the intervention of American armed forces in the Dominican Republic—is therefore not merely one more link in this shameful chain of crimes by United States imperialism against the world and humanity. This aggression signifies that the United States is restoring on a large scale to the use of its armed forces for flagrant interference in the domestic affairs of Latin American States.

43. In this connexion it is particularly noteworthy that United States aggression against the Dominican Republic was preceded by large-scale military manoeuvres, which were carried out by American armed forces from 9 to 11 April last near Vieques Island. Participating in these manoeuvres, which went by the code-name "Quick Kick 7", were twenty-two ships of the United States Navy, more than 160 United States military aircraft and about 10,000 United States Marines, pilots and sailors. Even at that time the American Press, and, in particular, The Wall Street Journal, was saying that the experience gained during these manoeuvres could be useful "if the United States has to rush to the aid of any friendly Government in the Caribbean".

44. Today, units of the United States armed forces which took part in those manoeuvres or, more accurately, in that rehearsal for United States intervention in Latin America—in particular the aircraft-carrier Boxer—are participating in the American aggression unleashed against the territory of the Dominican Republic. In these circumstances, the alarm and anxiety felt by other Latin American States at the landing of the United States Marines in this small country is fully understandable. The Mexican Minister for External Relations is reported in the Press to have expressed his distress at the action, which, he said, "stirs such painful memories in various countries of the hemisphere".

45. The armed interference by the United States in the domestic affairs of the Dominican Republic constitutes military aggression, an openly arbitrary act, and a violation both of the elementary rules of international law and of the United Nations Charter. The attempts of the United States Government to assume the role of ruler of the destinies of peoples, to dictate its will to them and to deal summarily with national liberation movements cannot be tolerated. All who

de la base militaire de Guantanamo, les violations de l'espace aérien de Cuba, tous ces agissements des Etats-Unis d'Amérique contre un petit pays d'Amérique latine ne visent qu'un seul objectif ouvertement proclamé: il s'agit, par une intervention brutale de l'extérieur, de chercher à renverser le régime national de Cuba, de foulter aux pieds la souveraineté d'un Etat indépendant — Membre de l'Organisation des Nations Unies —, d'imposer à Cuba, par la menace et l'emploi de la force, un régime dont le peuple cubain ne veut pas. Tel est le vrai visage de l'agression impérialiste. Voilà ce que valent en réalité les slogans hypocrites qui voudraient faire croire que les Etats-Unis sont soucieux de respecter l'indépendance et la volonté souveraine d'autres peuples.

42. Le nouvel acte d'agression des Etats-Unis — l'intervention des troupes américaines dans la République Dominicaine — n'est pas seulement, dans ces conditions, un maillon de plus dans cette chaîne de crimes infâmes commis par l'impérialisme américain contre l'humanité. Cette nouvelle agression indique que les Etats-Unis veulent utiliser désormais sur une large échelle leurs forces armées pour intervenir brutalement dans les affaires intérieures des Etats d'Amérique latine.

43. A cet égard, il convient de noter tout particulièrement que l'agression des Etats-Unis contre la République Dominicaine a été précédée d'importantes manœuvres militaires exécutées par les forces armées des Etats-Unis les 9 et 11 avril derniers, près de l'île de Vieques. A ces manœuvres, désignées sous le nom de Quick Kick Seven, ont participé 22 bâtiments de guerre de la flotte américaine, plus de 160 avions militaires et environ 10 000 soldats de l'infanterie de marine, de l'aviation et de la marine. La presse américaine, notamment le Wall Street Journal, écrivait déjà que l'expérience acquise au cours de ces manœuvres pouvait se révéler utile "au cas où les Etats-Unis auraient besoin de se porter au secours d'un gouvernement ami dans la région des Antilles".

44. Aujourd'hui, les forces armées des Etats-Unis qui ont pris part à ces manœuvres, ou plus exactement à cette répétition générale de l'intervention des Etats-Unis en Amérique latine, notamment le porte-avions Boxer, participent à l'agression américaine déclenchée sur le territoire de la République Dominicaine. Cela étant, on comprend fort bien les préoccupations et l'inquiétude qu'inspire aux autres Etats d'Amérique latine l'invasion de ce petit pays par l'infanterie de marine des Etats-Unis. Le Ministre des relations extérieures du Mexique, ainsi que la presse l'a rapporté, a dit combien il déplorait ces actes qui, pour reprendre ses termes, "évoquent des souvenirs si douloureux dans les différents pays de l'hémisphère".

45. L'intervention militaire des Etats-Unis dans les affaires intérieures de la République Dominicaine constitue une agression armée, un acte d'arbitraire manifeste, une violation des normes élémentaires du droit international et de la Charte des Nations Unies. On ne saurait admettre la tentative du Gouvernement des Etats-Unis de s'ériger en maître des destinées des peuples, de leur dicter sa volonté, d'écraser les mouvements de libération nationale.

cherish peace, freedom and the independence of peoples resolutely condemn the shameful actions of United States imperialism and demand that the aggressors be curbed.

46. The United States intervention in the Dominican Republic is calling forth justifiable indignation and protests all over the world. The Security Council must take into account the deep anxiety and alarm which the aggressive actions of the United States in the Dominican Republic have aroused in the peoples and countries of Latin America. It is well known that many Latin American countries have expressed their disapproval of the arbitrary action of the United States.

47. According to the Press, the Minister for External Relations of Peru has stated that the landing of United States troops in the Dominican Republic "violated the sovereignty of an independent State". He also said: "The United States has violated the agreement on non-aggression and non-interference in the domestic affairs of American countries. This interference is an extremely serious act. Peru adheres to its position against aggression and will continue to adhere to it". For its part the Peruvian Congress, as is well known, passed a resolution demanding the immediate withdrawal of United States troops from the territory of the Dominican Republic.

48. Press reports state that the President of Venezuela made an official protest against the landing of United States troops in the Dominican Republic, calling this action "a unilateral act violating the principles of the Organization of American States in the matter of non-interference". The Venezuelan Congress, for its part, unanimously passed a resolution supporting the President's protest and pressing for the withdrawal of United States forces.

49. As stated in the Press, the President of Chile declared, in reply to the President of Venezuela, that he was in full agreement with the latter's position. The Chilean representative in the OAS has demanded that the United States should withdraw its troops from the Dominican Republic.

50. The representative of Colombia stated that the Dominican people itself, and only the Dominican people, should decide the fate of its country. The Uruguayan representative in the OAS stressed that the situation in the Dominican Republic—the internal events there—in no way threatened the security of any other Latin American country. He said that he had been authorized by his Government to reject any attempts at interference in the domestic affairs of the Dominican Republic.

51. These legitimate demands by Latin American States cannot be passed over by the Security Council. The Council cannot remain indifferent to an act of armed interference by the United States in the domestic affairs of another sovereign State. The United States aggression against the Dominican Republic is fraught with the most serious consequences for the preservation of peace and international security. It is one of the links in the chain of United States imperialist

Tous ceux qui ont à cœur la cause de la paix, de la liberté et de l'indépendance des peuples condamnent résolument les agissements honteux de l'impérialisme américain et exigent que l'agression soit jugée.

46. L'intervention américaine dans la République Dominicaine suscite l'indignation et les protestations légitimes du monde entier. Le Conseil de sécurité doit tenir compte des préoccupations et des inquiétudes profondes qu'éprouvent les peuples des pays d'Amérique latine devant les actes agressifs des Etats-Unis dans la République Dominicaine. On sait fort bien que de nombreux pays d'Amérique latine ont dit qu'ils réprouvaient cet acte d'arbitraire des Etats-Unis.

47. La presse rapporte que le Ministre des relations extérieures du Pérou a déclaré que le débarquement des troupes américaines dans la République Dominicaine "constitue une violation de la souveraineté d'un Etat indépendant". Il a ajouté: "Les Etats-Unis ont enfreint l'accord de non-agression et de non-ingérence dans les affaires intérieures des pays d'Amérique. Cette intervention est un acte extrêmement grave. Le Pérou maintient sa position et demeure opposé à toute agression." A son tour le Congrès du Pérou a adopté, comme on le sait, une résolution demandant le retrait immédiat des troupes américaines du territoire de la République Dominicaine.

48. Ainsi que les journaux l'ont annoncé, le Président du Venezuela a protesté officiellement contre le débarquement des troupes des Etats-Unis dans la République Dominicaine, qu'il a qualifié "d'acte unilatéral commis en violation des principes de l'Organisation des Etats américains relatifs à la non-intervention". Par une résolution adoptée à l'unanimité, le Congrès du Venezuela a, de son côté, confirmé cette protestation de son président et demandé instamment le retrait des troupes des Etats-Unis.

49. La presse signale que, dans le message qu'il a adressé en réponse au Président du Venezuela, le Président du Chili s'est associé entièrement à ses vues. Le représentant du Chili à l'OEA a exigé que les Etats-Unis retirent leurs troupes de la République Dominicaine.

50. Le représentant de la Colombie a déclaré qu'il appartenait au peuple dominicain et à lui seul de décider de l'avenir de son pays. Le représentant de l'Uruguay à l'OEA a souligné que la situation dans la République Dominicaine, et les événements qui s'y déroulaient ne menaçaient en rien la sécurité des autres pays d'Amérique latine. Il a dit que son gouvernement lui avait donné pour instruction de s'opposer à toute tentative d'ingérence dans les affaires intérieures de la République Dominicaine.

51. Le Conseil de sécurité ne saurait passer outre à ces exigences légitimes des Etats d'Amérique latine. Il ne saurait demeurer indifférent devant un acte d'intervention armée des Etats-Unis dans les affaires intérieures d'un autre Etat souverain. L'agression des Etats-Unis contre la République Dominicaine risque d'avoir les conséquences les plus graves pour la cause du maintien de la paix et de la sécurité internationales. Elle représente

policy, which is creating hotbeds of conflict first in one part of the world and then in another, and is leading to an ever greater increase in international tension. The clear danger has arisen that the international piracy of the United States will be extended to other countries of Asia, Africa and Latin America.

52. The Soviet delegation considers that in the present situation the Security Council must condemn the armed interference by the United States in the domestic affairs of the Dominican Republic as a breach of international peace and as an action incompatible with the obligations assumed by the United States under the United Nations Charter, and must call upon the United States Government to withdraw its forces from the territory of the Dominican Republic immediately. The Security Council must fulfil its duty and the obligations placed upon it by the United Nations Charter.

53. Without creating a precedent, I would ask that consecutive interpretation into the other European languages be dispensed with.

54. Mr. STEVENSON (United States of America): We have heard from the representative of the Soviet Union about the Congo, about Viet-Nam, about Panama and about Cuba; we have even had some comments about Alabama and American business. I must say that after the recent experience we have had in United Nations bodies with Soviet polemics, reminiscent of the days of Stalin and Vyshinsky, I am not surprised that the Soviet Union has again used a United Nations body—this time the Security Council—to digress into a whole catalogue of complaints about United States resistance to communist expansion or assistance to those resisting aggression.

55. I used to marvel at the audacity of the Soviet Union in pointing an accusing finger at others—the Soviet Union, which signed a pact with Hitler, which forcibly added 264,000 square miles and over 24 million people to its own territory and population in the aftermath of the Second World War, which subjugated all of Eastern Europe, which crushed the uprisings in East Germany and Hungary and which has persistently sought to enlarge its domination elsewhere beyond its borders.

56. When one hears, as we did this morning, the Soviet Union, which has politically enslaved more people than any nation in this century, attack the good faith, the sincerity and the honesty of the Government of the United Kingdom, which has politically liberated more people than any nation in this century, one gets the measure of the Soviet cynical disdain for fact or fairness in the pursuit of its goals. Thus, when there are difficulties in the Western Hemisphere in which the United States is in any way involved, we know from experience that the Soviet Union will issue a loud and self-righteous blast accusing the United

l'un des maillons de la chaîne de la politique impérialiste des Etats-Unis, qui crée des foyers de conflits tantôt dans une région du monde, tantôt dans une autre, et conduit à une aggravation toujours plus grande de la tension internationale. On se trouve en présence d'une menace manifeste d'extension de ces actes d'arbitraire international commis par les Etats-Unis d'Amérique à d'autres pays d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine.

52. La délégation soviétique estime qu'étant donné la situation actuelle le Conseil de sécurité doit condamner l'intervention armée des Etats-Unis dans les affaires intérieures de la République Dominicaine, comme constituant une violation de la paix internationale et un acte incompatible avec les obligations que les Etats-Unis ont assumées en vertu de la Charte des Nations Unies; il doit exiger du Gouvernement des Etats-Unis qu'il retire immédiatement ses troupes du territoire de la République Dominicaine. Le Conseil de sécurité doit s'acquitter des devoirs et des obligations que lui confère la Charte des Nations Unies.

53. Je renonce à l'interprétation consécutive de mon intervention dans les autres langues européennes, étant bien entendu qu'il ne s'agit pas là d'un précédent.

54. M. STEVENSON (Etats-Unis d'Amérique) [traduit de l'anglais]: Nous avons entendu le représentant de l'Union soviétique parler du Congo, du Viet-Nam, de Panama et de Cuba. Il nous a même gratifiés de commentaires concernant l'Alabama et le monde des affaires en Amérique. Je dois dire qu'après l'expérience récente que nous avons eue, à l'ONU, des polémiques soviétiques, qui nous ont rappelé les plus beaux jours de Staline et de Vyshinsky, je ne suis pas surpris que l'Union soviétique se soit de nouveau servie d'un organe des Nations Unies — le Conseil de sécurité, cette fois — pour faire digression en présentant tout un cahier de doléances au sujet de la résistance des Etats-Unis à l'expansion communiste et de l'aide qu'ils fournissent à ceux qui résistent à l'agression.

55. Je suis toujours émerveillé de l'audace dont fait preuve l'Union soviétique lorsqu'elle dirige vers d'autres un doigt accusateur — cette même Union soviétique qui a signé un pacte avec Hitler, qui a incorporé par la force à son territoire 264 000 miles carrés et ajouté à sa population plus de 24 millions de personnes à l'issue de la seconde guerre mondiale, qui a subjugué toute l'Europe orientale, qui a écrasé les soulèvements d'Allemagne orientale et de Hongrie et qui essaie sans cesse d'étendre sa domination par-delà ses frontières.

56. Lorsque l'on entend, comme ce matin, l'Union soviétique, qui a réduit à l'esclavage politique plus de gens que ne l'a fait aucune autre nation au cours de ce siècle, attaquer la bonne foi, la sincérité et l'honnêteté du Gouvernement du Royaume-Uni, qui a donné la liberté politique à plus de personnes que ne l'a fait aucune autre nation au cours de ce même siècle, on peut mesurer le mépris cynique des Soviétiques pour les faits ou pour l'honnêteté dans la poursuite de ses objectifs. Ainsi, lorsque surgissent, dans l'hémisphère occidental, des difficultés auxquelles les Etats-Unis sont mêlés, d'une manière

States of aggression or intervention, or both. Of course, it did not do so when the Soviet Union itself installed long-range nuclear missiles in Cuba; nor does it hesitate to denounce the United States while itself aiding and abetting the Castro régime to foment the forceful overthrow of established Governments throughout the Caribbean area. But whenever any defensive action is taken against subversion and disorder, the Soviet Union is the first to cry aggression.

57. Of course, the Soviet Union knows perfectly well that the Western Hemisphere has an active and effective regional organization, the OAS, to which the Republics of the Western Hemisphere are deeply attached and which they prefer to be the vehicle for resolving the problems of this Hemisphere. The Soviet Government also knows that the OAS has for several days been dealing with the situation in the Dominican Republic and has made substantial progress.

58. However, since the Soviet Union cannot use the Organization of American States for its customary attacks, it always hastens to bring such matters to the Security Council, where it can. Most of the Members of the United Nations are quite familiar with these tactics and with the traditional charges that they always involve. You will remember similar charges last year to the effect that the United States was committing aggression against Panama. I believe it is now apparent to all that Panama continues to enjoy its full sovereignty and independence. The same will be true of the Dominican Republic, if the agents of foreign Powers do not succeed in first exploiting and then taking over a democratic revolution as they did in Cuba and as they have tried and are trying to do in Venezuela and in other countries of the region. That this is the objective in the Dominican Republic is apparent from the very eagerness of the Soviet Union and of Cuba to exploit the present ambiguous situation in the Security Council before the full facts about this desperate strike for a Communist take-over in the Dominican Republic becomes more obvious.

59. I do not propose here to review in great detail the history of the Dominican Republic over the past five years or to speculate at any length on the origins or the political motivations of the mixed forces which have led to a state of anarchy in that unfortunate country. However, I do believe that it is relevant to our discussion to recall that the people of the Dominican Republic have suffered from constant turmoil and political conflict following in the wake of the long and tyrannical reign of the former dictator, Trujillo.

60. It is also relevant to recall that the final overthrow of that régime was brought about in part by the action of the OAS in adopting diplomatic sanctions against the Trujillo dictatorship. At that time, and

ou d'une autre, nous savons à l'avance que l'Union soviétique vitupérera avec autant de force que d'hypocrisie contre les Etats-Unis, les accusera d'agression ou d'intervention, voire de l'une et de l'autre. Naturellement, il n'est plus question d'intervention ou d'agression lorsque l'Union soviétique installe à Cuba des fusées nucléaires à longue portée. Et bien qu'elle n'hésite pas à dénoncer les Etats-Unis, elle aide le régime de Castro à fomenter le renversement par la force de gouvernements en place, dans toute la zone des Caraïbes. Mais quand des mesures défensives sont prises contre la subversion et le désordre, l'Union soviétique est la première à crier à l'agression.

57. Naturellement, l'Union soviétique n'ignore pas que l'hémisphère occidental dispose d'une organisation régionale active et efficace, l'OEA, à laquelle les républiques de l'hémisphère occidental sont profondément attachées et auxquelles elles préfèrent faire appel pour régler les problèmes de cet hémisphère. Le Gouvernement soviétique sait également que l'OEA s'occupe depuis plusieurs jours de la situation en République Dominicaine et qu'elle a réalisé des progrès notables à cet égard.

58. Toutefois, comme l'Union soviétique ne peut se servir de l'Organisation des Etats américains pour ses attaques habituelles, elle s'emprète toujours de soumettre de telles questions au Conseil de sécurité, où elle peut vitupérer à sa guise. La plupart des Membres de l'Organisation des Nations Unies connaissent bien ces tactiques et les accusations traditionnelles qu'elles comportent toujours. Vous vous souviendrez que l'an dernier les Etats-Unis ont été, sous une forme analogue, accusés de commettre une agression contre Panama. Je crois qu'il est maintenant évident pour tout le monde que Panama continue à jouir de sa souveraineté et de son indépendance pleines et entières. Il en sera de même de la République Dominicaine si des agents de puissances étrangères ne réussissent pas à noyauter, puis à prendre en main une révolution démocratique comme ils l'ont fait à Cuba, et comme ils ont essayé et continuent encore de le faire au Venezuela et dans d'autres pays de la région. Que tel est bien l'objectif dans la République Dominicaine se voit à l'empressement de l'Union soviétique et de Cuba à exploiter au Conseil de sécurité la confusion qui règne actuellement, avant que cet effort désespéré de mainmise communiste sur la République Dominicaine soit connu dans tous ses détails.

59. Je n'entends pas ici rappeler par le menu l'évolution de la République Dominicaine au cours des cinq dernières années, ni disserter longuement sur les origines ou sur les mobiles politiques des divers courants qui ont conduit ce malheureux pays à l'anarchie. Il me paraît cependant opportun de rappeler dans ce débat que le peuple de la République Dominicaine a souffert de troubles et de conflits politiques incessants à la suite du long règne tyannique du dictateur Trujillo.

60. Il convient de rappeler en outre que ce régime a été finalement renversé grâce, en partie, à l'OEA, qui avait pris des sanctions diplomatiques contre la dictature de Trujillo. A cette époque, comme avant

in the period both preceding and following the election of Juan Bosch as President of the Dominican Republic, the Government of the United States supported every effort of the Dominican people to establish a representative democracy.

61. After the last remnants of the Trujillo régime had departed and the Council of State was established, my Government, in conjunction with the Organization of American States, assisted in the preparation of an electoral code, made available information and procedures on the mechanics of elections and, finally, again in conjunction with the OAS, observed the actual elections, the first free elections held in the Dominican Republic in over thirty years. Both prior to and following those elections my Government has pursued extensive efforts to build a stable and free society capable of economic, social and political development. Let there be no doubt in anybody's mind of my Government's devotion to the cause of representative government in the American republics.

62. The members of this Council know well the instability which often follows the end of authoritarian régimes and the difficulties of a people unfamiliar with the practices of democracy in establishing effective government. The Soviet Union itself has had some experience with the difficulties of transferring power without public participation and approval.

63. About a week ago the instability which has plagued the Dominican Republic since the fall of the Trujillo régime erupted and the officials who had governed there for a year and a half were violently forced out. Rival groups strove to capture power; fighting broke out between them and among them; and the Dominican Republic was left without effective government for some days. As the situation deteriorated, certain of the contending forces indiscriminately distributed weapons to civilians; armed bands began to roam the streets of Santo Domingo, looting, burning and sniping; law and order completely broke down. The Embassies of Mexico, Guatemala, Peru, Ecuador and the United States were violated and the Embassy of El Salvador burned.

64. The great majority of those who joined in this insurgent cause in the Dominican Republic are not Communists. In particular, my Government has never believed that the PRD—the Dominican Revolutionary Party, led by President Bosch—is an extremist party. United States co-operation with President Bosch and his Government during his tenure following the ouster of President Trujillo speaks for itself. But, while the PRD planned and during its first hours led the revolutionary movement against the Government of Reid Cabral, a small group of well-known Communists, consistent with their usual tactics, quickly attempted to seize control of the revolution and of the armed bands in the streets. Quite clearly this group was acting in conformity with directives issued by a Communist conference that met in Havana in late 1964 and printed in Pravda on 18 January 1965. These directives called for assistance and continuing

et après l'élection de Juan Bosch à la présidence de la République Dominicaine, le Gouvernement des Etats-Unis a appuyé tous les efforts qu'à déployés le peuple dominicain pour établir une démocratie représentative.

61. Une fois disparus les derniers vestiges du régime de Trujillo et après la création du Conseil d'Etat, mon gouvernement, en liaison avec l'Organisation des Etats américains, a aidé à préparer un code électoral, a fourni des renseignements sur les procédures et les mécanismes électoraux et, enfin, toujours en liaison avec l'OEA, a tenu le rôle d'observateur au cours des élections, les premières élections libres qui aient eu lieu en République Dominicaine depuis plus de 30 ans. Et avant et après ces élections, mon gouvernement s'est évertué à construire une société stable et libre, capable de se développer sur le plan économique, social et politique. Aucun doute ne peut subsister dans l'esprit de personne sur le dévouement de mon gouvernement à la cause du système représentatif de gouvernement dans les républiques américaines.

62. Les membres du Conseil connaissent bien l'instabilité qui suit souvent la fin de régimes autoritaires et les difficultés qu'éprouve un peuple peu familiarisé avec les pratiques de la démocratie à établir un gouvernement efficace. L'Union soviétique elle-même a fait l'expérience des difficultés que présente un transfert de pouvoirs quand il s'effectue sans la participation et le consentement des citoyens.

63. Il y a environ une semaine, l'instabilité dont a souffert la République Dominicaine depuis la chute du régime Trujillo a dégénéré en violence, et ceux qui se trouvaient à la tête du gouvernement depuis un an et demi ont été renversés par la force. Des groupes rivaux ont tenté de s'emparer du pouvoir. Des conflits ont éclaté entre eux et parmi eux, et la République Dominicaine s'est trouvée pendant quelques jours sans gouvernement effectif. La situation s'aggravant, certaines des factions en présence ont distribué sans discrimination des armes aux civils. Des bandes armées ont commencé à parcourir les rues de Saint-Domingue, pillant, incendiant et tirant au hasard. L'ordre public s'est écroulé. Les ambassades du Mexique, du Guatemala, du Pérou, de l'Equateur et des Etats-Unis ont été attaquées et l'ambassade d'El Salvador a brûlé.

64. La grande majorité de ceux qui ont fait cause commune avec les insurgés dans la République Dominicaine ne sont pas des communistes. En particulier, mon gouvernement n'a jamais pensé que le PRD — le Parti républicain dominicain, dirigé par le président Bosch — soit un parti extrémiste. La coopération des Etats-Unis avec le président Bosch et son gouvernement pendant son mandat à la suite de la destitution du président Trujillo parle pour elle-même. Mais tandis que le PRD a organisé et, au début de l'insurrection, mené le mouvement révolutionnaire contre le gouvernement de Reid Cabral, un petit groupe de communistes notoires, suivant en cela leur tactique habituelle, a vite tenté de prendre en main la révolution et les bandes armées qui parcourraient les rues. Il est manifeste que ce groupe agissait sur les directives données lors de la Conférence communiste qui s'est réunie à La Havane à la

campaigns in support of the so-called "freedom fighters" to be organized "on a permanent basis so that this work will not dwindle to sporadic manifestations or disunited statements". They went on to say: "Active aid should be given to those who are subject at present to cruel repressions—for instance, the freedom fighters in Venezuela, Colombia, Guatemala, Honduras, Paraguay and Haiti."

65. This deliberate effort to promote subversion and overthrow Governments in flagrant violation of all norms of international conduct is responsible for much of the unrest in the Caribbean area.

66. In the face of uncontrollable violence, the Government which had replaced the Reid Cabral Government also quickly crumbled in a few days. Many of its leaders, and also others from the initial leadership of the revolt against the Reid Cabral Government, also sought asylum.

67. In the absence of any governmental authority Dominican law enforcement and military officials informed our Embassy that the situation was completely out of control, that the police and the Government could no longer give any guarantee concerning the safety of Americans or of any foreign nationals and that only an immediate landing of United States forces could safeguard and protect the lives of thousands of Americans and thousands of citizens of some thirty other countries. At that moment, the United States Embassy was under fire; the death toll in the city, according to Red Cross estimates, had reached 400; hospitals were unable to care for the wounded; medical supplies were running out; the power supply had broken down; and a food shortage threatened.

68. Faced with that emergency, the threat to the lives of its citizens, and a request for assistance from those Dominican authorities still struggling to maintain order, the United States on 28 April dispatched the first of the security forces that we have sent to the island. Since their arrival, nearly 3,000 foreign nationals from thirty countries have been evacuated without loss, although a number of the United States military personnel have been killed or wounded. We have made a full report to the Organization of American States; we have successfully evacuated some 2,000 Americans and about 1,000 persons of other nationalities; we have established the secure zone of refuge called for by the OAS; we have supported the dispatch by the OAS of the Committee which is at present in Santo Domingo; we have proposed that other American States make military forces available to assist in carrying out the mission of that Committee and the OAS is considering such a resolution this afternoon.

69. To refresh your recollection of last week's events, let me remind the Council of the sequence.

fin de 1964 et qui ont été publiées dans la Pravda du 18 janvier 1965. Ces directives recommandaient une assistance et une campagne sans relâche en faveur des soi-disant "combattants de la liberté", organisées "sur une base permanente afin de ne pas dégénérer en manifestations sporadiques ou en déclarations mal coordonnées". Ces directives disaient encore: "Une aide active devra être fournie à ceux qui sont à présent l'objet de répressions cruelles, par exemple aux combattants de la liberté au Venezuela, au Guatemala, en Colombie, au Honduras, au Paraguay et en Haïti."

65. C'est cet effort délibéré pour organiser la subversion et renverser des gouvernements, en violation flagrante de toutes les règles de conduite internationales, qui explique en grande partie l'agitation dans la zone des Caraïbes.

66. Devant cette violence effrénée, le gouvernement qui avait succédé à celui de Reid Cabral s'est lui aussi effondré en quelques jours. Beaucoup de ses dirigeants, ainsi que d'autres personnes qui se trouvaient à la tête de la révolte initiale contre le gouvernement de Reid Cabral, ont cherché asile.

67. En l'absence de toute autorité gouvernementale, des militaires et des fonctionnaires chargés de faire respecter la loi dominicaine ont informé notre ambassade que la situation était absolument incontrôlable, que la police et le gouvernement ne pouvaient plus garantir en aucune manière la sécurité des Américains ou de tous autres ressortissants étrangers et que seul un débarquement immédiat de forces des Etats-Unis pourrait sauvegarder et protéger la vie de milliers d'Américains et de milliers de citoyens d'une trentaine de pays. A ce moment-là, des armes à feu étaient braquées sur l'ambassade des Etats-Unis. Selon une estimation de la Croix-Rouge, le nombre de morts dans la ville avait atteint 400. Les hôpitaux n'étaient plus en mesure de prendre soin des blessés. Les médicaments commençaient à manquer. Le courant électrique était interrompu et l'on risquait de manquer de vivres.

68. Devant la gravité de cette situation, la menace qui pesait sur la vie de ses ressortissants et la demande d'assistance des autorités dominicaines qui luttaient encore pour rétablir l'ordre, les Etats-Unis ont envoyé le 28 avril un premier contingent de forces de sécurité dans l'île. Depuis son arrivée, près de 3 000 ressortissants étrangers, appartenant à 30 pays, ont été évacués sans perte de vies, encore que plusieurs militaires des Etats-Unis aient été tués et blessés. Nous avons fait un rapport complet sur la situation à l'Organisation des Etats américains; nous avons procédé à l'évacuation de 2 000 Américains environ et de 1 000 autres ressortissants; nous avons créé la zone de sécurité réclamée par l'Organisation des Etats américains; nous avons appuyé la décision de l'OEA d'envoyer une commission qui se trouve actuellement à Saint-Domingue. Nous avons proposé que d'autres Etats américains fournissent des contingents militaires pour aider la Commission à s'acquitter de sa mission, et cet après-midi l'OEA examine cette résolution.

69. Je me permettrai de retracer devant le Conseil les événements de la semaine dernière.

70. On Tuesday, 27 April, this situation was considered by the Inter-American Peace Committee. On Wednesday, 28 April, the OAS was formally notified by the representative of the Dominican Republic about the situation in his country, and my Government called for an urgent meeting of the Council of the Organization of American States to consider ways to bring an end to the bloodshed by a cease-fire and to restore order so that the people of the Dominican Republic could settle their own political affairs without further recourse to arms.

71. At the same time my Government notified the President of the Security Council of the action that it had taken to evacuate citizens of foreign nationality and to set in motion the machinery of the Organization of American States.

72. The Council of the OAS met on Thursday, 29 April, and as a first step called for an immediate cease-fire on all sides, and then addressed an appeal to the Papal Nuncio in Santo Domingo, requesting him to use his good offices to help effect a cease-fire and a return to peace.

73. The Council of the OAS continued in session and, in the early hours of 30 April, took a second action urgently calling upon all parties "to pursue immediately all possible means by which a cease-fire may be established and all hostilities and military operations suspended in order to prevent any further tragic loss of life". By the same resolution, the OAS Council decided:

"To make an urgent appeal to the same authorities, political groupings and forces on all sides to permit the immediate establishment of an international neutral zone of refuge, encompassing the geographic area of the city of Santo Domingo immediately surrounding the embassies of foreign governments, the inviolability of which will be respected by all opposing forces within which nations of all countries will be given safe haven."

74. At the same time, on the initiative of the representative of Venezuela, an urgent meeting of the Foreign Ministers of the Organization of American States was called for 1 May to consider what further measures should be taken to restore peace to the Dominican Republic.

75. The Security Council was immediately informed by the OAS of all these actions, in accordance with Article 54 of the Charter of the United Nations. In accordance with the OAS resolution of 30 April, United States forces in the Dominican Republic have now established, as I said, a safety zone. As I have said, 3,000 persons have now been evacuated, representing some thirty countries, including fourteen countries of this hemisphere; more than 5,000 persons, 1,500 of whom are American, and others of foreign nationalities are still awaiting evacuation.

76. These evacuations continue and efforts are being made to secure the safety of some 5,000 people who are awaiting evacuation, including 1,000 American

70. Le mardi 27 avril, la situation a été examinée par la Commission interaméricaine de la paix; le mercredi 28 avril, l'ambassadeur de la République Dominicaine a officiellement informé l'OEA de la situation qui régnait dans son pays; mon gouvernement a demandé de réunir d'urgence le Conseil de l'Organisation des Etats américains afin de rechercher les moyens d'arrêter l'effusion de sang en imposant un cessez-le-feu et en rétablissant l'ordre public pour que le peuple de la République Dominicaine puisse régler ses problèmes politiques sans avoir de nouveau recours aux armes.

71. En même temps, mon gouvernement a informé le Président du Conseil de sécurité des mesures qu'il avait prises pour évacuer les ressortissants étrangers et faire appel à l'Organisation des Etats américains.

72. Le Conseil de l'OEA s'est réuni le jeudi 29 avril; en premier lieu, il a demandé à toutes les parties intéressées un cessez-le-feu immédiat; il a ensuite adressé un appel au Nonce apostolique à Saint-Domingue le priant d'user de ses bons offices en vue d'obtenir un cessez-le-feu et le retour à la paix.

73. Le Conseil de l'OEA a continué de siéger et, aux premières heures du 30 avril, il a demandé instamment à toutes les parties "de prendre immédiatement toutes mesures possibles afin de parvenir à un cessez-le-feu et à une suspension de toutes les hostilités et opérations militaires, de manière à éviter de douloureuses pertes de vies humaines". Par cette même résolution, le Conseil de l'OEA a décidé:

"D'inviter instamment ces mêmes autorités, partis politiques et factions diverses à permettre la création immédiate d'une zone internationale neutre de refuge dans la partie de la ville de Saint-Domingue comprenant les abords immédiats des ambassades étrangères, dont l'inviolabilité devra être respectée par toutes les factions aux prises et à l'intérieur de laquelle une protection et une sécurité suffisantes seront garanties aux ressortissants de tous les pays."

74. En même temps, et sur l'initiative du représentant du Venezuela, une réunion des ministres des relations extérieures des Etats américains a été convoquée d'urgence, le 1er mai, pour examiner quelles autres mesures pourraient être prises en vue de restaurer la paix dans la République Dominicaine.

75. Conformément à l'Article 54 de la Charte des Nations Unies, le Conseil de sécurité a été immédiatement informé de toutes ces activités. A la suite de la résolution adoptée le 30 avril par l'OEA, les forces des Etats-Unis dans la République Dominicaine ont maintenant créé, comme je l'ai dit, une zone de sécurité. Trois mille ressortissants d'une trentaine de pays, dont 14 de notre hémisphère, ont été évacués; plus de 5 000 autres ressortissants de divers pays étrangers, dont 1 500 Américains, attendent encore d'être évacués.

76. Les évacuations se poursuivent et des efforts sont faits pour mettre en sécurité quelque 5 000 personnes qui attendent l'évacuation, dont 1 000 citoyens

citizens and 500 citizens of other countries who remain in peril throughout the Republic. In addition, my Government has distributed more than 6,000 tons of food and medical supplies to all elements in Santo Domingo, to relieve the suffering of the population.

77. The Council of the OAS, on the afternoon of 30 April, took another step. It dispatched the Secretary General of that organization, Dr. José Mora, to the Dominican Republic. He departed on Saturday and is now working with the Papal Nuncio and others to restore order.

78. On Saturday the OAS again convened as a meeting of consultation the Ministers of Foreign Affairs. This time it dispatched a five-member committee composed of Argentina, Brazil, Colombia, Guatemala and Panama "to go immediately to the city of Santo Domingo, to do everything possible to obtain re-establishment of peace and normal conditions". The Committee was directed to give priority to two tasks: in the first place "to offer its good offices to the Dominican armed groups and political groups and to the diplomatic representatives for the purpose of obtaining urgently: (i) a cease-fire; and (ii) the orderly evacuation of persons who have taken asylum in diplomatic missions and of all foreign citizens who desire to leave the Dominican Republic"; and secondly, "to investigate all aspects of the current situation in the Dominican Republic that led to the convocation of this Meeting". This Committee, the members of the Council may be interested to know, is now actively at work in the Dominican Republic.

79. The members are no doubt aware that as a result of these repeated appeals a cease-fire was first agreed to—on the initiative of the Papal Nuncio—late in the afternoon of 30 April by the military leaders and by some of the leaders of the opposition forces, and on 1 May it was also signed by Colonel Caamaño, their most authoritative leader. Although the leaders of the opposition forces declare that they no longer control many elements which are still shooting in and around Santo Domingo, this agreement began to take effect among the organized forces Saturday and Sunday, and the situation in the city was much improved by yesterday afternoon.

80. However, lawlessness and disorder have by no means been eliminated. It has become clear that communist leaders, many trained in Cuba, have taken increasing control of what was initially a democratic movement, and many of the original leaders of the rebellion, the followers of President Bosch, have taken refuge in foreign embassies.

81. The American nations will not permit the establishment of another communist government in the Western hemisphere. This was the unanimous view of all the American nations when in January 1962 they declared, "The principles of communism are incompatible with the principles of the inter-American system". This is, and this will be, the common action and the common purpose of the democratic forces of

américains et 500 citoyens d'autres pays en danger sur tout le territoire de la République. En outre, mon gouvernement a fait distribuer plus de 6 000 tonnes de vivres et de médicaments à tous les secteurs de la population de Saint-Domingue pour leur venir en aide.

77. Dans l'après-midi du 30 avril, le Conseil de l'OEA a pris une autre mesure. Il a envoyé en République Dominicaine M. José Mora, le secrétaire général de l'Organisation des Etats américains. Celui-ci est parti samedi et s'emploie actuellement avec le Nonce apostolique et d'autres personnes à rétablir l'ordre.

78. Samedi, l'OEA a de nouveau réuni les ministres des relations extérieures. Cette fois, l'Organisation a chargé une commission de cinq membres composée des représentants de l'Argentine, du Brésil, de la Colombie, du Guatemala et du Panama "de se rendre immédiatement dans la ville de Saint-Domingue, de faire tout son possible pour obtenir le rétablissement de la paix et de l'ordre". La Commission a reçu l'ordre de s'occuper en priorité de deux tâches: en premier lieu, "offrir ses bons offices aux groupes armés dominicains, aux groupes politiques et aux représentants diplomatiques en vue d'obtenir d'urgence: i) le cessez-le-feu, ii) l'évacuation dans l'ordre des personnes ayant trouvé asile dans les ambassades et de tous les ressortissants étrangers désireux de quitter la République Dominicaine"; en second lieu, "procéder à une enquête sur tous les aspects de la situation actuelle en République Dominicaine qui ont été à l'origine de la convocation de la réunion". Il est peut-être intéressant de signaler aux membres du Conseil que cette commission est maintenant à pied d'œuvre dans la République Dominicaine.

79. Les membres du Conseil n'ignorent pas que, à la suite de ces appels répétés et après les démarches du nonce apostolique, un cessez-le-feu a été accepté dans la soirée du 30 avril par les chefs militaires et certains des chefs de l'opposition; le 1er mai, le cessez-le-feu a également été signé par le colonel Caamaño, l'un des principaux représentants de l'opposition. Bien que les chefs de l'opposition déclarent qu'ils ne contrôlent plus certains des éléments qui continuent à tirer dans la ville de Saint-Domingue ou aux alentours, cet accord a pris effet depuis samedi et dimanche pour les forces organisées et hier après-midi la situation dans la ville était déjà bien meilleure.

80. Cependant, l'anarchie et le désordre subsistent. Il est devenu évident que des dirigeants communistes, dont beaucoup ont été formés à Cuba, dominent de plus en plus ce qui à l'origine était un mouvement démocratique, et bon nombre des chefs de la rébellion à ses débuts, partisans du président Bosch, se sont réfugiés dans les ambassades étrangères.

81. Les nations américaines ne laisseront pas s'installer un autre gouvernement communiste dans l'hémisphère occidental. C'est ce qu'elles ont unanimement exprimé en déclarant en janvier 1962 que: "Les principes du communisme sont incompatibles avec ceux du système interaméricain". Tel est et tel sera l'objectif commun des forces démocratiques de l'hémisphère, comme l'a dit le président Lyndon B.

the hemisphere, as President Lyndon B. Johnson has said. For the danger is also a common danger, and the principles are common principles. So we have acted to summon the resources of this entire hemisphere to this task.

82. At the same time, we have increased our own forces in the light of the urgency of the situation. The OAS Committee now in the Dominican Republic has called for the urgent shipment of more food and medical supplies to be made available to the Secretary General of the OAS, and the organization adopted a resolution to that effect just this morning. The United States will respond promptly.

83. The OAS has before it today, I repeat, a resolution which would request Governments of the American States that are capable of doing so to make available to the OAS contingents of their military, naval or air forces, to assist in carrying out the Committee's mission. The same resolution would also provide for the Meeting of Consultation to continue in session in order to take the necessary steps to facilitate the prompt restoration of constitutional government in the Dominican Republic and the withdrawal of foreign forces.

84. In this connexion, I should like to reaffirm the statement made by Ambassador Ellsworth Bunker, representing the United States, in the OAS meeting on Saturday. He said:

"My Government regrets that there was no inter-American force available to respond to the request of the authorities and the needs of the people of the Dominican Republic, and for the protection of the lives and the safety of other nationals. And my Government would welcome the constitution of such a force as soon as possible."

85. The efforts of the Organization of American States to deal with this tragic crisis in the Dominican Republic have been carefully considered, prudent and reasonable actions. Heroic efforts to end the bloodshed by cease-fire have been made by the Papal Nuncio. The Secretary General of the OAS is in the island contributing his prestige and abilities to this effort. The Inter-American Commission on Human Rights is also in Santo Domingo and functioning actively.

86. In the face of these energetic and productive steps, the Soviet effort to exploit the anarchy in the Dominican Republic for its own ends is regrettable, if familiar.

87. My delegation welcomes the discussion in the Security Council of this situation in the Dominican Republic. Members of the Council are well aware, however, that Article 33 of the United Nations Charter states that efforts should be made to find solutions to disputes first of all by peaceful means, including "resort to regional agencies or arrangements". This, of course, does not derogate from the authority of this Council. It merely prescribes the procedures and priorities envisaged by the authors of the two charters, the Charter of the United Nations and that

Johnson. Le danger qui les menace est un danger commun et les principes qui les guident leur sont aussi communs. Nous avons donc mobilisé pour cette tâche les ressources de tout l'hémisphère.

82. En même temps, vu l'urgence de la situation nous avons multiplié nos propres forces. La Commission de l'OEA qui se trouve actuellement dans la République Dominicaine a demandé que l'on mette d'urgence à la disposition du Secrétaire général de l'OEA de nouveaux convois de vivres et de médicaments, et l'OEA a adopté ce matin même une résolution dans ce sens. Les Etats-Unis s'y conformeront sans tarder.

83. L'OEA est saisie, je le répète, d'une résolution qui demanderait aux gouvernements des Etats américains étant en mesure de le faire de mettre à la disposition de l'OEA des contingents comprenant des forces terrestres, navales et aériennes pour aider la Commission à accomplir sa mission. La même résolution demanderait également que la Réunion de consultations se poursuive afin d'aboutir aux mesures nécessaires pour faciliter la prompte restauration d'un gouvernement constitutionnel dans la République Dominicaine et le retrait des forces étrangères.

84. A ce propos, je citerai la déclaration que l'ambassadeur Ellsworth Bunker, représentant des Etats-Unis, a faite samedi à la réunion de l'OEA:

"Mon gouvernement regrette qu'il n'y ait pas eu de force interaméricaine disponible pour répondre à la requête des autorités et aux besoins de la population de la République Dominicaine et protéger la vie et la sécurité d'autres ressortissants. Mon gouvernement serait heureux qu'une force interaméricaine soit constituée le plus tôt possible."

85. Les mesures prises par l'Organisation des Etats américains pour faire face à cette crise tragique que traverse la République dominicaine ont été malgrément pesées, prudentes et raisonnables. Le nonce apostolique a déployé des efforts héroïques pour faire accepter le cessez-le-feu et mettre fin à l'effusion de sang. Le Secrétaire général de l'OEA est actuellement dans l'île et participe à ces efforts avec tout son prestige et toute sa compétence. La Commission interaméricaine des droits de l'homme se trouve également à Saint-Domingue, où elle travaille activement.

86. Devant ces mesures énergiques et efficaces, la tentative soviétique pour exploiter à ses propres fins l'anarchie qui règne dans la République Dominicaine est regrettable, mais conforme à une attitude bien connue.

87. Ma délégation se félicite que le Conseil de sécurité examine la situation dans la République Dominicaine. Toutefois, les membres du Conseil n'ignorent pas que l'Article 33 de la Charte des Nations Unies précise que tous les efforts devront être faits pour résoudre les différends par des moyens pacifiques, y compris par voie de "recours aux organismes ou accords régionaux". Cette disposition ne porte nullement atteinte à l'autorité du Conseil. Elle prescrit simplement les procédures et priorités envisagées par les auteurs des deux chartes, celle des Nations Unies

of the OAS, for dealing with disputes of a local nature, procedures and priorities that have been followed consistently in analogous situations in the past.

88. In the light of the actions already taken, it would be prudent, it would be constructive and in keeping with the precedents established by this Council to permit the regional organization to continue to deal with this regional problem. The United Nations Charter, in Article 52, specifically recognizes the authority of regional organizations in dealing with regional problems. The Council recognizes the desirability of encouraging regional efforts, and I may add, the confidence of this Council in the abilities of regional organizations to deal with their own problems has been justified by the historical record.

89. In closing I should like to make two things quite clear. First, the United States Government has no intention of seeking to dictate the political future of the Dominican Republic. We believe that the Dominican people, under the established principle of self-determination, should select their own government through free elections. It is not our intention to impose a military junta or any other government. Our interest lies in the re-establishment of constitutional government and, to that end, to assist in maintaining the stability essential to the expression of the free choice of the Dominican people. This intent is in full accord with the basic democratic tenets of the Organization of American States and the inter-American system, the charter of which calls for the maintenance of systems of political organization "on the basis of the effective exercise of representative democracy".

90. The United States intends to continue to work with the OAS in assisting the Dominican people to return as soon as possible to constitutional government. With the good will and the sincere support of all parties concerned, we are confident that the Dominican people will ultimately be able to have the democratic and progressive government which they seek, and we feel that the members of this body should encourage such a peaceful and orderly evolution in this small republic which has suffered so long from tyranny and civil strife.

91. Secondly, as President Johnson has emphasized, the United States will never depart from its commitment to the preservation of the right of all of the free people of this hemisphere to choose their own course without falling prey to international conspiracy from any quarter. Our goal in the Dominican Republic is the goal which has been expressed again and again in the treaties and agreements which make up the fabric of the inter-American system. It is that the people of that country must be permitted freely to choose the path of political democracy, social justice and economic progress. Neither the United States nor any nation can want or permit a return to that brutal and offensive despotism which earned the condemnation and punishment of this hemisphere and of all civilized humanity. We intend to carry on the struggle against tyranny, no matter in what ideology it cloaks itself. This is our mutual

et celle de l'Organisation des Etats américains, en cas de différend de caractère local, et ces procédures et priorités ont été fidèlement appliquées auparavant dans des situations analogues.

88. Étant donné les mesures qui ont déjà été prises, il serait bon, conformément aux précédents établis par le Conseil, de laisser l'organisme régional continuer à s'occuper de ce problème régional. A l'Article 52, la Charte des Nations Unies reconnaît expressément l'autorité des organismes régionaux pour régler les différends de caractère régional. Le Conseil reconnaît qu'il est souhaitable d'encourager les efforts sur le plan régional et je dois ajouter que des précédents historiques justifient sa confiance dans les moyens dont disposent les organismes régionaux pour régler leurs propres problèmes.

89. En terminant je voudrais préciser deux points. Tout d'abord, le Gouvernement des Etats-Unis n'a nullement l'intention d'imposer sa volonté en ce qui concerne l'avenir politique de la République Dominicaine. Nous estimons que le peuple dominicain doit choisir son propre gouvernement par la voie d'élections libres conformément aux principes établis de libre détermination. Nous n'avons pas l'intention de lui imposer une junte militaire ou tout autre forme de gouvernement. Nous souhaitons le rétablissement d'un gouvernement constitutionnel et c'est pour cela que nous voulons aider à maintenir la stabilité indispensable pour que le peuple dominicain puisse se prononcer librement. Cette intention est pleinement conforme aux principes démocratiques fondamentaux de l'Organisation des Etats américains et du système interaméricain, dont la Charte prescrit aux Etats le maintien d'une organisation politique "basée sur le fonctionnement effectif de la démocratie représentative".

90. Les Etats-Unis entendent continuer à collaborer avec l'OEA pour aider le peuple dominicain à revenir le plus tôt possible à un gouvernement constitutionnel. Avec la bonne volonté et l'appui sincère de toutes les parties intéressées, nous sommes certains que le peuple dominicain aura finalement le gouvernement démocratique et progressiste qu'il souhaite et nous estimons que les membres du Conseil doivent encourager cette évolution ordonnée et pacifique dans cette petite république qui a si longtemps souffert de la tyrannie et des factions.

91. Deuxièmement, comme le président Johnson l'a souligné, les Etats-Unis resteront fidèles à l'engagement qu'ils ont pris de défendre le droit de tous les peuples libres de cet hémisphère à choisir leur propre voie sans être victimes d'une conspiration internationale, quelle qu'elle soit. Notre objectif en ce qui concerne la République Dominicaine a été maintes fois défini dans les traités et les accords sur lesquels repose le système interaméricain; le peuple de ce pays doit en effet avoir la possibilité de choisir librement la voie de la démocratie politique, de la justice sociale et du progrès économique. Ni les Etats-Unis ni aucune autre nation ne souhaiteraient ou ne toléreraient un retour au despotisme brutal et oppresseur qui a été condamné dans cet hémisphère et partout dans le monde civilisé. Nous avons l'intention de continuer à lutter contre la tyrannie, quelle que soit l'idéologie dont elle s'inspire.

responsibility under the agreements that we have signed and the common values which bind us together.

92. Thirdly, we believe that change comes, and we are glad that it does, and it should come through peaceful process. But revolution in any country is a matter for that country to deal with. It becomes a matter calling for hemispheric action only—and I repeat, only—when the object is the establishment of a communistic dictatorship.

93. Let me also make clear that we support no single man or single group of men in the Dominican Republic. Our goal is a simple one: we are there to save the lives of our people and to save the lives of all people. Our goal, in keeping with the principles of the American system, is to help prevent another communist State in this hemisphere, and we should like to do this without bloodshed or without large-scale fighting.

94. The form and the nature of a free Dominican Government, I assure you, is solely a matter for the Dominican People. But we do know what kind of government we hope to see in the Dominican Government, for that is carefully spelled out in the treaties and agreements which make up the fabric of the entire inter-American system. It is expressed time and again in the words of our statesmen and the values and hopes which bind us all together. We hope to see a government freely chosen by the will of all the people. We hope to see a government working every hour of every day feeding the hungry, educating the ignorant, healing the sick, a government whose only concern is the progress, the elevation and the welfare of all the people of that country.

95. Mr. ALVAREZ TABIO (Cuba) (translated from Spanish): The United States representative, with an innocent air that reminds us of his notorious lies at the time of the bombardments prior to the mercenary attacks at Playa Girón, was kind enough in his first statement to wonder why the Revolutionary Government of Cuba had asked to be heard by this Council. I shall be glad to answer his question in order to dispel the doubts which seem to have arisen in his mind.

96. The Revolutionary Government of Cuba felt that it was its unavoidable duty to appear before this international tribunal to denounce to this Organization and to world opinion one of the most criminal and shameful acts of this century and to request the condemnation of the Government of the United States of America, which bears sole responsibility for that act.

97. My Government feels that the Security Council cannot ignore the monstrous fact of the invasion of the Dominican Republic and the subsequent military occupation of that country. With that conviction, we urge this high organ to discharge its important duties by taking appropriate action and adopting measures to condemn that act and to prevent the consummation of its very serious consequences.

C'est là notre responsabilité mutuelle d'après les accords que nous avons signés et les valeurs communes qui nous unissent.

92. Troisièmement, nous estimons qu'un changement se dessine et nous en sommes heureux mais nous aimerions qu'il s'opère de manière pacifique. Toutefois la révolution qui se fait dans n'importe quel pays ne concerne que ce pays lui-même. C'est une question qui appelle une action de l'hémisphère seulement — et je répète seulement — lorsque le but est d'établir une dictature communiste.

93. Permettez-moi de préciser également que nous cherchons pas, dans la République Dominicaine, à appuyer tel homme ou tel groupe d'hommes. Notre objectif est simple: nous sommes là-bas pour sauver la vie de nos concitoyens et celle d'autres hommes. Notre objectif qui découle des principes du système américain est d'aider à empêcher la création d'un nouvel Etat communiste dans cet hémisphère et nous voudrions le faire sans entraîner d'effusion de sang et de combats importants.

94. La forme et la nature d'un gouvernement dominicain libre, je puis vous l'assurer, sont une question qui ne concerne que le peuple dominicain. Cependant, nous savons bien quel gouvernement nous espérons voir s'établir dans ce pays, car les traités et les accords qui sont à la base du système interaméricain reflètent nos vues à ce sujet. Nos hommes d'Etat se sont prononcés souvent sur cette question. Nous souhaitons un gouvernement choisi librement par le peuple tout entier. Nous souhaitons un gouvernement qui se consacre à toute heure de la journée à nourrir ceux qui ont faim, instruire les ignorants et soigner les malades; nous souhaitons un gouvernement qui se préoccupe essentiellement du progrès, du développement et du bien-être du peuple dominicain.

95. M. ALVAREZ TABIO (Cuba) [traduit de l'espagnol]: Avec un air d'innocence qui nous rappelle ses mensonges notoires lors des bombardements qui ont précédé l'attaque des mercenaires contre Playa Girón, le représentant des Etats-Unis a cru bon de se demander dans sa première intervention pourquoi le Gouvernement révolutionnaire de Cuba désire être entendu par le Conseil. C'est avec plaisir que je répondrai au représentant des Etats-Unis pour qu'aucun doute ne subsiste dans son esprit.

96. Le Gouvernement révolutionnaire de Cuba a estimé de son devoir de se présenter à cette tribune internationale pour dénoncer devant l'Organisation des Nations Unies et devant l'opinion publique mondiale un des actes les plus criminels et les plus honteux de ce siècle et demander la condamnation de l'unique responsable: le Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique.

97. Mon gouvernement estime que ces actions inqualifiables, l'invasion de la République Dominicaine et l'occupation militaire de ce pays, ne sauraient être ignorées du Conseil de sécurité. Animé de cette conviction, mon gouvernement demande à cet organisme suprême de prendre, dans l'accomplissement de son devoir, les dispositions nécessaires et d'adopter des mesures pour condamner cet acte et empêcher les conséquences les plus graves.

98. The invasion of the territory of the Dominican Republic by military forces of the United States of America and the acts committed by those invasion forces with a view to occupying the whole country, in contravention of the principles and precepts of international law recognized by the United Nations and in flagrant violation of the sovereignty of an independent State, reaffirm in all its brutal perversity the old policy of the "big stick", the evil corollary of the so-called Monroe Doctrine.

99. Once again the United States Government, stick in hand, is assuming the despicable and officious role of policeman of the Caribbean area. Once again it is trying to combine the "big stick" policy with hypocritical Messianism, in order to present intervention as a humanitarian gesture and slaughter as an act of philanthropy.

100. The note dated 30 April 1965 [S/6314] addressed to the Secretary-General by the Minister for External Relations of my country stated:

"On the false pretext that troops were being landed in the Dominican Republic solely for the purpose of saving the lives of United States citizens, the United States Government invaded that country with forces numbering more than 4,000 men, and the arrival of additional invading units is reported. In explaining these actions, the United States Government attempted to distort the true character of the rebel movement in the Dominican Republic; even though the character falsely attributed to this movement by the United States Government would not justify the invasion of and armed intervention against a sovereign nation, these actions provide further proof of the United States Government's criminal policy of aggression, of imperialist intervention in the internal affairs of other countries, of complete disrespect for the sovereignty and independence of States and for the right of peoples to self-determination, and, consequently, of constant disregard and contempt for the international principles which justify the existence of the United Nations."

101. Seldom has the criminal essence of United States imperialism been so clearly revealed: its contempt for world opinion, its rejection of the most fundamental standards of coexistence among peoples and respect for national sovereignty, and its deliberate disregard of the precepts and principles of international law.

102. The events which have occurred in the Dominican Republic during the last few days speak for themselves. On 24 April the Santo Domingo radio announced at 2 p.m. that the Government of the "gorillas" had been overthrown and congratulated "the young officers of the armed forces who had co-operated in winning freedom". A few shots were fired in the capital but the situation was said to be normal. Early in the afternoon, however, the Government denied that a military coup had taken place. At the same time, it ordered a curfew throughout the country and introduced intensive patrolling of the streets of the city.

98. L'invasion du territoire de la République Dominicaine par les forces militaires des Etats-Unis d'Amérique et les actes commis par ces forces d'invasion pour occuper le pays tout entier, en violation des principes et des normes du droit international reconnus par l'Organisation des Nations Unies, en violation flagrante de la souveraineté d'un Etat indépendant, réincarnent dans toute sa brutalité la politique du "gros bâton", qui est le résultat maléfique de ce qu'on appelle la doctrine de Monroe.

99. Une fois de plus, le Gouvernement des Etats-Unis, armé du gros bâton, joue le rôle méprisable et officieux du policier dans la zone des Antilles. Une fois de plus, la politique du gros bâton s'accompagne d'un messianisme hypocrite sous prétexte de faire passer cette intervention pour un geste humanitaire et les massacres commis pour des actes de philanthropie.

100. Comme il est dit dans la note en date du 30 avril 1965 [S/6314], adressée par le Ministre des relations extérieures de mon pays au Secrétaire général:

"Le Gouvernement des Etats-Unis, prétendant faussement que le débarquement des troupes dans la République Dominicaine a pour seul but de protéger la vie de citoyens des Etats-Unis, a envahi la nation dominicaine avec des forces supérieures à 4 000 hommes et l'arrivée de nouveaux contingents d'invasion est annoncée. Pour justifier ces actes, le Gouvernement des Etats-Unis a cherché à dénaturer le caractère véritable du mouvement rebelle dans la République Dominicaine et, outre qu'une situation analogue à celle qui a été mensongèrement décrite par les Etats-Unis ne saurait en aucun cas légitimer une invasion et une intervention armée dirigées contre une nation souveraine, les faits précités attestent une fois de plus que le Gouvernement des Etats-Unis, agissant de façon criminelle, pratique une politique d'agression et d'intervention impérialiste dans les affaires intérieures des autres pays, fait preuve d'un mépris absolu de la souveraineté et de l'indépendance des Etats et du droit à l'autodétermination des peuples et, par conséquent, ne cesse de méconnaître et de tourner en dérision les normes internationales sur lesquelles repose l'existence de l'ONU."

101. La nature criminelle de l'imperialisme américain, son mépris de l'opinion publique mondiale, son refus de se conformer aux normes les plus élémentaires de la coexistence entre les peuples et de respecter la souveraineté des nations, sa méconnaissance flagrante des lois et principes du droit international se sont rarement révélés aussi clairement.

102. Les faits qui se sont produits au cours des derniers jours dans la République Dominicaine sont éloquents. Le 24 avril, la radio de Saint-Domingue a annoncé à 14 heures que le gouvernement des "gorilles" avait été renversé et a félicité les "jeunes officiers des forces armées qui avaient aidé à conquérir la liberté". Quelques coups de feu avaient été tirés dans la capitale, mais on disait que la situation était normale. Tout en démentant au début de l'après-midi qu'il y avait eu un coup d'Etat militaire, le gouvernement a décrété la loi martiale dans tout le pays et a fait patrouiller dans les rues de la ville.

103. The following day, 25 April, the news agencies confirmed that the Government had been overthrown and that a group of officers had assumed power with the avowed intention of reinstating the deposed President Juan Bosch and restoring the 1963 Constitution. At the same time, mention was made of serious disagreement within the armed forces: the Air Force and the Navy wanted a three-member military junta to take over the Government and hold elections, whereas the Army insisted on the return of former President Juan Bosch. Numerous popular demonstrations began to take place in the Dominican capital, calling for the return of former President Bosch, and armed civilians joined the army patrols.

104. In the meantime, warships of the United States fleet were sighted near the coast of Santo Domingo. An aircraft carrier, the U.S.S. *Boxer*, with 1,000 marines, two transports and a destroyer approached the Dominican Republic. The first clashes between the various contending military factions began to occur. Air Force planes strafed the main rebel strongholds and the environs of the National Palace, in an attempt to impose the establishment of a military junta that had seized power by force. The Navy, for its part, announced that it supported the rebels.

105. Among the "gorilla" officers was General Atila Luna, who seemed to be the principal point of contact of the Central Intelligence Agency and the overthrown Dominican Government with the Cuban counter-revolutionaries led by Eloy Gutiérrez Menoyo, who were operating from the base at Punta Presidente. The leader of the "gorillas" was General Elías Wessin y Wessin, Chief of the General Staff of the Armed Forces, the organizer of the military coup which overthrew Juan Bosch in September 1963 and said to be the confidential agent of the United States military mission in Santo Domingo.

106. The same day, 25 April, the revolutionary movement of the young officers asked former President Juan Bosch to return to the country and assume the Presidency of the Republic. As the hours went by, the clashes between the different forces became more numerous; barricades were thrown up in the streets; the Navy took up combat positions, while aircraft bombed and strafed the city indiscriminately in support of the "gorillas".

107. On 26 April it was announced that "reliable sources" in Washington had stated that the United States warships that were standing off the coast would land at Santo Domingo that night to evacuate United States citizens. The State Department confirmed that there were United States warships in the territorial waters of the Dominican Republic, alleging that they "happened" to be in the area when the uprising began. Heavy fighting, with artillery participating, took place at the Duarte bridge, in the suburbs of the Dominican capital, while the Santo Domingo radio appealed to the people to go to the bridge and defend it in support of the uprising. The chief Press officer of the State Department stated

103. Le jour suivant, le 25 avril, les agences de presse ont confirmé que le gouvernement avait été renversé et qu'un groupe d'officiers avaient pris le pouvoir afin de ramener l'ancien président Juan Bosch au pouvoir et de remettre en vigueur la Constitution de 1963. On indiquait également qu'il existait des divergences de vues importantes entre les divers secteurs de l'armée. La force aérienne et la marine ont demandé que le gouvernement soit confié à une junte de trois membres et que des élections soient organisées alors que l'armée se déclarait en faveur du retour de l'ancien président Juan Bosch. De nombreuses manifestations populaires ont eu lieu dans la capitale dominicaine pour demander le retour de l'ancien président Juan Bosch et des civils armés se sont joints aux patrouilles militaires.

104. Dans l'intervalle, des navires de guerre des Etats-Unis furent repérés près de la côte de Saint-Domingue. Un porte-avions, le *Boxer*, transportant 1 000 fusiliers marins, ainsi que deux transports de troupes et un torpilleur se sont approchés de la côte de la République Dominicaine. C'est alors que se sont produits les premiers chocs entre les différents secteurs des forces armées. Des avions de la force aérienne ont mitraillé les principaux bastions des rebelles ainsi que les abords du palais du gouvernement, dans leur effort pour essayer d'imposer la constitution d'une junte militaire. De son côté, la marine a annoncé qu'elle appuyait les rebelles.

105. Parmi les officiers "gorilles" se trouvait le général Atila Luna, qui semble avoir été le principal officier de liaison entre la Central Intelligence Agency, l'ancien gouvernement de la République Dominicaine et les contre-révolutionnaires cubains, que commandait Eloy Gutiérrez Menoyo, qui opérait de la base de Punta Presidente. A la tête des "gorilles" se trouvait le général Elías Wessin y Wessin, chef d'état-major des forces armées et auteur du coup d'Etat militaire qui avait renversé Juan Bosch en septembre 1963 et que l'on disait être l'homme de confiance de la mission militaire des Etats-Unis à Saint-Domingue.

106. Le même jour, le 25 avril, le gouvernement révolutionnaire des jeunes officiers a demandé à l'ex-président Bosch de regagner son pays pour reprendre la présidence de la République. A mesure que le temps passait, les combats étaient de plus en plus violents entre les différents secteurs. Des barricades avaient été érigées dans les rues. La marine avait occupé des positions de combat pendant que les avions bombardaiient et mitraillaient toute la ville pour appuyer l'action des "gorilles".

107. D'après "les sources autorisées" de Washington, on a annoncé que le 26 avril, dans la nuit, les navires de guerre américains qui se trouvaient "par hasard" devant la côte de Saint-Domingue, allaient s'approcher pour évacuer les citoyens des Etats-Unis. Le Département d'Etat a confirmé la présence des navires de guerre nord-américains dans les eaux territoriales de la République Dominicaine, prétendant qu'ils se trouvaient pas hasard dans cette zone au moment où la rébellion a éclaté. De violents combats, appuyés par l'artillerie, se sont produits au pont de Duarte, aux abords de la capitale dominicaine, au moment où la radio de Saint-Domingue lançait un appel au peuple pour qu'il assure sa propre défense en appuyant la

that "the Government of the United States is keeping a close watch on the situation in the Dominican Republic, which is confused and very fluid".

108. On 27 April a meeting was held in the United States Embassy in Santo Domingo, attended by José Rafael Molina, the President installed by the rebels, and eighteen officers, and also by representatives of the anti-Bosch forces. At that meeting it was agreed that the latter would form a military junta—apparently headed by General Wessin y Wessin—which would hold elections within three months. The United States Embassy thus became the centre of negotiations. Some of the rebel soldiers changed their attitude and agreed to negotiate, since the United States Embassy had intervened officially in the situation. Meanwhile, serious clashes continued to occur, since many civilians and rebel soldiers refused to lay down their arms. The "gorilla" troops succeeded in crossing the Duarte bridge but were contained.

109. The Navy, which had previously supported the rebel forces, holding the balance between the contending factions, changed its position—obviously because of the United States participation through its warships and the United States Embassy—and began shelling the city on the pretext that the rebel troops were refusing to negotiate. At the same time, it was said that a thousand United States citizens had been evacuated by United States warships from the port of Haina and that the United States Government was hastening to convene a meeting of the Council of the Organization of American States.

110. On 28 April, President Johnson ordered direct intervention in the Dominican Republic by the United States marines and, in an announcement broadcast by radio and television, alleged that he had been requested to do so by the authorities of the Dominican Republic. He confirmed that 400 United States marines had landed. A spokesman for the State Department had stated that the situation in Santo Domingo was deteriorating, since the rebels, Bosch's supporters, had rallied and were in control of part of the city.

111. Clearly, the reason for this intervention was the withdrawal of Wessin's troops, which were forced to retreat in the face of stubborn resistance and to abandon the capital. Two hours after the announcement that United States troops had landed in Santo Domingo, it was reported that the United States and Venezuela would ask for an emergency meeting of the Organization of American States to consider the situation. The telegram stated that Latin American Ambassadors in Washington were completely unaware of the United States reasons for direct intervention in the Dominican Republic.

112. The State Department announced later that the situation in the Dominican Republic seemed "to be growing worse". In fact, the "gorilla" troops had apparently been repulsed on all sides and were unable to assume control of the capital despite the brutal

rébellion. Le chef des services de presse du Département d'Etat a déclaré que "le Gouvernement des Etats-Unis suivait de très près la situation en République Dominicaine qui paraissait être jusque-là très confuse et très mouvante".

108. Le 27 avril, une réunion a eu lieu à l'ambassade des Etats-Unis à Saint-Domingue à laquelle ont participé le Président proclamé par les rebelles, José Rafael Molina, 18 officiers ainsi que des représentants des forces hostiles à Bosch. A cette réunion, il a été décidé que ces forces constitueraienr une junte militaire qui devait, semble-t-il, être commandée par le général Wessin y Wessin pour organiser des élections avant trois mois. C'est ainsi que l'ambassade des Etats-Unis était devenue le lieu des négociations. Certains des militaires qui s'étaient soulevés ont changé d'attitude et accepté de parlementer après l'intervention officielle de l'ambassade des Etats-Unis. Pendant ce temps, des combats sanglants se poursuivaient, car de nombreux civils et militaires refusaient de déposer les armes. Les troupes des "gorilles" ont réussi à passer le pont de Duarte, mais n'ont pu aller plus loin.

109. La marine, qui avait auparavant appuyé les insurgés, équilibrant ainsi les forces des deux côtés, s'est ravisée manifestement à cause de la participation des navires de guerre américains et de l'intervention de l'ambassade des Etats-Unis et a commencé à bombarder la ville sous prétexte que les militaires rebelles refusaient de parlementer. D'autre part, on a dit qu'un millier de citoyens des Etats-Unis avaient été évacués sur les navires de guerre américains par le port de Haina et que le Gouvernement des Etats-Unis s'apprêtait à demander la convocation du Conseil de l'Organisation des Etats américains.

110. Le 28 avril, le président Johnson a donné l'ordre par un communiqué transmis par la radio et la télévision à la marine américaine d'intervenir directement dans la République Dominicaine, alléguant que cette intervention se faisait à la demande des autorités de la République Dominicaine. Il a confirmé que 400 soldats de l'infanterie de marine avaient débarqué. Un porte-parole du Département d'Etat avait déclaré que la situation à Saint-Domingue s'aggravait. Étant donné que les partisans de Bosch étaient en meilleure position et contrôlaient une partie de la ville.

111. Cette intervention avait évidemment pour motif le retrait des troupes de Wessin, qui avaient dû se replier et abandonner la capitale devant la résistance tenace qu'elles rencontraient. Deux heures après l'annonce du débarquement des troupes américaines à Saint-Domingue, on apprenait que les Etats-Unis et le Venezuela allaient demander une réunion extraordinaire de l'Organisation des Etats américains pour examiner la situation. D'après le télégramme, les ambassadeurs des Etats d'Amérique latine à Washington ignoraient totalement la raison pour laquelle les Etats-Unis intervenaient directement en République Dominicaine.

112. Le Département d'Etat a annoncé par la suite que la situation en République Dominicaine "paraissait s'être aggravée". En effet, les troupes des "gorilles" semblaient avoir été battues partout et ne pouvaient contrôler la capitale malgré les bombardements.

bombings and the constant offensives they were launching.

113. A telegram dated 28 April announced that General Wallace N. Green, commander of the United States marine forces at the Da Nang base in South Viet-Nam, had revealed that United States troops had landed in the Dominican Republic, when he had said that the United States was carrying out military intervention in other parts of the world and not only in South Viet-Nam, quoting as an example the landing of marines in the Dominican Republic. This preceded the announcement made by the President of the United States.

114. On 29 April, seven Dominican citizens were killed by United States marines posted around the United States Embassy in Santo Domingo. That night, because of the stubborn resistance of the people and the insurgent officers and because the main stronghold of the "gorillas", the airfield at San Isidro, was threatened by the defeats inflicted on the "gorillas", two battalions of the United States 82nd Airborne Division, with field equipment and tanks, were ordered to land at the San Isidro base itself, as a clear demonstration of United States support for the "gorillas". Prior to that, United States aircraft coming from Puerto Rico and from the aircraft carrier Boxer had flown in supplies to General Wessin's troops at the San Isidro base.

115. On the same day, 29 April, the State Department issued an announcement stating that the 2,500 men making up the two battalions would reinforce the 1,700 marines who had begun the occupation of the Dominican Republic forty-eight hours earlier. The United States once again alleged that the landings were being made to protect United States residents in Santo Domingo. You will remember that it had already been announced that those residents had been evacuated.

116. It was announced on the same day, 29 April, that the Council of the Organization of American States had adopted a draft resolution, submitted by the United States, requesting the establishment of a security zone in Santo Domingo which would include part of the capital adjacent to the foreign embassies. The Dominican Republic, Venezuela, Uruguay and Mexico abstained in the vote. The zone was to cover 26 square kilometres, that is to say practically the whole city, which would give United States troops virtual control of the whole capital and would legalize and consolidate the illegal occupation. The radio controlled by General Wessin asserted that the marines were in the country to support the anti-constitutionalists. In the meantime, the constitutionalist troops, made up of civilians and military personnel, seemed to have the upper hand in the situation.

117. On 30 April, the fortress of Ozama, one of the main strongholds of the "gorillas", fell into the hands of the constitutionalist forces. As a result the United States prepared to land more troops. The struggle continued to go in favour of the constitutionalists. The Associated Press news agency announced that for the

ments sanglants et les attaques continues qu'elles lançaient.

113. Un télégramme en date du 28 avril annonçait que le général américain Wallace N. Green, commandant l'infanterie de marine américaine, détaché de la base de Da-Nang, au Viet-Nam du Sud, avait révélé que les troupes américaines avaient débarqué en République Dominicaine et ajouté que les Etats-Unis étaient en train d'intervenir militairement dans d'autres parties du monde, et non pas seulement au Viet-Nam du Sud, et avait cité en exemple le débarquement de l'infanterie de marine en République Dominicaine. Cette déclaration a été faite antérieurement à celle du Président des Etats-Unis.

114. Le 29 avril, sept citoyens dominicains ont été tués par les soldats américains postés aux alentours de l'ambassade des Etats-Unis à Saint-Domingue. La même nuit, en raison de la résistance tenace du peuple et des officiers qui s'étaient soulevés et des pertes subies par les "gorilles" — ce qui mettait en danger leur base principale, c'est-à-dire la base aérienne de San Isidro — on a donné l'ordre de débarquer sur cette même base de San Isidro deux bataillons de la 82ème division aéroportée des Etats-Unis, avec leur équipement de campagne et quelques chars de combat, afin de bien montrer que les Américains accordaient leur appui aux "gorilles". Auparavant, des avions américains provenant de Porto Rico et du porte-avions Boxer avaient déjà ravitaillé les troupes du général Wessin à la base de San Isidro.

115. Au cours de cette même journée du 29 avril, le Département d'Etat a annoncé que 2 500 hommes, soit deux bataillons, renforçaient les 1 700 soldats de l'infanterie de marine qui avaient depuis 48 heures commencé à occuper la République Dominicaine. Les Etats-Unis ont prétendu de nouveau que le débarquement était effectué pour protéger les citoyens des Etats-Unis résidant à Saint-Domingue. On se rappellera qu'il a été indiqué précédemment que ces citoyens avaient déjà été évacués.

116. On apprenait le 29 avril que le Conseil de l'Organisation des Etats américains avait adopté un projet de résolution présenté par les Etats-Unis demandant l'établissement à Saint-Domingue d'une zone de sécurité comprenant le quartier autour des ambassades étrangères. Lors du vote, la République Dominicaine, le Venezuela, l'Uruguay et le Mexique se sont abstenus. Cette zone devait s'étendre sur 26 kilomètres carrés, c'est-à-dire sur presque toute la ville, ce qui aurait permis aux troupes américaines de contrôler virtuellement la capitale et de consolider l'occupation illégale qui venait d'avoir lieu. La radio, dont les troupes du général Wessin s'étaient emparées, a assuré que l'infanterie de marine se trouvait dans l'île pour appuyer les anticonstitutionnalistes. Cependant, les troupes constitutionnalistes, composées de civils et de militaires, paraissaient dominer la situation.

117. Le 30 avril, la forteresse Ozama, l'un des principaux bastions des "gorilles", est tombée entre les mains des forces constitutionnalistes. Pour cette raison, les Etats-Unis ont décidé de nouveau de débarquer d'autres troupes. La lutte s'est poursuivie en faveur des constitutionnalistes. L'Associated Press

first time United States troops were fighting alongside General Wessin's troops and engaging the constitutionalists in open combat. It was stated that the marines had wiped out with bazooka fire a machine-gun post belonging to the constitutionalists.

118. At the OAS meeting on 1 May, the United States proposed that the intervention should be internationalized and that a security zone should be established under the auspices of the OAS. United States troops once again entered into combat with the constitutionalist forces, and United States sources admitted that their troops had suffered more than thirty casualties and that two helicopters had been brought down by anti-aircraft fire. One dispatch announced that United States paratroopers were trying to cross the Duarte bridge in an attempt to open the way to the eastern zone of the capital and initiate a pincer attack. Moreover, United States troops fought alongside those of General Wessin in the battle for the control of the Duarte bridge. United States aircraft continued to arrive at the San Isidro base with military aid for the "gorilla" troops.

119. The OAS conference, which was meeting in Washington, the capital of the aggressor country, was striving to find, and eventually succeeded in finding, an interventionist formula, which flagrantly violates the principle of non-intervention, one of the principles upon which that very organization is founded.

120. That same day more United States troops continued to land in Santo Domingo, as was later announced by the State Department and the United States Ambassador to the OAS. At the same time, a Committee was set up by the OAS to go to Santo Domingo. Early in the morning of 1 May, it was stated that there had been 300 flights of United States aircraft to Santo Domingo to land troops, military equipment and supplies.

121. Yesterday, 2 May, new dispatches announced that in the last few hours fighting between the constitutionalist forces and United States interventionist troops had intensified and it was reported that casualties had increased on both sides.

122. Early in the morning, a special OAS mission left for Santo Domingo in an attempt to legalize the United States military occupation. It was composed of the representatives of Argentina, Brazil, Colombia, Guatemala and Panama, the five countries which are perhaps the most unconditional supporters of the United States in the whole continent. The Colombian representative stated that it was the best way of converting the unilateral action undertaken by the United States into multilateral action.

123. In Santo Domingo, meanwhile, United States troops had taken over the line of combat from Wessin's soldiers. By then United States troops in the Republic amounted to 9,500 with another 2,500 on board ship, sailing for an unknown destination, according to an announcement by the Defense Department. On the night of 1-2 May, the number of United

a annoncé que les troupes américaines se joindraient pour la première fois à celles du général Wessin et combattaient ouvertement les constitutionnalistes. L'infanterie de marine aurait détruit au moyen de bazookas un nid de mitrailleuses des constitutionnalistes.

118. Le 1er mai, les Etats-Unis ont proposé une réunion de l'OEA pour donner à l'intervention un caractère international en créant une zone de sécurité contrôlée par l'OEA. Les troupes américaines ont de nouveau combattu les forces constitutionnalistes et, d'après des informations des Etats-Unis, celles-ci auraient eu plus de 30 morts et deux hélicoptères auraient été abattus par l'artillerie antiaérienne. On annonçait que les parachutistes américains essayaient de traverser le pont de Duarte pour pénétrer dans la zone orientale de la capitale et lancer une attaque en forme de tenailles. Les troupes américaines ont combattu aux côtés des forces du général Wessin dans la bataille du pont de Duarte. Les avions américains ont continué d'amener des renforts à la base de San Isidro pour venir en aide aux troupes de "gorilles".

119. La conférence de l'Organisation des Etats américains, qui s'était réunie à Washington, capitale du pays agresseur, a essayé de chercher une solution et a finalement réussi à mettre au point une formule qui viole de façon flagrante le principe de la non-intervention, c'est-à-dire l'un des principes sur lesquels repose l'Organisation elle-même.

120. Ce jour-là, d'après ce que le Département d'Etat et l'ambassadeur des Etats-Unis auprès de l'OEA ont annoncé par la suite, le débarquement des troupes américaines s'est poursuivi à Saint-Domingue. Pendant ce temps, une commission de l'Organisation des Etats américains a été chargée de se rendre à Saint-Domingue. Aux premières heures de la matinée du 1er mai, on a annoncé que l'aviation américaine avait effectué 300 sorties vers Saint-Domingue pour débarquer des troupes, du matériel et des munitions.

121. Hier, le 2 mai, des dépêches annonçaient que, au cours des dernières heures, les combats entre les forces constitutionnalistes et les troupes interventionnistes nord-américaines s'étaient intensifiés, tandis que l'on signalait des pertes accrues des deux côtés.

122. Aux premières heures de la matinée, une mission spéciale de l'OEA s'est dirigée vers Saint-Domingue pour s'efforcer de légaliser l'occupation militaire nord-américaine. Cette mission était composée des représentants de l'Argentine, du Brésil, de la Colombie, du Guatemala et du Panama, c'est à-dire des cinq pays les plus dévoués aux Etats-Unis sur le continent. Le représentant de la Colombie a déclaré que c'était la meilleure façon de convertir l'action unilatérale entreprise par les Etats-Unis en une mesure multilatérale.

123. Cependant, à Saint-Domingue, les troupes nord-américaines se chargeaient de la direction des combats, déplaçant les troupes de Wessin. Les troupes nord-américaines stationnées dans la République se montaient alors à 9 500 hommes; en outre, 2 500 militaires à bord de navires naviguaient vers une destination inconnue, selon les informations données

States troops had increased by 60 per cent and by last night it had doubled.

124. What is happening in the Dominican Republic is quite clear. In the face of the impetus of the uprising by the constitutionalist officers and the people, and in the face of the apparent powerlessness of the lackeys of Washington to contain that uprising, Mr. Johnson, in the purest Theodore Roosevelt and Taft tradition, has ordered the landing of contingent after contingent of United States marines and paratroopers. In his radio and television broadcast last night, Mr. Johnson finally admitted what the whole world knew: namely, that the real object of the United States intervention is to ensure the establishment of a régime subservient to the interests of Washington. And he added cynically that he would like to do this without bloodshed. In the meantime Latin American soil is once again being trampled by the Yankee invader's boot. Once again, United States bullets are taking Latin American lives.

125. The United States Government has invoked humanitarian reasons in its attempt to justify its barbarous act of aggression. Presumably they are the same humanitarian reasons as those with which it attempted to justify its aggression against the Congo a few months ago. Presumably they are the same humanitarian reasons as those which led it to use poisonous gases against the heroic guerrilla freedom fighters in South Viet-Nam—an act that shocked public opinion throughout the world—and which led it savagely to bomb the territory of the Democratic Republic of Viet-Nam.

126. Allow me to quote the following extract from a speech made on 1 May last by Commander Fidel Castro, the Prime Minister of the Revolutionary Government of Cuba, before hundreds of thousands of Cubans assembled in Havana to celebrate May Day. Fidel Castro said:

"The perfidious nature of United States policy has shown itself more clearly than ever before; for sometimes the United States tries to cover up and disguise its actions as best it can, but in this case it has really done nothing—and there was absolutely nothing it could have done—to disguise its deeds. The problem of Santo Domingo arose at a time when the whole world was profoundly disturbed by United States aggressive actions in South-East Asia, with its barbarous and criminal attacks on the people of North Viet-Nam, its mercenary and criminal war against the people of South Viet-Nam and its attempts to internationalize its aggression there through the participation of South Korean, Australian and other troops sympathetic to its aggressive and criminal plans in Asia. While it was proclaiming in South-East Asia that it was committing all those outrages in order to defend the sovereignty of South Viet-Nam, that fictitious and artificial republic of its making, it was landing its marines on the territory of a free and sovereign

par le Département de la défense. Dans la nuit du 1er au 2 mai, les effectifs nord-américains avaient augmenté de 60 p. 100. Avant la fin de la journée d'hier, ils avaient plus que doublé.

124. Ce qui se produit actuellement en République Dominicaine est parfaitement clair. Devant le succès croissant de l'insurrection des dirigeants constitutionnalistes et du peuple, et l'impuissance évidente des valets de Washington à la contenir, M. Johnson, suivant ainsi la tradition la plus pure de Théodore Roosevelt et de Taft, a ordonné de débarquer des détachements successifs d'infanterie de marine et de parachutistes nord-américains. Hier soir, dans ses déclarations radiotélévisées, M. Johnson a finalement admis ce que tout le monde savait déjà: que le véritable objet de l'intervention nord-américaine est d'assurer l'instauration d'un régime soumis aux intérêts de Washington. Il a ajouté avec cynisme qu'il souhaiterait y parvenir sans effusion de sang. Pendant ce temps, une fois de plus, le sol latino-américain est foulé aux pieds par la botte des envahisseurs yankees. Une fois de plus, des balles nord-américaines suppriment des vies latino-américaines.

125. Le Gouvernement des Etats-Unis a invoqué des raisons humanitaires pour s'efforcer de justifier la sauvage agression qu'il a commise. Nous supposons qu'il s'agit des mêmes raisons humanitaires que celles par lesquelles il prétendait justifier, il y a quelques mois, l'agression commise contre le Congo. Ces mêmes raisons humanitaires l'ont sans doute incité à utiliser des gaz toxiques contre les héroïques guérillas de libération menées au Viet-Nam du Sud, provoquant ainsi la réprobation unanime de l'opinion publique mondiale; enfin, ces mêmes raisons l'ont poussé à bombarder sauvagement le territoire de la République démocratique du Viet-Nam.

126. Qu'il me soit permis de citer un passage du discours prononcé le 1er mai dernier par le Premier Ministre du Gouvernement révolutionnaire de Cuba, le commandant Fidel Castro, devant des centaines de milliers de Cubains assemblés pour célébrer la Journée internationale des travailleurs à La Havane. Il a déclaré:

"La perfidie de la politique des Etats-Unis apparaît plus clairement que jamais. En effet, ils s'efforcent parfois de dissimuler, de déguiser le mieux possible leurs actions; mais dans le cas présent, ils n'ont véritablement rien fait ou n'ont rien pu faire pour déguiser leurs agissements. Au moment où le monde est profondément préoccupé par les actes d'agression qu'ils commettent dans le Sud-Est asiatique, par leurs attaques criminelles et barbares contre le peuple du Viet-Nam du Nord, leur guerre mercenaire et meurtrière contre le peuple du Viet-Nam du Sud, leurs efforts pour internationaliser l'agression dans ce pays, avec la participation de troupes sud-coréennes, australiennes et d'autres troupes qui servent leurs plans criminels d'agression en Asie, à ce moment même surgit le problème de Saint-Domingue. Pendant qu'ils proclament dans le Sud-Est asiatique qu'ils ont accompli tous ces méfaits pour défendre la souveraineté du Viet-Nam du Sud, cette république fictive et artificielle créée par eux, ils débarquent

State, trampling on the sovereignty of that State and the rights of the people.

"And what was its pretext this time? Well, it was simply that of defending the lives and property of United States citizens. Some Latin American Governments, which, it is true, were—with one or two exceptions—too timid and too weak in their protest, have spoken of humanitarian motives.

"Humanitarian motives, indeed! Only a few months ago, with those allegedly humanitarian motives, the United States, in complicity with its Belgian allies, dropped paratroopers in the Congo; and now it is landing marines on Dominican territory. But let us analyse this pretext.

"In the first place, not one United States citizen had lost his life in the Dominican civil strife whereas hundreds of Dominicans had. Apart from this, however, what right can any country have—unless it is the right of its guns, the right of its warships and military aircraft, the right of its armed forces—to land on the territory of another nation on the pretext of protecting the lives and property of its nationals? According to that criterion, there is no sovereignty or independence for any weak country; in no country of the world has any small people the right of sovereignty. For the pretext used by the Yankee imperialists for landing in the Dominican Republic could be used by other nations, too, for landing their troops; the English could land troops to protect the lives and property of their subjects; the French could land troops to protect the lives and property of their citizens; the Italians could land troops to protect the lives and property of their citizens; the Japanese could land troops to protect the lives and property of their citizens. In short, any powerful country, any large country, could take upon itself the right to land troops on the territory of any small country in which some of its citizens lived or owned property.

"With that philosophy, with that concept of law, with that criterion, what security or guarantee could there be for any small people? What legality, order or peace could exist in the world? And yet with nothing but that argument, in the second half of the twentieth century, on that feeble pretext which is so untenable, so unjustifiable from every moral, legal and human point of view, they land their military forces on the territory of an independent nation of the American continent.

"Yet this unjustifiable and unacceptable pretext was nothing more than that: it was simply a pretext, and not only a feeble pretext but a false one, a fabrication. The real reason behind the landing of the troops—for which such an untenable, unacceptable and feeble pretext was advanced—was the desire to save the military reactionaries, to save the Dominican 'gorillas', to save the agents of Yankee imperialism at a time when the Dominican people were about to settle accounts with them once and for all."

leur infanterie de marine sur le territoire d'un Etat souverain et libre, et foulent aux pieds la souveraineté de cet Etat et les droits de ce peuple.

"Et cette fois, quel prétexte ont-ils invoqué? Selon eux, il s'agit seulement de défendre la vie et les biens des Nord-Américains. Certains gouvernements latino-américains qui se sont certainement montrés trop timorés et, à l'exception de quelques-uns, n'ont élevé que de timides et faibles protestations ont parlé de raisons humanitaires.

"Certes, on peut bien parler de raisons humanitaires! C'est sous ce prétexte qu'il y a un mois à peine, avec la complicité de leurs alliés belges, ils lançaient des parachutistes sur le Congo et qu'ils débarquent maintenant leur infanterie de marine sur le territoire dominicain. Mais analysons de plus près ce prétexte.

"En premier lieu, aucun citoyen nord-américain n'a perdu la vie durant les troubles civils en République Dominicaine, alors que, par contre, des centaines de Dominicains ont péri. De plus, quel droit peut avoir un pays quelconque, si ce n'est le droit que lui donnent ses canons, ses bâtiments et ses avions de guerre et ses forces armées, de débarquer sur le territoire d'une autre nation sous prétexte de protéger la vie et les biens de ses ressortissants? Si l'on adopte ce critère, il n'est pas de souveraineté ni d'indépendance pour un pays faible; dans aucun pays du monde, un petit peuple ne peut jouir de droits souverains. En effet, si les impérialistes yankees ont débarqué en République Dominicaine sous ce prétexte, d'autres nations peuvent également y débarquer; les Britanniques pourraient débarquer des troupes pour protéger la vie et les biens de leurs sujets; les Français, les Italiens, les Japonais pourraient le faire pour les mêmes motifs. Bref, n'importe quel pays puissant, n'importe quel grand pays pourrait s'arroger le droit de débarquer des troupes sur le territoire de n'importe quel petit pays dans lequel certains de ses ressortissants habitent ou possèdent des biens.

"Avec une telle philosophie, avec une telle conception du droit, avec de tels motifs, quelle sécurité, quelle garantie pourrait avoir un petit peuple, quelle légalité, quel ordre, quelle paix pourraient exister dans le monde? Et cependant, sur la seule force de cet argument, en plein XXème siècle, dans la seconde moitié du XXème siècle, sous un prétexte aussi futile, aussi insoutenable et aussi injustifiable du point de vue moral, légal et humain, des forces militaires ont été débarquées sur le sol d'une nation indépendante du continent américain.

"Mais ce n'est que d'un prétexte qu'il s'agit, d'un prétexte injustifiable, insoutenable, qui est non seulement vain, mais aussi fallacieux et mensonger, car le but véritable de ce débarquement qui s'abritait derrière un prétexte si contestable, si admissible et si futile était de sauver les militaires réactionnaires, de sauver les "gorilles" dominicains, de sauver les agents de l'impérialisme yankee, à un moment où le peuple dominicain allait régler ses comptes avec eux une fois pour toutes."

127. The peoples of Latin America, and especially those of the Caribbean countries, know only too well the true nature of such humanitarian reasons. It is known to the people of Mexico, who over a hundred years ago had their first experience of Yankee troops invading their territory. It is known to the people of Haiti, who were forced to stand by helplessly while the national gold reserves were stolen from the vaults of their banks by United States marines. It is known to the peoples of Central America who still remember the depredations of the United States pirate, William Walker, who was proclaimed "president" in the middle of the nineteenth century, with the support of the armed forces of the ruler in Washington. It is known to the Nicaraguan people, in particular, for they have been the victims of innumerable military attacks and interventions throughout this century, culminating in the glorious struggle of the hero and patriot Augusto César Sandino, his dastardly murder and the installation of the hated Somoza dynasty.

128. The Cuban people, too, are familiar with this time-worn pretext of the protection of the lives and property of United States citizens. In 1898 the United States occupation troops snatched from the hands of the Cuban patriots the independence for which they had fought so hard against Spain for more than thirty years and which they were about to attain after so much bloodshed. The Cuban people know how, in 1902, the United States Government forced upon Cuba, at bayonet-point, the infamous Platt amendment, a document under the terms of which Cuba handed over its independence and sovereignty to the mercy and whims of Washington. As a result, the Cuban people were obliged to suffer armed intervention on their territory in 1906—and Cuba remained under military occupation until 1909—in 1912 and again in 1917, and there were threats of intervention in 1919 and 1933. The recent history of the Cuban people is also one of constant aggressions and provocations committed or supported by the armed forces of the United States.

129. The Dominican people, who are today writing one of the most heroic and glorious pages of their history, have had to suffer the tragedy of United States intervention on more than one occasion. In 1905 the United States took over the customs system of the country by force and assumed—also by force—the general administration of all the country's finances.

130. In 1916, following an insurrection in Santo Domingo which led to the resignation of the then President, contingents of the United States marines landed in the Dominican capital. The State Department refused to recognize the new president unless he signed a treaty stipulating that the United States authorities would control the country's customs system, treasury, army and police. As the Government refused to accept such humiliating conditions, Captain Knapp, the Commander of the United States troops, declared martial law in November of that year, dissolved the legislature, repudiated the authority of the Dominican leaders and proclaimed himself the "supreme legislator, judge and executor" in Santo

127. Les peuples de l'Amérique latine, et particulièrement les peuples des pays des Antilles, ne connaissent que trop bien la véritable nature de ces raisons humanitaires. Le peuple du Mexique la connaît, lui qui, il y a plus de cent ans, a subi pour la première fois la présence des envahisseurs yankees sur son territoire. Le peuple d'Haïti la connaît, lui qui a été obligé d'assister impuissant au vol à main armée dans ses banques de ses réserves d'or nationales, vol commis par l'infanterie de marine de l'Amérique du Nord. Les peuples de l'Amérique centrale la connaissent, eux qui conservent le souvenir des déprédations du pirate nord-américain William Walker, proclamé "Président" en plein XIX^e siècle, avec l'appui des forces armées du gouvernement de Washington. Le peuple du Nicaragua, en particulier, la connaît, lui qui a été victime d'innombrables agressions et interventions militaires pendant tout un siècle, qui se sont terminées par le lâche assassinat de l'héroïque patriote Augusto César Sandino, tombé au cours d'une lutte glorieuse, et l'instauration de l'odieuse dynastie des Somoza.

128. Le peuple de Cuba, lui aussi, sait ce que vaut le prétexte commode de protéger la vie et les biens des citoyens nord-américains. En 1898, les troupes d'occupation des Etats-Unis ont privilégié les patriotes cubains de l'indépendance pour laquelle ils avaient si péniblement lutté contre l'Espagne pendant plus de 30 ans et qu'ils étaient sur le point d'obtenir après tant d'effusion de sang. Le peuple de Cuba sait comment le Gouvernement des Etats-Unis a, à la pointe des baïonnettes, imposé à Cuba, en 1902, l'infâme amendement Platt, par lequel Cuba livrait en fait son indépendance et sa souveraineté à la merci des caprices de Washington. En vertu de cet acte, le peuple cubain a été contraint de subir une intervention armée sur son territoire, en 1906 — l'occupation militaire de l'île se poursuivant jusqu'en 1909 —, en 1912, puis en 1917, ainsi que des menaces d'intervention en 1919 et en 1933. L'histoire récente du peuple cubain est également remplie d'agressions et de provocations constantes commises ou protégées par les forces militaires des Etats-Unis.

129. Le peuple dominicain lui-même, qui est entrain d'écrire l'une des pages les plus héroïques et les plus belles de son histoire, a dû plus d'une fois subir la tragédie de l'intervention nord-américaine. En 1905, les Etats-Unis ont pris en charge, par la force, tous les services douaniers du pays et ont assumé, également par la force, l'administration de toutes ses finances.

130. En 1916, à la faveur d'une insurrection à Saint-Domingue qui provoqua la démission du président alors en fonctions, des contingents d'infanterie de marine débarquèrent au mois de mai dans la capitale dominicaine. Le Département d'Etat refusa de reconnaître le nouveau président tant qu'il n'aurait pas signé un traité où il serait stipulé que les autorités américaines contrôleraient les douanes, la trésorerie, l'armée et la police du pays. Le gouvernement s'était refusé à accepter des conditions aussi humiliantes, le capitaine Knapp, à la tête des troupes nord-américaines, décrêta la loi martiale en novembre de la même année, prononça la dissolution de l'Assemblée législative, destitua les autorités dominicaines et institua "l'égis-

Domingo. I must point out that the phrase I have just quoted appears in an official document published by the United States Government at that time and entitled U.S. Haiti Hearings. The United States military dictatorship thus established lasted for nine long years, until 1924, and was conspicuous for the violence of the repression, the suppression of all freedoms and the oppression of the Dominican people. It was this dictatorship which led, as a natural sequel, to the bloody dictatorship of Trujillo, the protégé of United States imperialism and the shame of America.

131. In 1961, as a result of the assassination of the dictator Trujillo and of the crisis which followed, contingents of United States marines landed in the country's capital—allegedly on a holiday visit but with the real purpose of guaranteeing the continued existence of the puppet régime of Balaguer. During the same year, because of the serious domestic situation facing the Government, the United States sent units of its fleet to Santo Domingo and threatened to intervene if the situation was not settled in a way favourable to United States interests.

132. In short, United States military intervention in Latin America is nothing new; neither is the attempt to hide aggression under the mask of humanitarian action. The belated confession of a United States General, Smedley D. Butler, which appears in his book Common Sense published in November 1935, is worth quoting as a most striking example of the true nature of United States policy in Latin America. In that book General Butler says:

"I have spent thirty-three years and four months in active service as a member of the most mobile of all the military forces of this country, the United States Marines. I have served at all levels, from second lieutenant to general. I spent most of that time carrying out the functions of a first-class trigger-man for big business, for Wall Street and for the bankers. In a word, I was a trigger-man for capitalism. ... For example, in 1914 I helped to make Mexico, and particularly Tampico, an easy prey for United States oil interests. I helped to make Haiti and Cuba choice places for the National City Bank to collect income. Between 1909 and 1912 I helped to clean up Nicaragua for the international bankers, Brown Brothers. In 1916 I brought light to the Dominican Republic on behalf of United States sugar interests. In 1903 I helped to 'pacify' Honduras for the benefit of the United Fruit Company and in 1917 I made it possible for the Standard Oil Company to go ahead in China without being disturbed. . . ."

133. Once again history has repeated itself and behind the platonic veil we see clearly the sinister and criminal act. This time, however, the Marines have come up against a people's determination to resist their criminal intentions to the utmost.

lateur suprême, juge suprême et exécuteur suprême" de Saint-Domingue. Je dois signaler que l'expression que je viens de citer figure textuellement dans un document officiel de l'époque, émis par le Gouvernement nord-américain et intitulé U.S. Haiti Hearings. La dictature militaire nord-américaine ainsi imposée s'est prolongée pendant neuf longues années, jusqu'en 1924, et s'est caractérisée par une violente répression, la suppression de toutes les libertés et l'oppression du peuple dominicain. Cette dictature a engendré tout naturellement la sanglante dictature de Trujillo, héritier de l'imperialisme nord-américain et objet de répulsion pour l'Amérique.

131. En 1961, à la suite de l'assassinat du dictateur Trujillo, et de la crise qu'il suscita, des contingents d'infanterie de marine débarquèrent dans la capitale du pays, ostensiblement pour y prendre des vacances, mais en fait dans l'intention d'assurer la permanence du régime confié à Balaguer. La même année, devant la situation intérieure grave où se trouvait le gouvernement, les Etats-Unis envoyèrent des unités navales à Saint-Domingue et menacèrent d'intervenir si la situation ne tournait pas au mieux des intérêts nord-américains.

132. En un mot, l'histoire des interventions militaires des Etats-Unis en Amérique latine n'est pas nouvelle, non plus que les raisons humanitaires qu'ils invoquent pour préparer leurs agressions. La tardive confession du général nord-américain Smedley D. Butler, qui figure dans son ouvrage Common Sense publié en novembre 1935, mérite d'être citée comme le témoignage le plus frappant des intentions véritables de la politique nord-américaine en Amérique latine. Le général Butler s'exprime ainsi:

"J'ai passé 33 ans et 4 mois dans le service actif, en tant que membre de la force militaire la plus agile de ce pays: le corps de l'infanterie de marine. J'ai fait tous les grades, depuis celui de sous-lieutenant jusqu'à celui de général de division. Et pendant la majeure partie de ce temps, j'ai joué le rôle de sicaire de première classe pour les grandes affaires commerciales, Wall Street et les banquiers. En un mot, j'ai été le sicaire du capitalisme ... Ainsi, par exemple, en 1914, j'ai aidé à faire du Mexique et de Tampico en particulier une proie facile pour les intérêts pétroliers nord-américains. J'ai contribué à faire en sorte que la National City Bank puisse toucher des rentes à Haïti et à Cuba. De 1909 à 1912, j'ai aidé à purger le Nicaragua pour le compte de la banque internationale Brown Brothers. En 1916, j'ai porté le flambeau dans la République Dominicaine, au nom des intérêts sucriers nord-américains. En 1903, j'ai aidé à "pacifier" le Honduras pour le bénéfice des compagnies fruitières nord-américaines et en Chine, en 1917, j'ai aidé la Standard Oil à progresser sans obstacle . . ."

133. Une fois de plus, les événements se reproduisent, l'histoire se répète, et sous le voile platonique on voit clairement transparaître les actes criminels et pervers. Cette fois, cependant, l'infanterie de marine s'est heurtée, dans ses intentions criminelles, à un peuple décidé à résister avec fermeté jusqu'à la limite de ses forces.

134. In the eyes of the Dominican people and of the world, the Marines have invaded the Dominican Republic with the aim of bolstering a military clique that represents no one but the sinister shadow of Trujillo. The journalist Tad Szulc, writing in The New York Times of Sunday, 2 May 1965, said:

"There is no question that Washington is lined up with the three-man military junta, which operates from the San Isidro base across the Ozama River from this embattled capital but has no control in Santo Domingo.

"The junta thus is an unreal government, whose military forces have been badly mauled by the rampaging rebels. In one sense it owes its existence to the United States, which supplied it with food and medicine when San Isidro was at a point of collapse earlier this week.

"The Johnson Administration has sent in marine and airborne troops for the avowed purpose of covering the evacuation of Americans and other foreigners and of helping secure peace. But the Administration's attitude shows that it also views the junta as a means for ultimately achieving Dominican stability."

135. Of particular interest is the appeal made by the titular representative of the Dominican Republic, José Antonio Bonilla Atiles, that the Organ of Consultation of the OAS should act with the utmost speed in view of the gravity of the situation. According to a United Press International dispatch dated 1 May, he said that he feared that by the time the OAS committee arrived in his country the situation would have developed into a national struggle against the United States forces.

136. The notorious greed of United States imperialism compelled the peoples of Latin America to formulate a doctrine of non-intervention, designed to halt the increasing expansionist policy of the Washington Government.

137. The efforts of the most outstanding statesmen of Latin America were directed towards demonstrating that the right of intervention cannot be admitted either logically or legally, because no right can be maintained in the face of a greater one: the right of sovereignty is incompatible with the right to violate that sovereignty. It seemed that, thanks to those efforts, the principle of non-intervention was beginning to take root. That was what some naïve people believed on the basis of the results of the Ninth International Conference of American States, held at Bogotá in 1948, at which the fundamental rights and duties of States were settled and the principle of non-intervention was defined in clear terms. Experience has shown, however, that the United States joined the OAS for the sole purpose of using it as a legal instrument to carry out its imperialist activities, sapping and undermining that Organization in order to transform it into nothing but a colonial Ministry of the Washington Government.

138. A regional body, established primarily to safeguard the sovereignty and independence of States, is today being used as an instrument to legalize aggres-

134. De l'avis des Dominicains et du monde entier, les fusiliers marins ont envahi le pays pour soutenir une junte militaire qui ne représente personne si ce n'est l'ombre sinistre de Trujillo. Comme le déclare l'éditorialiste Tad Szulc dans l'édition du 2 mai 1965 du New York Times:

"Il ne fait aucune doute que Washington appuie la junte militaire qui opère de la base de San Isidro et n'exerce aucun contrôle à Saint-Domingue.

"La junte constitue un gouvernement irréel dont les forces militaires ont été durement battues par les rebelles déchaînés. En un sens, la junte doit son existence aux Etats-Unis, qui lui ont fourni des vivres et des médicaments au moment où elle était sur le point de se rendre.

"L'administration Johnson a envoyé les fusiliers marins et les parachutistes dans le dessein avoué de protéger l'évacuation des ressortissants américains et d'autres nationalités et de préserver la paix. Mais l'attitude de l'administration montre bien qu'elle considère également la junte comme un instrument permettant de stabiliser la politique dominicaine."

135. Il est intéressant de souligner aussi l'appel lancé par le représentant en titre de la République Dominicaine, José Antonio Bonilla Atiles, pour demander que l'organe de consultation de l'OEA agisse de toute urgence étant donné la gravité de la situation. D'après un message télégraphique de l'agence United Press International, en date du 1er mai, l'auteur de cet appel déclarait qu'il craignait que lorsque la Commission de l'OEA arriverait dans le pays la situation n'ait évolué et que tout le pays ne soit dressé contre les forces des Etats-Unis.

136. La rapacité bien connue de l'impérialisme américain a contraint les peuples de l'Amérique latine à mettre au point une doctrine de non-intervention destinée à freiner la politique expansionniste toujours plus active du gouvernement de Washington.

137. Les hommes d'Etat les plus importants d'Amérique latine se sont efforcés de démontrer que l'on ne peut admettre, ni logiquement ni juridiquement, le droit d'intervention et qu'on ne peut opposer un droit à un autre droit: le droit à la souveraineté est incompatible avec le droit de la violer. Grâce à ces efforts, il semblait que le principe de la non-intervention s'était imposé. Certains naïfs du moins le pensaient, compte tenu des résultats de la neuvième Conférence internationale de Bogota, qui a eu lieu en 1948 et a consacré les droits et les devoirs fondamentaux des Etats en définissant clairement le devoir de non-intervention. Mais la réalité a montré qu'en se joignant à l'OEA les Etats-Unis avaient pour seul objectif de légitimer juridiquement leur action impérialiste, en dépouillant l'OEA de ses prérogatives pour la transformer en un simple ministère américain des colonies.

138. C'est ainsi qu'un organisme régional créé essentiellement pour sauvegarder la souveraineté et l'indépendance des Etats sert aujourd'hui d'instrument au

sion of all kinds. Thus the Charter of the OAS has lost its effectiveness and has been transformed into an odious and contemptible weapon. When the protective forms of justice and of the security of peoples are converted into mere instruments to subjugate weak States, there will be only slave nations instead of free peoples, treaties will be weapons of oppression and international organizations will be like hangmen.

139. Once again the Organ of Consultation of the OAS is meeting in the belly of the monster, not for the purpose of condemning the aggression committed by the United States Government or requesting the immediate evacuation of the invading troops, whose presence in the territory of the Dominican Republic violates the principle of non-intervention clearly laid down in article 15 of the Charter of the OAS, according to which: "No State or group of States has the right to intervene, directly or indirectly, for any reason whatever, in the internal or external affairs of any other State."

140. In order to make it easy for the crime to be carried out, the mechanical majority in the OAS confines itself to appointing a Committee to investigate what everybody already knows: that United States military forces, in violation of every law and every moral precept, have invaded the territory of a sovereign State, are trying to crush the rebellion of the people of that State and are preparing to occupy the island indefinitely. Thus they are trampling underfoot the fundamental principle which constitutes the sole reason for the existence of the Organization of American States.

141. Throughout the entire history of the foreign relations of the United States, and perhaps of any major imperialist Power, there have been few instances of such arbitrary behaviour in complete disregard of the principles proclaimed in the Charter of the United Nations. Once again the Government of the United States hoped that, as in the case of Cuba, its unilateral actions against Santo Domingo would in the end be supported by its faithful lackeys in the OAS, which constitute a solid majority in that body. Furthermore, it felt certain that that organization would give the rubber-stamp of legality to the barbarous adventure, which could be carried out in the name of the "security of the continent" threatened by extracontinental spectres.

142. The imperialists cannot stand by and allow a genuinely popular movement in any Latin American country to triumph; as they wish at the same time to clothe their notoriously criminal acts with the mantle of legality, they convene a meeting of the Organ of Consultation of the OAS, relying in advance on the shameful collaboration of a group of rulers who have turned their backs on their own people and who desecrate the memory of the martyrs and heroes of our America.

143. The fear which the imperialists have of the growing discontent of the masses forces them to discredit the obvious fact that revolutions are not imposed from outside but are born and develop as a result of the ever-widening gap between the oppressed

moyen duquel on prétend légaliser n'importe quelle agression. C'est ainsi que la Charte de l'OEA a perdu son sens et s'est transformée en une arme odieuse et méprisable. Lorsque les institutions chargées de sauvegarder la justice et la sécurité des peuples dégénèrent en moyens d'asservissement des Etats faibles, il n'y a plus de peuples libres mais seulement des nations esclaves, les traités deviennent des armes d'oppression et les organismes internationaux se confondent avec les bourreaux.

139. Une fois de plus, l'organe de consultation de l'OEA s'est réuni dans les entrailles du monstre, non pas pour condamner l'agression du Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique, ni pour demander l'évacuation immédiate des troupes d'invasion, dont la présence sur le territoire de la République Dominicaine viole le principe de non-intervention clairement défini à l'article 15 de la Charte de l'OEA, qui stipule: "Aucun Etat ou groupe d'Etats n'a le droit d'intervenir directement ou indirectement, pour quelque motif que ce soit, dans les affaires intérieures ou extérieures d'un autre Etat."

140. La majorité automatique de l'OEA s'est bornée, pour faciliter la consommation du crime, à nommer une commission chargée d'enquêter sur ce que tout le monde sait déjà, c'est-à-dire que les forces militaires des Etats-Unis ont, au mépris du droit et de la morale, envahi le territoire d'un Etat souverain et essayé de réprimer la rébellion de son peuple et de s'appréter à occuper l'île indéfiniment. De cette façon, le principe fondamental qui constituait l'unique raison d'être de l'Organisation des Etats américains est réduit à néant.

141. Dans toute l'histoire des relations extérieures des Etats-Unis et peut-être de n'importe quelle grande puissance impérialiste, on a rarement vu se produire une situation si arbitraire et où les principes proclamés par la Charte des Nations Unies soient autant bafoués. Le Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique a estimé une fois de plus, comme dans le cas de Cuba, que son action unilatérale contre Saint-Domingue serait en définitive approuvée par ses fidèles laquais de l'OEA qui forment une majorité solide. Enoutre, il était sûr que cette organisation légaliserait cette entreprise barbare qui se ferait au nom de la "sécurité du continent" menacée par des spectres extra-continentaux.

142. Les impérialistes ne veulent pas tolérer que dans un pays latino-américain un mouvement véritablement populaire puisse triompher et comme, en même temps, ils veulent couvrir leurs actes notamment criminels du manteau de la légalité, ils réunissent l'organe de consultation de l'OEA, comptant d'avance sur la heureuse collaboration d'un groupe de gouvernants qui ont tourné le dos à leur peuple et ont profané le souvenir des martyrs et des héros de notre Amérique.

143. La crainte du mécontentement croissant des masses populaires empêche les impérialistes de reconnaître ce fait évident: les révoltes ne s'imposent pas de l'extérieur, mais naissent et se développent à partir des contradictions toujours plus

and exploited peoples and the semi-feudal oligarchies in the service of foreign monopolies. They are seeking by every possible means to prevent the collapse, under the pressure of the liberating force of the people, of the colonial régime which exploits and oppresses the subjected majority and deprives them of their rights. That is the true reason behind the arbitrary invasion of the Dominican Republic by the military forces of the United States. That is the reason for the clumsy plot hatched in Washington in an attempt to give a semblance of legality to the aggressive policy of the United States Government.

144. Once the aggression has been carried out and the principle of non-intervention—the cornerstone of the entire so-called inter-American system—flagrantly violated, then the Organ of Consultation, far from condemning such aggression and ordering the immediate withdrawal of United States troops from the territory of the Dominican Republic, confines itself to urging the recently appointed Committee to do all in its power to restore peace. But what peace? It is a peace forcibly imposed by the invading troops, while the Organ of Consultation accepts the *fait accompli* of the military occupation of a State by foreign forces.

145. The attitude of the OAS in this flagrant case of intervention, aggression and subversion is in contrast with the attitude taken previously in Costa Rica, Punta del Este and the earlier meeting in Washington, in which it had no compunction about joining the imperialist conspiracy against Cuba.

146. On those occasions the Government of the United States sought in vain to find the magic formula that would legalize the aggressions that it was preparing against the Cuban revolution and, by manipulating the interpretation of the Treaty of Rio de Janeiro, managed to organize an anti-Cuban coalition of "gorillas" and henchmen to vote in favour of sanctions against Cuba.

147. To the total discredit of the vast majority of Latin American Governments, whose opinion was not requested by the United States before it committed aggression and which have witnessed the unanimous reaction of their peoples angrily condemning the criminal action of their Governments, their representatives in the OAS have not only had to listen to the false statements made by the United States representative in justification of these facts; they have also had to adopt a shameful resolution that merely endorses the aggression perpetrated and hallows it in the eyes of the so-called inter-American system.

148. While Dominicans are dying in the streets of Santo Domingo at the hands of the invading forces and while the marines on a "humanitarian mission" are advancing in combat formation through the Dominican capital, the OAS is kind enough to think piously of the fate of those who have taken refuge in the embassies and of the foreign citizens who wish to be evacuated, and has appointed a committee for that purpose. The text of the resolution adopted does not say a single word about the United States intervention; there is not a single word of condemnation or even any

profondes entre les peuples opprimés et exploités et les oligarchies semi-féodales au service des monopoles étrangers. Ils veulent empêcher par tous les moyens que la force libératrice des peuples ne renverse le régime d'exploitation, d'oppression coloniale et de déni des droits des majorités asservies. Voilà la véritable raison de l'invasion arbitraire de la République Dominicaine par les forces militaires des Etats-Unis d'Amérique. Voilà la raison du complot qui s'est tramé à Washington et qui doit servir à légaliser la politique agressive du Gouvernement américain.

144. Quand l'agression a eu lieu et que le principe de non-intervention a été clairement violé, principe qui constitue la pierre angulaire de tout le système interaméricain, l'organe de consultation, loin de condamner l'agression et d'ordonner l'évacuation immédiate des troupes américaines du territoire de la République Dominicaine, s'est borné à inviter la Commission désignée à faire tout son possible pour rétablir la paix. Mais de quelle paix s'agit-il? D'une paix imposée à coups de canon par les envahisseurs, pendant qu'on accepte ce fait accompli de l'occupation militaire d'un Etat souverain par des forces étrangères.

145. L'attitude de l'OEA dans ce cas flagrant d'intervention, d'agression et de subversion contraste singulièrement avec celle qu'elle avait adoptée antérieurement à Costa Rica, à Punta del Este et à la réunion précédente de Washington, où elle n'avait eu aucun scrupule à s'associer au complot de l'imperialisme contre Cuba.

146. En ces occasions, le Gouvernement des Etats-Unis s'efforçait en vain de trouver une formule magique pour légitimer les agressions qu'il préparait contre la révolution cubaine en essayant d'interpréter à sa manière le Traité de Rio de Janeiro, et il a réussi à organiser une coalition anticubaine constituée de "gorilles" et hommes de paille pour voter des sanctions contre Cuba.

147. Discrédatant totalement l'immense majorité des gouvernements latino-américains, que les Etats-Unis n'ont pas consultés avant de commettre leur agression et qui ont vu la réaction unanime de leurs peuples contre leur action criminelle, les représentants desdits gouvernements à l'OEA ne se sont pas contentés d'écouter les justifications mensongères du représentant des Etats-Unis, mais ont approuvé une résolution indigne qui sanctifie au nom du système interaméricain l'agression commise.

148. Tandis que, dans les rues de Saint-Domingue, des Dominicains mouraient sous les coups des envahisseurs, tandis que les fusiliers marins envoyés en "mission humanitaire" avançaient en formation de combat dans la capitale dominicaine, l'OEA se préoccupait pieusement du sort de ceux qui étaient réfugiés dans les ambassades ou des ressortissants étrangers qui désiraient être évacués, et elle a constitué une commission à cet effet. Le texte de la résolution adoptée ne contient aucune référence à l'intervention américaine, que ce soit pour la con-

reference to the illegal presence of United States troops. For the puppet Foreign Ministers of the OAS, it is just as natural to ignore the invasion of a brother Latin American country by United States imperialism as it is to prostrate themselves at the White House.

149. In short, the Organization of American States, after the United States Government had given the most insolent demonstration of its contempt, lent itself to the manoeuvre which would allegedly legalize the intervention, blessing and sanctifying a so-called multilateral operation. If there could still be any doubt whatsoever about the total discrediting of the Organization of American States, the most recent happenings are more than enough to confirm it.

150. The statement made by our Prime Minister on 1 May is extremely enlightening on this point:

"In connexion with these events, things have happened that are really degrading for the Latin American Governments, things have occurred that are really shameful for that colonial agency called the Organization of American States. On the night of 28 April Mr. Johnson said that he had ordered the Marines to land for the purpose of protecting United States citizens and that the OAS had been informed. The truth of the matter, however, is that not a single word of this was mentioned in the OAS and that no one in that body had any news of this order. It was a lie. It was one more lie, for when the order to land at Santo Domingo was given, no one in the OAS knew anything about it. According to the United States news agencies themselves, the delegates of the OAS heard the news that the United States marines had landed in Santo Domingo through the radio and television when Johnson spoke.

"It is not possible to imagine a worse slap in the face, a worse kick, a greater display of insolence and of contempt for those Governments and for the representatives who have on more than one occasion been accomplices to the arbitrary acts and evil deeds committed.

"They learned of the facts by radio and television but there is more to the story. A Yankee general, the Commander of the marines in Saigon, stated several hours before Johnson spoke that a marine battalion had landed in Santo Domingo; that is to say, there had been time to report it. Yet when the General spoke in Saigon—he apparently made a mistake about the time—there had not yet been any mention of the subject in Washington. The reporters then asked the Press Secretary about it and he said no, there were only forty in all. But since the cat was out of the bag and an indiscretion had been committed, they made haste and one or two hours later Johnson himself confirmed what the Yankee general had said in Saigon, that not one battalion but several

damner ou pour mentionner la présence illégale des troupes américaines. Aux ministres fantoches des relations extérieures de l'OEA il paraît aussi naturel de passer sous silence l'invasion d'un pays frère d'Amérique latine, victime de l'impérialisme américain, que de se mettre à plat ventre devant la Maison-Blanche.

149. En résumé, l'Organisation des Etats américains, après avoir reçu du Gouvernement des Etats-Unis la marque la plus insolente de mépris, s'est prêtée à la manœuvre pour légaliser subrepticement l'intervention en lui accordant sa bénédiction et en la faisant passer pour une opération multilatérale. Si l'on avait encore des doutes au sujet du discrédit absolu dans lequel est tombée l'Organisation des Etats américains, les derniers événements suffiraient à les dissiper.

150. Dans le discours qu'il a prononcé le 1er mai, le Premier Ministre de mon pays a dit très clairement à ce sujet:

"A l'occasion de ces événements, des faits particulièrement dégradants et particulièrement honteux pour les gouvernements latino-américains ainsi que pour cette institution coloniale qui s'appelle l'Organisation des Etats américains se sont produits. M. Johnson a déclaré dans la nuit du 28 avril qu'il avait donné l'ordre à l'infanterie de marine de débarquer pour protéger des ressortissants américains et qu'il en avait informé l'OEA. Mais la vérité est que rien n'avait été dit à l'OEA et qu'aucun de ses membres n'en avait été informé. C'est un mensonge! C'est un mensonge de plus parce que, au moment où a été donné l'ordre de débarquer à Saint-Domingue, personne à l'OEA n'en savait rien et, selon les informations publiées par les agences de presse américaines, les membres de l'OEA ont appris par la radio et la télévision ce qui se passait lorsque Johnson a déclaré que l'infanterie de marine avait débarqué à Saint-Domingue.

"Il est difficile d'imaginer un soufflet plus magistral, une rebuffade plus violente, de concevoir une insolence et un mépris plus grands à l'égard de ces mêmes gouvernements et de ces mêmes représentants qui ont plus d'une fois été les complices des actes arbitraires et des abus commis par les Etats-Unis.

"C'est par la radio et la télévision qu'ils ont appris ce qui s'était passé, mais il faut ajouter quelques détails. Un général américain, chef de l'infanterie de marine, qui se trouvait à Saigon, a déclaré, quelques heures avant l'annonce faite par Johnson, qu'un bataillon d'infanterie de marine avait débarqué à Saint-Domingue. C'est-à-dire que l'on avait eu le temps de l'en informer. Mais, lorsque le général a fait cette déclaration à Saigon, il s'est apparemment trompé d'heure, car à Washington on n'en avait encore rien dit. Les journalistes ont alors demandé au directeur de la presse ce qu'il en était; celui-ci a répondu qu'il s'agissait simplement du débarquement d'une quarantaine d'hommes. Mais comme, de toute évidence, il y

battalions of marines had landed in Santo Domingo. That was on 28 April.

"Today, the OAS has met and what did it propose? It proposed to legalize the intervention; in other words, in order that it should not be a unilateral intervention on the part of the United States, the Governments would agree to internationalize the intervention, and consequently the Yankee troops would not be there as troops of the United States Government but as troops of the OAS. In other words, what the United States Government is now trying to do by every possible means is to implicate the other Governments of Latin America in its criminal plans, to stain the hands of those Governments with the blood of this crime and to sanctify and legalize its criminal action. Today pressure is being exerted on the OAS to agree to internationalize the intervention so that it will be a collective venture and not appear to be a unilateral intervention by the United States.

"In the meantime, since they could not crush the people, they tried to bring about a truce. And when, according to reports, truce talks had already been held, the United States Government began to say that of course the only authority it recognized was the authority of the San Isidro base; in other words, that of General Wessin. Now, when they intervened, they had said that there was no authority in Santo Domingo; that means that even in the middle of the truce they were trying to create conditions in order to impose the 'gorillas'. It is possible that they may try to disarm the people; it is possible that they may try to get the people to hand over their weapons in the middle of the truce. But what does the Latin American Press tell us about the situation today? According to reports, the constitutionalist leaders are making the withdrawal of the United States troops from Dominican territory a condition for the truce. This point of view does the constitutionalist leaders credit. This attitude increases their prestige in the eyes of the world."

151. In this shameful plot devised to "legalize" the aggression of the United States Government against the Dominican people, attention should be drawn to the praiseworthy attitude displayed by the Government of Chile in asking for the immediate withdrawal of the United States troops from Santo Domingo. It is certainly not a socialist Government. It is certainly not a Marxist-Leninist Government. It is only fair to recognize that it was this Government that stated the case most clearly. Its position is the only correct one: there can be no other alternative, no other formula, for the people would not forgive their respective Governments for legalizing the crime.

152. The marines and paratroopers have not gone to the Dominican Republic to fight a socialist revolu-

avait quelques difficultés et qu'une indiscretion avait été commise, Johnson lui-même a confirmé, une heure ou deux après, ce que le général américain avait dit à Saigon et ajouté qu'il s'agissait en fait non plus d'un mais de plusieurs bataillons d'infanterie de marine qui avaient débarqué à Saint-Domingue. Cela se passait le 28 avril.

"Aujourd'hui même, l'OEA s'est réunie et que lui proposait-on? On lui proposait de légaliser l'intervention, c'est-à-dire, pour masquer l'intervention unilatérale des Etats-Unis, d'inviter les gouvernements à se mettre d'accord pour donner un caractère international à l'intervention; en conséquence les troupes américaines ne seraient pas dans la République Dominicaine en tant que troupes du Gouvernement des Etats-Unis mais en tant que troupes de l'OEA. C'est-à-dire que le Gouvernement des Etats-Unis essaie de faire endosser aux autres gouvernements de l'Amérique latine la responsabilité de ses actes, de faire légaliser ses plans criminels, d'entacher du sang de ses crimes ces mêmes gouvernements d'Amérique latine, et leur demande de sanctifier, de légaliser son action criminelle. Aujourd'hui, on fait pression sur l'OEA pour qu'elle accepte de faire de l'intervention une action collective, de sorte que celle-ci n'apparaisse plus comme une intervention unilatérale des Etats-Unis.

"Entre-temps, la résistance du peuple n'ayant pu être brisée, on a essayé d'obtenir une trêve. Lorsque des conversations ont été engagées au sujet de la trêve, le Gouvernement des Etats-Unis a déclaré que la seule autorité qu'il reconnaîtrait était bien entendu celle des forces de la base de San Isidro, c'est-à-dire celles du général Wessin. Cependant, lorsque les Etats-Unis sont intervenus, ils ont dit qu'à Saint-Domingue il n'y avait aucune autorité, c'est-à-dire que même au moment où l'on parlait de la trêve ils essayaient de préparer le terrain pour imposer le régime des "gorilles". Il est possible qu'ils essaient de désarmer le peuple, il est possible qu'ils essaient d'obtenir que le peuple, à la faveur de la trêve, leur remette ses armes. Mais quelles sont les nouvelles que nous donne aujourd'hui la presse d'Amérique latine sur la situation? Selon ces nouvelles, les chefs constitutionnalistes accepteraient la trêve à la condition que les troupes américaines se retirent du territoire dominicain. Ce point de vue fait honneur aux dirigeants constitutionnalistes; cette attitude renforce leur prestige aux yeux du monde."

151. Dans cette déplorable machination tramée pour "légitimer" l'agression du Gouvernement des Etats-Unis contre le peuple dominicain, il convient de souligner l'attitude du Gouvernement chilien, qui a demandé le retrait immédiat des troupes américaines de Saint-Domingue. Il ne s'agit pas pourtant d'un gouvernement socialiste, ni d'un gouvernement marxiste-léniniste. Il est juste de reconnaître que c'est le gouvernement qui a fait la déclaration la plus nette et sa position est la seule valable, car il n'y a pas d'autre solution, ni d'autre formule. Les peuples ne pardonneraient pas à leur gouvernement d'avoir légalisé ce crime.

152. Les fusiliers marins et les parachutistes ne sont pas allés en République Dominicaine pour combattre

tion; they have gone there to fight what is simply a constitutionalist movement, a movement seeking to restore to power the President who was once elected in accordance with a Constitution, in accordance with elections that were described by the United States Government itself as a model of the so-called "representative democracy" which in the past the United States has said that it favoured for Latin America. Let the Governments of Latin America which consider themselves mirrors of this so-called "representative democracy" bear this fact in mind. Let them remember that the phrase is apparently no longer fashionable in the White House, the State Department and the Pentagon. Let them remember that today the password is once again military dictatorship, "gorilla" rule, supported by United States guns and rifles. Let them remember that what the United States is trying to do in the Dominican Republic today will be attempted tomorrow in any other Latin American country that boasts of its "representative democracy".

153. Blithely to accept United States intervention in Santo Domingo is to renounce the right of the Latin American peoples to independence and self-determination, to trample underfoot the sovereignty of the people and to legalize the right of intervention. In short, it is tantamount to recognizing the right of the United States of America to send its marines, whenever the fancy takes it, to any country of the American continent. This is the dilemma with which all the Governments of Latin America are faced in respect of their own people: whether or not to accept the right of intervention and whether or not they are willing to renounce their sovereignty.

154. In Santo Domingo, the Governments of Latin America are reaping the bitter fruit of the stupid, criminal and irresponsible policy which was carried out against Cuba. They are reaping the harvest of their complicity with imperialism against our country. They are reaping the harvest of agreements of Costa Rica, Punta Del Este and Washington. They are reaping the harvest of their complicity in tolerating the aggression against our country, of the attacks such as that at Playa Girón, the economic blockade, the pirate attacks and the severing of relations with our country. Today the peoples of the American continent can appreciate the fact that Cuba has defended the right of non-intervention as no other country has; that Cuba has defended the right of independence of the peoples of America as no other country has. And it has done so not through any concession on the part of the imperialists, but by virtue of the integrity, dignity and revolutionary spirit of our people. Cuba alone has resisted and has held high its independent and sovereign flag.

155. From the beginning of the aggression against Santo Domingo, the various spokesmen for the Government of the United States—from the President down to the representative of that Government in this Council—have tried to find a basis for their revoltingly vacuous arguments in the allegation that the constitutionalist movement in Santo Domingo is acting on the instigation of Cuban or other agents and they have again played

une révolution socialiste; ils y sont allés pour combattre ce qui est purement et simplement un mouvement constitutionnaliste, un mouvement qui tend à rendre le pouvoir à un président qui a déjà été choisi dans le cadre d'une constitution et à la suite d'élections, qui ont été qualifiées par le Gouvernement des Etats-Unis lui-même de modèle de ce qu'il appelait "la démocratie représentative", ce que les Etats-Unis souhaitaient auparavant pour l'Amérique latine. Que les gouvernements d'Amérique latine qui se considèrent comme les miroirs de la "démocratie représentative" n'oublient pas ces faits, qu'ils n'oublient pas que cette expression semble avoir perdu son sens à la Maison-Blanche, au Département d'Etat et au Pentagone. Qu'ils se rappellent que le mot d'ordre avoué aujourd'hui est de nouveau la dictature militaire, celle des "gorilles", appuyée par les fusils et les canons des Etats-Unis. Qu'ils n'oublient pas qu'aujourd'hui ce que les Etats-Unis essaient de faire à Saint-Domingue, ils pourront le faire demain dans n'importe quel pays d'Amérique latine qui se flatte d'être une "démocratie représentative".

153. Accepter sans sourciller l'intervention des Etats-Unis à Saint-Domingue, c'est pour les peuples d'Amérique latine renoncer au droit à l'indépendance et à l'autodétermination. C'est ignorer la souveraineté des peuples, c'est légitimer le droit à l'intervention. C'est reconnaître, en somme, le droit des Etats-Unis d'Amérique d'envoyer leur infanterie de marine, quand bon leur semble, dans n'importe quel pays du continent américain. Voilà le dilemme devant lequel se trouvent les gouvernements d'Amérique latine et leurs peuples: acceptent-ils ou non le droit d'intervention, acceptent-ils ou non de renoncer à leur souveraineté?

154. A Saint-Domingue les gouvernements d'Amérique latine sont en train de récolter les fruits amers de la politique stupide, criminelle et irresponsable qui a été suivie à l'égard de Cuba. Ils récoltent les fruits de leur complicité avec l'imperialisme contre notre pays. Ils récoltent les fruits des accords de Costa Rica, de Punta del Este et de Washington. Ils récoltent les fruits de leur tolérance complice devant les agressions dirigées contre notre patrie, devant des attaques comme celle de la baie des Cochons, devant le blocus économique, les attaques pirates et la rupture des relations avec notre pays. Aujourd'hui, les peuples du continent américain sont en mesure de comprendre que Cuba a défendu, comme aucun autre pays, le droit à la non-intervention, que Cuba, comme aucun autre pays, a défendu le droit à l'indépendance des peuples d'Amérique. Et ce n'est pas grâce à une concession des impérialistes que Cuba a pu défendre ce principe; c'est grâce à l'intégrité, à la dignité et à l'esprit révolutionnaire de son peuple. Cuba isolé a résisté et a maintenu très haut le drapeau de l'indépendance et de la souveraineté.

155. Depuis le début de l'agression dirigée contre Saint-Domingue, les différents porte-parole du Gouvernement des Etats-Unis — depuis son président jusqu'au représentant des Etats-Unis à ce Conseil — ont prétendu fonder la pauvreté répugnante de leurs arguments sur l'allégation selon laquelle le mouvement constitutionnaliste de Saint-Domingue agissait sur l'instigation d'agents cubains ou d'autres nationalités,

the old scratched record of an international communist plot in the happenings in the Dominican Republic. That is the meaning of Mr. Johnson's recent statement that elements trained abroad were taking increasing control of the situation--a statement which he repeated more explicitly, with his customary cynicism, when he spoke on radio and television yesterday evening.

156. Mr. President, permit me to refer briefly to those cynical arguments. To begin with, I should like to tell the United States representative that no label he may place on the events will justify the aggression committed and that none of the fantastic interpretations he may give to the struggle of the Dominican people will exonerate his Government from its criminal actions against that people.

157. It is quite true that in Santo Domingo elements trained in foreign countries are taking increasing control of the situation. But in fact those elements are the United States marines and paratroopers trained in military bases in the United States and in the Caribbean. However, as our Prime Minister also said in the statement that I quoted earlier,

"now they are trying to find out whether there are any Communists among the thousands of people fighting and they are beginning to say that there are Communists among the constitutionalists. It would be very peculiar if they said that there were Communists among the 'gorillas', among the defenders of imperialism, among the defenders of Wessin. We ourselves don't know how many Communists there are in Santo Domingo. It is possible that there are a few Communists. But there is absolutely no doubt that in a struggle of this kind no Communist would be on the side of the imperialists, on the side of the 'gorillas'. He would fight, since that is his revolutionary duty, on the side of the Constitution, on the side of the party which is defending the Constitution, even though that party may call itself 'non-communist' and may swear that it wants nothing to do with Communists."

158. The United States Government may try to distort the truth in order to confuse public opinion in this country and to promote anti-communist hysteria and thus justify its aggression. What we cannot accept is that the United States representative should try to scoff at this Council and the representatives here and to administer to all the same dose of poisonous lies which his Government is in the habit of giving the people of the United States.

159. In this the second half of the twentieth century, the peoples of the world are not prepared to stand by impassively and watch the shameful spectacle of the independence, the territorial integrity and the sovereignty of a nation being trampled underfoot. The unanimous world repudiation of United States intervention in Santo Domingo should give the piratical authorities in Washington much food for thought when they assess the consequences of this and any similar policy of lawlessness. But, to use the words of José Martí, the imperialists pause to reflect and yield

et ils ont de nouveau utilisé cet argument usé en déclarant qu'il s'agissait en République Dominicaine d'un complot du communisme international. Tel est le sens de la récente déclaration de M. Johnson lorsqu'il a dit que des éléments entraînés à l'étranger essayaient de contrôler la situation, ce qu'il a répété de façon plus explicite et avec son cynisme habituel dans la déclaration qu'il a faite à la télévision hier soir.

156. Permettez-moi, Monsieur le Président, de parler brièvement de ces arguments cyniques. En premier lieu, je voudrais dire au représentant des Etats-Unis qu'aucun des qualificatifs qu'il lui plaira de donner à ces événements ne justifiera l'agression commise, que toutes les interprétations fantaisistes qu'il lui plaira de donner de la lutte du peuple dominicain n'absoudront pas son gouvernement de l'action criminelle commise contre ce peuple.

157. Il est vrai qu'il y a à Saint-Domingue des éléments entraînés à l'étranger qui essaient de contrôler la situation. Ces éléments sont précisément les fusiliers marins et les parachutistes américains entraînés dans les bases militaires des Etats-Unis et des Antilles. Cependant, comme le disait notre premier ministre dans le discours que j'ai déjà cité:

"Ils s'efforcent maintenant de s'assurer que parmi les milliers de combattants du peuple il y en a qui sont communistes et ils commencent à dire qu'il y a des communistes parmi les constitutionnalistes. Ce qui serait étrange, ce serait qu'ils disent qu'il y a des communistes parmi les "gorilles", parmi les défenseurs de l'imperialisme et parmi les défenseurs de Wessin. Nous ne savons pas combien il y a de communistes à Saint-Domingue. Il est possible d'ailleurs qu'il y en ait peu. Mais il est certain qu'aucune catégorie de communistes dans une lutte comme celle-ci ne se rangerait du côté des impérialistes ou du côté des "gorilles". Le communiste luttera, parce que c'est son devoir de révolutionnaire, du côté de la Constitution, du côté du parti qui défend la Constitution, même si ce parti se déclare "non communiste", même si ce parti jure qu'il n'a rien de commun avec les communistes."

158. Le Gouvernement des Etats-Unis peut essayer de déformer la vérité afin de tromper l'opinion publique de ce pays, de provoquer une hystérie anti-communiste et de justifier ainsi son agression. Ce que nous ne saurons admettre, c'est que le représentant des Etats-Unis essaie de se moquer du Conseil de sécurité et des représentants qui y siègent en prétendant administrer à tous la dose de mensonges venimeux que son gouvernement a l'habitude d'offrir au peuple des Etats-Unis.

159. En cette seconde moitié du XXème siècle, les peuples du monde ne sont pas disposés à voir sans réagir fouler aux pieds de façon infâme l'indépendance, l'intégrité territoriale et la souveraineté d'une nation. La réaction hostile du monde contre l'ingérence des Etats-Unis dans la République Dominicaine devrait faire réfléchir très sérieusement les pirates de Washington sur les conséquences de cette politique d'aventuriers ou de toute autre politique semblable. Mais l'imperialisme -- comme l'a dit José Martí -- ne réfléchit et ne cède que si on l'attaque sur son

only when confronted with those who stand up to them on their own ground. During the last few days the solidarity with the heroic Dominican people of all peoples who love peace and respect law in Europe, Asia, Africa and, especially, Latin America, has become evident.

160. Never before have international law and the principles of the United Nations Charter been so grossly flouted. Those standards are quite obviously not adequate to protect the privileges for which the United States Government is fighting. After the events which have taken place in Santo Domingo, little if anything remains of the Preamble and Chapter I of the Charter.

161. Can anyone really think that the armed invasion of an independent and sovereign State is the method which the representatives had in mind when they met in San Francisco "to establish conditions under which justice and respect for the obligations arising from treaties and other sources of international law can be maintained" and "to promote social progress and better standards of life in larger freedom", as is stated in the third and fourth paragraphs of the Preamble of the Charter? Is this military presence compatible with the sixth paragraph of the Preamble, which says that "armed force shall not be used, save in the common interest"? What interest can the Dominican people, or the other peoples of the world, in whose name the Charter was signed, have in the brutal aggressions of imperialism?

162. In Article 1, the Charter speaks of the purposes of the United Nations. The first of these is to seek, through collective measures, to prevent and remove threats to the peace, and to bring about by peaceful means the settlement of international situations which might lead to a breach of the peace. What is the United States' reply to this first purpose? Perhaps unilateral action in place of collective action and the use of a landing force of more than 14,000 men implies the peaceful settlement of disputes?

163. This is to say nothing of the violations of the second purpose, which is "to develop friendly relations among nations based on respect for the principle of equal rights and self-determination of peoples". The United States aggression is destroying this Purpose of the United Nations. Perhaps the United States representative is trying to show us that these landings and the military occupation being planned are the way of the United States of developing friendly relations among nations based on respect for the principle of equal rights and self-determination of peoples, and of strengthening universal peace.

164. Can it be that the third purpose of the United Nations, "to achieve international co-operation in solving international problems ... and in promoting and encouraging respect for human rights and for fundamental freedoms for all", is compatible with the

proper terrain. Ces derniers jours, la solidarité de tous les peuples pacifiques, aimant la paix et respectueux du droit international, que ce soit en Europe, en Asie, en Afrique ou surtout en Amérique latine, s'est manifestée en faveur de l'héroïque peuple dominicain.

160. Jamais auparavant on ne s'était moqué si grossièrement du droit international et des principes de la Charte des Nations Unies, ce qui ne doit pas nous surprendre car ces principes ne sont pas faits pour la protection des priviléges que défend le Gouvernement des Etats-Unis. Après les événements de Saint-Domingue, il ne reste à peu près rien du préambule ni du Chapitre premier de la Charte des Nations Unies.

161. Peut-on penser que l'invasion armée d'un Etat indépendant et souverain soit la méthode qu'ont voulu préconiser les Etats Membres qui se sont réunis à San Francisco pour "créer les conditions nécessaires au maintien de la justice et du respect des obligations nées des traités et autres sources du droit international" et pour "favoriser le progrès social et instaurer de meilleures conditions de vie dans une liberté plus grande", selon les termes des troisième et quatrième alinéas du préambule de la Charte? Cette présence militaire est-elle compatible avec le septième paragraphe du préambule, selon lequel "il ne sera pas fait usage de la force des armes, sauf dans l'intérêt commun"? Quel intérêt trouve le peuple dominicain — ou tout autre peuple du monde qui a signé la Charte — aux brutales agressions de l'imperialisme?

162. La Charte des Nations Unies, dans son article premier, parle des objectifs de cette organisation. Le premier d'entre eux est de prendre des mesures collectives efficaces en vue de prévenir et d'écartier les menaces à la paix, et de réaliser, par des moyens pacifiques, l'ajustement ou le règlement de différends ou de situations susceptibles d'amener une rupture de la paix. Or, comment les Etats-Unis répondent-ils à ce premier principe? Peut-on, lorsqu'on substitue l'action unilatérale à l'action collective et lorsqu'on débarque dans un pays une force de plus de 14 000 hommes, parler d'un règlement pacifique des différends?

163. Mieux vaut passer sur les violations du second objectif visant à "développer entre les nations des relations amicales fondées sur le respect du principe de l'égalité de droits des peuples et de leur droit à disposer d'eux-mêmes". L'agression des Etats-Unis détruit cet objectif de notre organisation. Peut-être le représentant des Etats-Unis cherche-t-il à nous démontrer que ces débarquements et l'occupation militaire qui est en préparation sont le moyen trouvé par les Etats-Unis pour développer entre les nations des relations amicales fondées sur le respect du principe de l'égalité de droits des peuples et de leurs droits à disposer d'eux-mêmes, afin de consolider la paix du monde.

164. Quant au troisième objectif de notre organisation, qui tend à "réaliser la coopération internationale en résolvant les problèmes internationaux ... en développant et en encourageant le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales pour tous",

attempts to hand over the Dominican people once again to foreign domination by means of the bombings, machine-gunning and large-scale military operations which have been carried out during the last five days in the Dominican Republic by the United States expeditionary forces?

165. What remains of the principle of sovereign equality of all States enshrined in the Article 2, paragraph 1, of the Charter when, in a shameless confession, the Executive of the United States, contradicting earlier statements, considers that a mere request from its ambassador in a country gives it the authority to order the landing of military forces prepared for action? The same fate has been reserved for the Principles which require Member States to refrain from the threat or use of force against the territorial integrity or independence of any State, or in any other manner inconsistent with the purposes of the Charter. The facts here are so obvious that they need no further explanation.

166. Moreover, since the Charter, in Article 2, paragraph 7, prohibits the United Nations, which is responsible for maintaining international peace and security, from intervening in the domestic matters of Member States, the flagrant illegality of the intervention of one of its Members in the affairs of another is obvious.

167. In brief, there is nothing in the Principles and Purposes which govern this Organization that has been respected by the United States Government in the case of the Dominican Republic. It cannot even use its favourite shield of an extended application of the right of individual self-defence which Article 51 guarantees to all Member States and which on previous occasions it has used as a fig leaf in an attempt to cover up its aggression. It can make no allegations of that nature.

168. The only basis which can sustain the United Nations is unlimited respect for the principle of the sovereign equality of States and of non-intervention in their domestic matters. If these principles could be violated at will by a great imperialist Power, then the United Nations would have no reason to exist and would die unsung as did its predecessor, the League of Nations.

169. The statement made last night by President Johnson was an intolerable affront to world opinion, to the dignity of the peoples of Latin America and to the most elementary decency. In an unholy brew of the worst political outpourings ever recorded in the history of imperialism, he lied shamefully when he said that he had no desire to interfere in the domestic affairs of a sister republic. He lied shamefully when he affirmed that "the Dominican rebellion was placed in the hands of Communist conspirators". He lied shamefully when he said that the purpose of his criminal action was "to prevent the establishment of another Cuba in this hemisphere". He lied shamefully when he said "we support no single man or any single group of men in the Dominican Republic". He lied shamefully from the beginning to the end of his despicable statement. The facts are there, like

est-il compatible avec les tentatives qui sont faites pour livrer à nouveau le peuple dominicain à la domination étrangère au moyen des bombardements, des mitraillages et des vastes opérations militaires effectués depuis cinq jours dans ce pays par le corps expéditionnaire des Etats-Unis?

165. Que reste-t-il du principe de l'égalité souveraine des Etats qui figure dans le paragraphe 1 de l'Article 2 de la Charte, lorsque le Président des Etats-Unis, contredisant ses déclarations antérieures, dit sans vergogne qu'une simple requête de son ambassadeur dans un pays quelconque lui confère le pouvoir d'autoriser le débarquement de forces armées dans le pays en question? Un sort identique est réservé aux principes qui interdisent à tout Etat Membre de recourir à la menace ou à l'usage de la force contre l'intégrité territoriale ou l'indépendance d'un pays ou d'agir de toute autre façon incompatible avec les vues de la Charte. Les faits sont là et ils sont si éloquents qu'ils ne nécessitent aucune explication supplémentaire.

166. Si, d'autre part, la Charte, au paragraphe 7 de l'Article 2, interdit à l'Organisation — qui détient la responsabilité du maintien de la paix et de la sécurité internationales — d'intervenir dans les affaires intérieures des Etats Membres, l'intervention de l'un de ses Etats Membres dans les affaires d'un autre est donc une illégalité flagrante.

167. En résumé, ni les principes ni les objectifs de notre organisation n'ont été respectés par le Gouvernement des Etats-Unis dans le cas de la République Dominicaine. On ne peut ici invoquer l'excuse favorite de l'application abusive du droit de légitime défense que l'Article 51 garantit à tout Etat Membre, et qui a déjà été utilisée, précédemment, pour masquer une agression. Dans le cas présent on ne peut rien alléguer de semblable.

168. Le seul fondement qui peut soutenir l'Organisation des Nations Unies est le respect, sans restriction, des principes d'égalité souveraine des Etats et de non-ingérence dans leurs affaires intérieures. Si ces principes pouvaient être violés par le caprice d'une grande puissance impérialiste, l'Organisation des Nations Unies n'aurait plus de raison d'être et périrait sans gloire, comme l'a fait la Société des Nations.

169. Le discours prononcé hier soir par le président Johnson est une offense intolérable à l'opinion publique mondiale, à la dignité des peuples de l'Amérique latine et à la décence la plus élémentaire. Dans l'un des pires flots d'ordures politiques de l'histoire de l'impérialisme, il ment effrontément quand il affirme qu'il n'a aucun désir d'intervenir dans les affaires intérieures d'une république sœur. Il ment effrontément quand il affirme que "les conspirateurs communistes se sont emparés de la rébellion dominicaine". Il ment effrontément quand il affirme que "l'objectif de son action criminelle est d'empêcher l'établissement d'un autre Cuba dans l'hémisphère". Il ment effrontément quand il dit: "Nous ne nous appuyons pas sur un homme ou sur un groupe particulier dans la République Dominicaine". Il ment effrontément, d'un bout à l'autre de son discours

clenched fists, to show President Johnson up as the epitome of the imperialist, hypocrite, criminal and pirate.

170. The policy of blackmail pursued by the Government of President Johnson must be stopped by the United Nations. The danger it presents is still more evident if we consider that in its growing insolence it shows an increasing tendency arrogantly to overestimate its power and its chances of success in an atomic adventure. Thus it launches itself irresponsibly into a policy of shameless brutality, which may at any moment provoke a universal conflagration.

171. The Revolutionary Government of Cuba urges the Security Council to condemn these acts most severely and to demand the immediate withdrawal of the United States military forces, adopting the necessary measures to that end.

172. Whatever measures are adopted, the Revolutionary Government and the people of Cuba are fully convinced that the Dominican people will finally triumph, for, as our Prime Minister has said, "nothing now will contain the struggle, for those heroic patriots who faced tanks and destroyed them and who, in the midst of the attack took the fortress of Ozama by assault will not relax their efforts, they will not cease to fight in one way or another, as they fight today, or as the Viet-Namese fight, or as Sandino fought, or as the Venezuelans fight or as the Colombians fight. They will continue their struggle, for nothing and nobody can crush the will and the heroism of the people".

173. The PRESIDENT: I call upon the representative of the Soviet Union who wishes to speak in exercise of his right of reply.

174. Mr. FEDORENKO (Union of Soviet Socialist Republics) (translated from Russian): Mr. President, the Soviet delegation considers it necessary to exercise the right of reply with regard to the inadmissible attacks which the representative of the United States made in his statement a short while ago.

175. In recent times we have often heard United States representatives deliver, in various organs of the United Nations, malicious and slanderous attacks upon the concept of socialism, the principles of communism and the international communist movement.

176. We have also frequently heard malicious attacks against our socialist country and the peaceable foreign policy of the Soviet Union and other socialist States. These vile attacks, which surpass in cynicism even the fabrications of Goebbels and his agents, are merely evidence of the impotent frenzy of those defending imperialism in face of the irresistible process whereby human society is developing towards the most democratic and just social order. Nobody will succeed in suppressing the will of all the world's peoples to a better future, either by poisonous slander or by force of arms.

object. Les faits sont là, brandis comme des poings, et ils désignent le président Johnson comme le prototype de l'imperialiste, de l'intrigant, du criminel et de l'aventurier.

170. Notre organisation doit mettre fin à la politique de chantage poursuivie par le gouvernement du président Johnson. Le danger qu'elle comporte apparaît plus nettement si l'on considère que, dans son insolence croissante, se manifeste une tendance chaque fois plus accentuée à trop présumer de ses forces et de la possibilité de recourir à une aventure atomique; et il se lance ainsi follement dans une politique de brutalité téméraire qui, à tout moment, peut se transformer en un incendie universel.

171. Le Gouvernement révolutionnaire de Cuba prie instamment le Conseil de sécurité de condamner catégoriquement les faits en question, d'exiger le retrait immédiat des forces militaires des Etats-Unis et d'adopter des mesures pertinentes à cet effet.

172. Quelles que soient d'ailleurs les mesures adoptées, le Gouvernement révolutionnaire et le peuple de Cuba sont persuadés que le peuple dominicain remportera la victoire finale parce que, comme l'a dit notre premier ministre, "rien ne pourra plus arrêter la lutte, car les héroïques patriotes qui ont fait face aux tanks et qui les ont détruits, et qui, au cours de l'intervention, ont pris la forteresse d'Ozama, ne cesseront pas de lutter d'une façon ou d'une autre, comme ils luttent aujourd'hui, comme luttent les Colombiens, comme a lutté Sandino, comme ont lutté les Vénézuéliens, comme luttent les Vietnamiens; ils poursuivront le combat, parce que rien ni personne ne peut briser la volonté et l'héroïsme des peuples".

173. Le PRESIDENT (traduit de l'anglais): Je donne la parole au représentant de l'Union des Républiques socialistes soviétiques, qui désire exercer son droit de réponse.

174. M. FEDORENKO (Union des Républiques socialistes soviétiques) [traduit du russe]: La délégation soviétique a jugé nécessaire d'exercer son droit de réponse devant les attaques inqualifiables que vient de se permettre le représentant des Etats-Unis d'Amérique.

175. Ces derniers temps, nous avons entendu plus d'une fois, dans divers organes des Nations Unies, le représentant des Etats-Unis attaquer odieusement et calomnier les idées du socialisme, les principes du communisme et le mouvement communiste international.

176. Nous avons entendu maintes attaques malveillantes contre notre pays socialiste, contre la politique extérieure pacifique de l'Union soviétique et celle des autres pays socialistes. Ces attaques ignominieuses, qui dépassent même par leur cynisme les inventions de la clique de Goebbels, pourtant passée maître dans cet art, témoignent uniquement de la rage impuissante des défenseurs de l'imperialisme devant la marche irréversible de la société humaine vers le régime le plus démocratique et le plus juste. Nul ne réussira, ni par le poison de la calomnie, ni par la force des armes, à faire obstacle à la volonté des peuples du monde entier qui aspirent à un avenir meilleur.

177. We realize that the United States representative does not like the fact that many countries of Eastern Europe, which now live in conditions of real democracy and freedom, have set out on the socialist road. These countries have freed themselves from such "charms" of Western and United States democracy as violent racism, unemployment, poverty, the monstrous growth of crime, and so forth.

178. The United States, naturally, is not pleased that the Hungarian people gave the proper rebuff to the fascist coup—organized, incidentally, with the support of United States imperialism. However, the United States will not succeed in distorting the well-known facts concerning the period of the cold war, the instigator of which was the United States itself. It will not succeed in justifying the crimes which it has committed against the peoples of Viet-Nam, Korea, the Congo and other Asian, African and Latin American countries. It will not succeed in whitewashing its criminal collusion with the West German revisionists, who, as in the time of Hitler, are preparing for new military adventures and the reshaping of the map of Europe.

179. It is well known that when the representatives of the imperialist Powers have no arguments they usually pour out the vials of their wrath upon communism. This is the course taken by the United States representative today, and by the United Kingdom representative at the Council's morning meeting.

180. The United States representative did not hesitate to refer, here in the Security Council, to Hitler, who unleashed a monstrous war against the Soviet Union. We would remind the United States representative that the Soviet people, which on 9 May of this year will observe the twentieth anniversary of the victory over the fascist invasion, bore on its shoulders a protracted war against the fascist hordes. My United States colleague should remember that the Soviet people, pouring out its blood, held out against the desecration of its homeland, and saved civilization, including the people of the United States, which at that time was our ally against the Hitlerite invaders.

181. It is appropriate to remind our United States colleague here of the words of General MacArthur, a man whom no one ever suspected of pro-communist sympathies. He said—and I am quoting from memory, as there are some things that are remembered very well—that the fate of world civilization rested on the glorious banners of the Soviet Army.

182. It does not suit someone like the United States representative, who is no longer a young man and is well aware of historical truth, to stray into blasphemy and repeat fabrications here with such cynicism, casting a shadow on the Soviet people's heroic struggle against fascism. It is all the more unforgivable since it is precisely the United States which has now extended the hand of friendship to the associates of Hitler, who are again threatening peace in Europe and throughout the world.

177. Nous comprenons que le représentant des Etats-Unis soit mécontent à l'idée que de nombreux pays d'Europe orientale, qui connaissent maintenant des régimes vraiment démocratiques et libres, se sont engagés dans la voie du socialisme. Ces pays se sont libérés de "bienfaits" de la démocratie américaine et occidentale tels que le déchaînement du racisme, le chômage, la misère, les proportions gigantesques prises par la criminalité, etc.

178. Bien entendu, les Etats-Unis sont mécontents de voir que le peuple hongrois a écrasé énergiquement le putsch fasciste organisé avec l'appui de l'impérialisme américain. Mais les Etats-Unis ne réussiront pas à déformer des faits connus de tous concernant la période de la guerre froide, dont ils ont été les instigateurs. Ils ne réussiront pas à justifier les crimes qu'ils ont commis contre les peuples vietnamien, coréen, congolais et contre les peuples d'autres pays d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine. Ils ne réussiront pas à blanchir le complot criminel ourdi avec les revanchards de l'Allemagne occidentale qui, comme au temps d'Hitler, sont prêts à se lancer dans de nouvelles aventures destinées à remanier la carte de l'Europe.

179. On sait que lorsque les représentants des puissances impérialistes sont à court d'arguments, ils font habituellement retomber leur colère sur le communisme. C'est précisément la manière dont se sont comportés, à la séance de ce matin, le représentant des Etats-Unis et le représentant du Royaume-Uni.

180. Le représentant des Etats-Unis ne s'est pas gêné ici, au Conseil de sécurité, pour parler d'Hitler qui a déclenché une guerre monstrueuse contre l'Union soviétique. Nous voudrions rappeler au représentant des Etats-Unis que le peuple soviétique, qui se prépare à célébrer le 9 mai prochain le vingtième anniversaire de la victoire remportée sur l'envahisseur fasciste, a dû supporter pendant de longues années le poids de la guerre contre les hordes fascistes. Le peuple soviétique, ruisselant de sang, a réussi à épargner à sa patrie la profanation, à sauver la civilisation, y compris pour le peuple américain, qui était alors notre allié contre les envahisseurs hitlériens.

181. Il est bon de rappeler ici, à l'adresse de notre collègue américain, ce que disait en son temps le général MacArthur, homme que nul n'aurait assurément jamais soupçonné de sympathies procommunistes. Il disait — je cite de mémoire car il y a des choses qui se gravent dans la mémoire — que l'avenir de la civilisation mondiale reposait sur les nobles étendards de l'armée soviétique.

182. Il ne vous sied pas, Monsieur le représentant des Etats-Unis, vous qui n'êtes plus un jeune homme, vous qui connaissez bien la vérité historique, de vous laisser aller aux sacriléges, de répéter avec un tel cynisme des inventions forgées de toutes pièces, de jeter une ombre sur la lutte héroïque du peuple soviétique contre l'hitlérisme. C'est une chose d'autant plus impardonnable que les Etats-Unis, et nul autre, ont tendu une main secourable aux compagnons d'armes d'Hitler qui menacent à nouveau la paix de l'Europe et du monde entier.

183. It is my United States colleague who has forced me to speak of these matters, and I wish to say that it is precisely the United States which has flagrantly violated the Potsdam agreements providing for the complete disarmament of German fascism and other measures aimed at preventing German militarism from ever again creating a threat to mankind.

184. Matters have reached a point where the United States is making plans to reorganize the German revanchists, to bring the West German revanchists closer to obtaining the most terrible weapon of our times—the nuclear weapon. And after all this, the representative of the United States has the audacity to remind us of Hitler, whose followers are now receiving every kind of support from the United States in the restoration of their military potential!

185. The United States has found no words of condemnation for the fact that in West Germany—despite the rules of international law, despite the Charter of the Nürnberg Tribunal, and despite the agreements between the allies in the Second World War—a law has been passed which frees Nazi criminals from responsibility. Instead of embarking on distortions of history and truth, the representative of a great Power would have done better to find the courage to condemn the policy of conniving at aggression, at the aims of German militarism—that same policy of connivance by the imperialist powers of the West which led, via Munich, to the unleashing of the Second World War.

186. With regard to the United States representative's expressions of solidarity with his neighbour to the right, Lord Caradon, who poured out his anger at the Soviet Union during the Security Council's morning meeting and ventured to make every kind of insinuation about my country, it is hardly necessary to dwell on such matters in any detail. I trust we shall not be judged too harshly if we turn to the wisdom of Japan, where there is a saying to the effect that "even in the lion's skin there may be a moth, and a few other things too".

187. We wish to state quite firmly that the United States will not succeed in diverting the discussion in the Security Council to another subject, will not succeed in evading here a direct answer for its armed intervention against a small Latin American country. That is the question which the Council is discussing at the moment, and not any other matter. The statement by the representative of the United States, who made every kind of attempt to justify the United States intervention in the Dominican Republic, makes one think of the old adage which runs: "An unjust cause cannot be defended".

188. Armed intervention in the Dominican Republic by the United States is taking place. The country is occupied by United States troops and the interventionists have set off a bloody battle there; but the representative of the United States in the Security Council tries to smooth all this over, distort it, justify it and transfer the discussion to an entirely different sphere. His statement is a reflection of the confusion and feverish changing of arguments

183. Vous m'avez contraint de parler de ces choses, mon cher collègue, et je veux dire que ce sont bel et bien les Etats-Unis qui ont brutallement foulé aux pieds les accords de Potsdam, qui prévoyaient le désarmement total du fascisme allemand ainsi que d'autres mesures destinées à empêcher que le militarisme allemand ne représente à nouveau une menace pour l'humanité.

184. Les choses en sont venues au point où les Etats-Unis élaborent des plans visant à réhabiliter les revanchards de l'Allemagne occidentale et à leur permettre d'accéder à l'arme la plus terrible de notre époque — l'arme nucléaire. Et après cela, Monsieur le représentant des Etats-Unis, vous avez l'audace de venir nous parler d'Hitler, dont les héritiers se servent de l'appui des Etats-Unis pour rétablir leur puissance militaire.

185. Les Etats-Unis n'ont cependant pas trouvé de mots pour condamner ce qui se passe en Allemagne occidentale. Nonobstant les règles du droit international, le statut du tribunal de Nuremberg et les accords conclus entre les puissances alliées de la deuxième guerre mondiale, l'Allemagne occidentale a adopté une loi d'amnistie qui soustrait les criminels nazis aux poursuites judiciaires. Au lieu de déformer la vérité et l'histoire, le représentant d'une grande puissance ferait mieux de trouver le courage de condamner la politique de tolérance à l'égard de l'agression et des visées du militarisme allemand, cette politique que les puissances impérialistes de l'Occident avaient pratiquée jadis et qui a conduit par le chemin de Munich à la seconde guerre mondiale.

186. Quant à la solidarité apportée à notre collègue américain par son voisin de droite, lord Caradon, qui, à la séance de ce matin, a manifesté sa colère à l'égard de l'Union soviétique et s'est permis toutes sortes d'insinuations à l'égard de mon pays, point n'est besoin, je crois, que je m'y arrête. Qu'on me pardonne de puiser dans la sagesse japonaise mais j'aimerais vous rappeler que "même dans une peau de lion on peut trouver des mites... et bien d'autres choses aussi".

187. Nous voudrions déclarer sans équivoque que les Etats-Unis ne réussiront pas à aiguiller le Conseil de sécurité vers une autre question et qu'il leur faudra répondre ici de l'intervention armée qu'ils ont commise contre un petit pays de l'Amérique latine. Le Conseil examine en ce moment cette question, et nulle autre. L'intervention du représentant des Etats-Unis, qui a cherché par tous les moyens à justifier l'intervention américaine en République Dominicaine, évoque involontairement dans notre esprit cette vieille vérité qu'"une mauvaise cause est indéfendable".

188. La République Dominicaine est victime de l'intervention armée des Etats-Unis. Le pays est occupé par les troupes américaines, les interventionnistes y ont fait couler le sang et le représentant des Etats-Unis au Conseil de sécurité cherche à arranger les faits, à déformer la vérité, à se justifier et à faire dévier la conversation vers un sujet tout à fait étranger. Son intervention reflète la confusion qui apparaît aujourd'hui dans la propagande officielle des

and pretext which are to be seen today in the official propaganda of the United States, in a vain effort to cover up in some way what is very obvious to all—namely, that the armed interference by the United States in the domestic affairs of a small Latin American country serves nothing but openly imperialist ends.

189. Indeed, only a few days ago the official, the "cover-up" version, as it were, put out by the United States Government was an argument to the effect that the only motive in landing United States Marines in Santo Domingo was the desire to protect the lives of United States citizens. Proper respect was paid to this argument by the United States representative in his statement, apparently in accordance with instructions which he had received. However, scarcely had the United States had time to play this worn-out record which it has put on time and again—the most recent occasion being only a few months ago in connexion with the United States-Belgian intervention in the Congo—when another no less well-worn record was threatened: the argument that the Dominican Republic was threatened by communism.

190. And now we have United States propaganda—this also applies to today's statement by the United States representative—performing miracles of tightrope-walking. It is trying to play both records at once, since it is a little inconvenient simply to throw out the first one. It is naturally counting on being able to use it again for other small countries in order to justify United States intervention. I have before me an article from the United States Department of State Bulletin, No. 578, of 31 July 1950. We have already referred to it, and shall continue to do so. We shall also request the President of the Security Council to circulate it as an official document.^{3/}

191. The miserable argument of "protecting the lives of United States citizens", put forward as a motive for United States intervention in the Dominican Republic, has again deceived nobody. Nobody has been in any doubt about its falsehood—not to mention the fact that the lives of these United States citizens were threatened by no one, they were for the most part taken out of the country; not one of them—I repeat, not one—suffered, yet the United States intervention continues. Moreover, it is expanding. There are already more than 14,000 United States troops in that small country.

192. Then, when the deception was unmasked, the United States started to play—first in a soft whisper, but yesterday at full volume—the second and no less well-worn record from its pathetic stock of primitive pretexts. Now, the United States says that, in fact, the main reason for the landing of armed United States troops in the Dominican Republic was the fear of a second Cuba materializing there.

193. Thus the reason for United States intervention in the domestic affairs of another country is precisely

Etats-Unis; celle-ci modifie fiévreusement ses thèses et les divers prétextes qu'elle invoque pour essayer en vain de dissimuler par quelque moyen ce fait qui nous paraît l'évidence même, à savoir que l'intervention armée des Etats-Unis dans les affaires intérieures de ce petit pays d'Amérique latine vise des objectifs exclusivement impérialistes.

189. En effet, il y a quelques jours à peine, la version officielle que le Gouvernement des Etats-Unis répandait pour dissimuler la vérité était que le débarquement des marines américains à Saint-Domingue était uniquement motivé par le souci de défendre la vie des citoyens américains. Agissant manifestement sur les instructions de son gouvernement, le représentant des Etats-Unis a dûment payé tribut ici à cette version. Toutefois, à peine les Etats-Unis ont-ils eu le temps de nous jouer ce disque usé — qu'ils nous avaient fait entendre pour la dernière fois il y a quelques mois à peine lors de l'intervention américano-belge au Congo — qu'ils nous ont ressorti cet autre disque, tout aussi usé, de la menace communiste en République Dominicaine.

190. Voici que maintenant la propagande américaine fait des merveilles d'acrobatie, et tout particulièrement le représentant des Etats-Unis dans son intervention d'aujourd'hui. Elle cherche à jouer les deux disques à la fois, puis à en mettre un de côté, purement et simplement, ce qui ne lui est pas si facile. D'ailleurs, elle compte bien l'utiliser encore pour d'autres petits pays afin d'y justifier l'intervention américaine. J'ai ici sous les yeux un article tiré du Department of State Bulletin No 578, daté du 31 juillet 1950. Nous nous y sommes déjà référés et nous le faisons à nouveau. Nous demanderons ensuite au Président de bien vouloir le publier comme document officiel du Conseil de sécurité^{3/}.

191. Cette thèse boîteuse — à savoir: "protéger les citoyens américains" — qui a été invoquée pour justifier l'intervention américaine en République Dominicaine n'aura trompé personne cette fois-ci non plus. Personne n'a douté de son caractère mensonger, sans parler bien sûr du fait que la vie de ces Américains n'était nullement menacée; en effet, la plupart d'entre eux avaient été conduits hors du pays et aucun — je répète, aucun — n'a souffert des événements. Et cependant, l'intervention américaine se poursuit; bien plus, elle s'étend, si bien que l'on trouve déjà dans ce petit pays plus de 14 000 soldats américains.

192. Une fois cette tromperie démasquée, les Etats-Unis ont fait passer, d'abord en sourdine, et hier à tue-tête, leur deuxième disque, non moins usé, qu'ils ont tiré du triste arsenal de leurs prétextes simplistes. Ils nous disent maintenant, voyez-vous, que la raison principale de l'invasion de la République Dominicaine par les forces armées des Etats-Unis est la peur de voir ce pays transformé en un deuxième Cuba.

193. Ainsi, la cause de l'intervention armée des Etats-Unis dans les affaires intérieures d'un autre

^{3/} Subsequently issued as document S/6325. See Official Records of the Security Council; Twentieth Year, Supplement for April, May and June 1965.

^{3/} Distribué ultérieurement sous la cote S/6325. Voir Documents officiels du Conseil de sécurité, vingtième année, Supplément d'avril, mai et juin 1965.

the barefaced desire of the United States to interfere in those affairs, in order to dictate to the country concerned what kind of a régime the United States would like it to have. In other words, the intervention was carried out because the White House considered that that was essential to the United States. Is that not an irrefutable argument? What a convincing motivation for those who are guided by the single concept of the strength of the policeman and the law of the jungle! Moreover, as *The New York Times* so delicately puts it in regard to this lawless argument, and I quote: "Out of respect for the sensitivity of the Latin Americans, it was not, in public, fully acknowledged."

194. Indeed, in yesterday's statement by the White House, it alternates with the argument of a humanitarian mission. And this is comprehensible. The United States cannot fail to understand that, whatever far-fetched pretext it advances for its invasion of the Dominican Republic, the Latin American countries cannot but shudder at the open return of United States imperialism to a policy of brute force in Latin America. And the question here is certainly not what the United States uses in order to cover up its actions, but what it is doing in practice.

195. What threat of communism in what Latin American country can be involved, when United States armed intervention in sovereign Latin American countries began long before the emergence of scientific communism? What threat of communism can there have been, for example, in 1824 when United States troops were landed in Puerto Rico? Do not the United States propagandists make themselves look ridiculous, even in their own eyes? What threat of communism can there have been in 1846 when United States troops disembarked at Veracruz in Mexico?

196. The facts of history show that the only change is in the pretexts on which United States imperialism has intervened in Latin American countries; the essence of its interventionist policy has remained the same. United States marines have landed in Panama and Cuba, in Mexico and Nicaragua, in Haiti and Uruguay, in Chile and Brazil, in Honduras and Guatemala. As for the Dominican Republic, United States marines landed there in 1903 on the pretext of "protecting American lives and property". They were also there from 1912 to 1914 on the pretext of "protecting Dominican Customs houses". They were again landed in the Dominican Republic in 1916 on the pretext that the Dominicans were unwilling to carry out the tax reforms which were being imposed on them by Washington.

197. On this ridiculous pretext, United States marines remained in the Dominican Republic, on that occasion, for eight years. The result of this United States occupation of the country was, as we know, the establishment in the Dominican Republic of the bloody régime of the dictator Trujillo, who was given every possible support by the United States of America.

198. It is with such a shameful record of constant and flagrant intervention in the domestic affairs of Latin American countries that the United States,

Etat est leur désir éhonté de s'immiscer dans ses affaires afin de lui imposer le régime qu'ils souhaitent y voir établi. Autrement dit, l'intervention a été décidée parce que la Maison-Blanche a estimé que cela était bon pour les Etats-Unis. Quel argument irrésistible, en vérité! Quelle justification convaincante pour ceux qui ne connaissent que la force du gendarme et la loi de la jungle. D'ailleurs, le *New York Times*, évoquant délicatement cette thèse de brigand, écrivait: "Par respect pour la susceptibilité des Latino-Américains, cette thèse n'a pas été intégralement admise de façon officielle."

194. Dans sa déclaration d'hier, la Maison-Blanche a invoqué cette raison avec, en même temps, des motifs humanitaires. Cela se comprend. Les Etats-Unis ne peuvent pas ne pas comprendre que, quel que soit le prétexte qu'ils vont inventer pour justifier leur invasion de la République Dominicaine, les pays d'Amérique latine ne peuvent que frémir devant ce retour "agrant de l'impérialisme américain à sa politique de force brutale en Amérique latine. Peu importe d'ailleurs les prétextes qu'invoquent les Etats-Unis pour dissimuler leurs agissements! Ce qui compte, c'est ce qu'ils font dans la pratique.

195. Mais comment peut-on parler de menace communiste dans un quelconque des pays de l'Amérique latine alors que l'intervention armée des Etats-Unis dans les Etats souverains de l'Amérique latine avait commencé longtemps avant l'apparition du communisme scientifique? De quelle menace communiste aurait-on pu parler par exemple en 1824 alors que les troupes américaines débarquaient à Porto Rico? Les propagandistes américains ne se trouvent-ils pas ridicules à leurs propres yeux? De quelle menace communiste aurait-on pu parler en 1846 alors que les troupes américaines débarquaient à Veracruz, au Mexique?

196. L'histoire nous montre que seuls les prétextes invoqués par l'impérialisme américain pour envahir les pays d'Amérique latine ont changé mais que sa politique d'intervention est demeurée essentiellement la même. L'infanterie de marine américaine a effectué des débarquements à Panama et à Cuba, au Mexique e. au Nicaragua, en Haïti et en Uruguay, au Chili et au Brésil, au Honduras et au Guatemala. Quant à la République Dominicaine, les marines américains y ont déjà débarqué en 1903 sous le prétexte de "défendre la vie et les biens des ressortissants américains". Ils s'y sont retrouvés de 1912 à 1914, sous celui de "protéger les douanes dominicaines". Ils y ont débarqué à nouveau en 1916, cette fois parce que les Dominicains refusaient les réformes fiscales que leur imposait Washington.

197. Sous ce prétexte ridicule, l'infanterie de marine américaine est demeurée alors huit années entières en République Dominicaine. A la faveur de l'occupation de ce pays par les Etats-Unis, la dictature sanglante de Trujillo a pu s'y maintenir grâce à l'appui dont il a systématiquement bénéficié auprès des Etats-Unis.

198. C'est avec un dossier aussi ignominieux d'interventions flagrantes et ininterrompues dans les affaires intérieures des Etats de l'Amérique latine que les

whose armed forces only last year took such savage reprisals on the peaceful population of Panama and have just invaded the Dominican Republic, is now trying to blame everything on the Communists.

199. The truth, the sober truth today facing Latin America is that the United States is now openly proclaiming that the basis of its policy in the Western hemisphere is intervention in any Latin American country whose domestic affairs and aspiration to independence are not to the taste of United States imperialism. Yesterday the victim of United States imperialism was Panama; today it is the Dominican Republic; tomorrow, if this crime is not resolutely stopped, it will be other Latin American countries.

200. The situation is, of course, not at all as the United States tries to present it. We should remember the truth, enshrined in the United Nations Charter but long forgotten by the United States, that it is for the peoples of all countries to choose whatever system they please and that no one has the right to interfere in their domestic affairs.

201. What is happening today in the Dominican Republic is clear to any unprejudiced observer. The Dominican people are struggling against a reactionary, anti-popular dictatorship. The aim of those who have risen up in rebellion is to re-establish a constitutional government in the country, elected, incidentally, under the supervision of the Organization of American States. The reactionary, anti-popular junta in the Dominican Republic is a creation of United States imperialism, a puppet of the United States in the Dominican Republic, a means of exerting foreign control over the country's life.

202. That is why, striving to perpetuate the bases for its interference in the domestic affairs of this small Latin American country, the United States rushed to the assistance of this handful of usurpers. In so doing, the United States once more confirmed what is becoming increasingly apparent. It lays its stakes on the most reactionary forces in Latin America and, in order to establish those forces in power, resorts more and more to direct armed intervention in the domestic affairs of the Latin American countries.

203. That is why United States marines have now been landed in the Dominican Republic. That is why the armed forces of the interventionists are acting jointly with the gangs of the junta and together with them are shooting down the democratic forces of Santo Domingo. This is in direct conformity with the nature of the interventionist policy of the United States.

204. In these circumstances, the claim by the United States representative that the question of United States intervention in the Dominican Republic should be referred to the Organization of American States for consideration looks like a pitiful and cowardly attempt on the part of the United States to escape responsibility.

205. The landing of United States troops in the Dominican Republic, and the participation of these

Etats-Unis — dont les forces armées ont organisé l'année dernière une répression sanglante contre la population civile de Panama et ont envahi aujourd'hui la République Dominicaine — s'efforcent de rendre les communistes responsables de tout.

199. Les pays de l'Amérique latine se trouvent aujourd'hui devant une cruelle vérité: les Etats-Unis font ouvertement aujourd'hui de l'intervention dans tout Etat d'Amérique latine dont les affaires intérieures ou les aspirations à l'indépendance n'ont pas l'heure de plaire à l'imperialisme américain la base de leur politique en Occident. Hier, Panama était la victime de l'imperialisme américain, aujourd'hui la République Dominicaine; demain ce seront d'autres pays de l'Amérique latine si on ne met pas fin résolument à ce crime.

200. La situation ne se présente évidemment pas du tout comme le représentant des Etats-Unis cherche à nous le faire croire. Nous rappellerons à cet égard une vérité inscrite dans la Charte des Nations Unies que les Etats-Unis ont depuis longtemps oubliée, à savoir qu'il appartient au peuple de chaque pays de choisir le régime qui lui convient et que personne n'a le droit de s'immiscer dans ses affaires intérieures.

201. Ce qui se passe aujourd'hui en République Dominicaine est parfaitement clair pour tout observateur impartial. Le peuple dominicain lutte contre la dictature antipopulaire de la réaction. L'objectif des insurgés est de rétablir le gouvernement constitutionnel élu, soit dit en passant, sous le contrôle de l'Organisation des Etats américains. La junte antipopulaire de la réaction est la créature de l'imperialisme américain, le support des Etats-Unis en République Dominicaine, l'instrument de contrôle de l'étranger sur la vie du pays.

202. Voilà pourquoi les Etats-Unis, soucieux de conserver par devers eux une raison d'intervenir dans les affaires intérieures de ce petit pays d'Amérique latine, se sont précipités au secours de cette poignée d'usurpateurs. Ce faisant, ils ont confirmé une fois de plus ce qui apparaît de plus en plus clairement: en Amérique latine, ils misent sur les éléments les plus réactionnaires et, pour les imposer, ils interviennent de plus en plus dans les affaires intérieures des pays.

203. Voilà pourquoi l'infanterie de marine américaine a débarqué en République Dominicaine. Voilà pourquoi les forces armées des interventionnistes opèrent aujourd'hui aux côtés des bandes de la junte et tirent avec elle sur les forces démocratiques de Saint-Domingue. Telle est la loi de la politique d'intervention des Etats-Unis, telle en est la réalité.

204. Dans ces conditions, lorsque le représentant des Etats-Unis vient nous affirmer que la question de l'intervention des Etats-Unis en République Dominicaine devrait être soumise à l'examen de l'Organisation des Etats américains, nous y voyons une triste tentative que font les Etats-Unis sous l'empire de la peur pour échapper à leurs responsabilités.

205. Le débarquement en République Dominicaine des forces américaines et leur participation à l'écrasement

troops in the suppression of the struggle of this small country's people for freedom and independence, can only be regarded as an act of direct aggression and flagrant intervention in the domestic affairs of the Dominican Republic. The Security Council is therefore not only entitled but is in duty bound, under Article 39 of the United Nations Charter, to consider urgently the question of the armed intervention by the United States in the domestic affairs of the Dominican Republic, which has been raised by the Soviet Union. Claims that the question of the situation in the Dominican Republic is a subject for consideration by the OAS can in no way be accepted as a reason for the Security Council not carrying out its duty in connexion with the situation which has arisen in the Dominican Republic as a result of United States aggression.

206. The Charter of the United Nations, as we know, does not preclude the existence of regional arrangements or agencies for dealing with matters relating to the maintenance of international peace and security. First, however, under Article 52 of the Charter, an indispensable condition for the activities of such regional agencies is that they should be consistent with the purposes and principles of the United Nations, and particularly with the principle that, in order to ensure prompt and effective action, the Members of the United Nations have conferred on the Security Council—and not on any other body—primary responsibility for the maintenance of international peace and security.

207. Secondly, Article 53 of the United Nations Charter categorically prohibits any enforcement action by regional agencies without the authorization of the Security Council. With your permission, I will read out the following passage from Article 53, paragraph 1:

"The Security Council shall, where appropriate, utilize such regional arrangements or agencies for enforcement action under its authority. But no enforcement action shall be taken under regional arrangements or by regional agencies without the authorization of the Security Council."

Did the United States have this authorization from the Security Council? Perhaps Mr. Stevenson would be good enough to answer that question.

208. By what right, under what charter, on what basis did the invasion by United States troops take place?

209. It is no mere chance that my United States colleague has preferred to remain silent on this key question. For what the United States is doing is using armed force in violation of the United Nations Charter, in violation even of the Charter of the Organization of American States.

210. The situation which has been created by United States armed intervention in the domestic affairs of the Dominican Republic is too serious for the Security Council to ignore. This intervention, which has already cost the lives of thousands of Dominicans, gives rise to the danger that the international

ment du peuple de ce petit pays qui lutte pour sa liberté et son indépendance ne saurait être considérés que comme un acte d'agression, comme une intervention flagrante dans les affaires intérieures de la République Dominicaine. C'est pourquoi le Conseil de sécurité non seulement est en droit, mais encore a le devoir d'examiner d'urgence, conformément à l'Article 39 de la Charte, la question de l'intervention armée des Etats-Unis dans les affaires intérieures de la République Dominicaine présentée par l'Union soviétique. L'excuse de l'examen de la question par l'OEA ne saurait en aucun cas servir de prétexte pour empêcher le Conseil de sécurité de remplir son devoir en ce qui concerne la situation qui s'est créée en République Dominicaine à la suite de l'agression américaine.

206. Aucune disposition de la Charte des Nations Unies, on le sait, ne s'oppose à l'existence d'accords ou d'organismes régionaux destinés à régler les affaires qui touchent au maintien de la paix et de la sécurité internationales. Toutefois, premièrement, conformément à l'Article 52, la condition essentielle de l'existence de ces organismes régionaux est qu'ils soient compatibles avec les buts et les principes des Nations Unies, en particulier avec le principe selon lequel, afin que des mesures efficaces soient prises rapidement, les Membres de l'Organisation confient précisément au Conseil de sécurité, et non à un autre organe, la responsabilité principale du maintien de la paix et de la sécurité internationales.

207. Deuxièmement, la Charte, aux termes de l'Article 53, interdit de manière catégorique l'application de mesures coercitives par ces organisations régionales sans l'autorisation du Conseil de sécurité. Je me permettrai de rappeler ici les termes du paragraphe 1 de l'Article 53:

"Le Conseil de sécurité utilise, s'il y a lieu, les accords ou organismes régionaux pour l'application des mesures coercitives prises sous son autorité. Toutefois, aucune action coercitive ne sera entreprise en vertu d'accords régionaux ou par des organismes régionaux sans l'autorisation du Conseil de sécurité."

Je voudrais demander à M. Stevenson, en espérant qu'il voudra bien répondre à ma question, si les Etats-Unis ont reçu du Conseil de sécurité une telle autorisation.

208. De quel droit, en vertu de quelle charte, sur quelles bases a eu lieu l'invasion des troupes américaines?

209. Ce n'est certainement pas par effet du hasard que notre collègue américain a préféré garder le silence sur cette disposition fondamentale de la Charte. En effet, que font les Etats-Unis? Ils utilisent la force armée en violation de la Charte des Nations Unies, en violation de la Charte de l'Organisation des Etats américains.

210. La situation ainsi créée par l'intervention armée des Etats-Unis dans les affaires intérieures de la République Dominicaine est beaucoup trop grave pour que le Conseil de sécurité puisse la passer sous silence. Cette intervention qui a déjà coûté la vie à des milliers de Dominicains, cet acte de brigandage international

piracy engaged in by the United States will spread yet further. In the situation which has arisen, it is particularly necessary for the Security Council to react quickly and effectively and to take decisive measures. It must categorically condemn the United States armed intervention in the domestic affairs of the Dominican Republic and demand that the Government of the United States should immediately withdraw its occupation troops from the territory of this Latin American country, which is a State Member of the United Nations. International lawlessness must cease.

211. May I follow today's practice and, on the usual understanding, not ask for consecutive interpretation?

212. The PRESIDENT: I call upon the representative of the United States, who wishes to speak in exercise of his right of reply.

213. Mr. STEVENSON (United States of America): I do not intend to detain the Council for long at this stage, but I must reserve the right to speak again at somewhat greater length as the discussion proceeds, in view of some of the statements that have been made here this afternoon by the representatives of the Soviet Union and Cuba.

214. I have been interested by the fact that of late the Soviet Union representative seems always to bring two documents with him: one is his speech, and the other is his right of reply, prepared in advance. I wonder if we had not better re-label the right of reply the right to reply by unlimited extension of one's speech.

215. I should like to enquire: Did I cast any shadows on the gallant struggle of the Soviet armies in the last war? No, not one. Indeed, the Soviet Union representative could have found, had he wished to do so, some words of mine to quote in praise of that struggle.

216. But I do not think that any diversionary rhetoric can change the facts of history, or change the fact that since the war the world has been afflicted by some aggressive Powers, but the United States has not been one of them.

217. The Soviet Union representative has mentioned some moths in the lion's skin as examples of United States sins: Viet-Nam, the Congo, Korea. I would point out to the Security Council that all have been cases of attempts to protect the integrity and independence of States from outside interference.

218. I am not surprised that the Soviet Union representative is touchy about some of the record of the past twenty years, including its acquisition of great amounts of territory and its alliance with Nazi Germany. But I am surprised at exactly how touchy he has turned out to be. The Soviet Army did indeed, as I have said, fight most gallantly in the Second World War. We are all profoundly indebted to it for that, although I would hardly ascribe the entire credit to it, as the Soviet Union representative seemed to do. We were indeed prepared to continue in the post-

dont se sont rendus coupables les Etats-Unis d'Amérique, menace de s'étendre. Cette situation exige tout particulièrement de la part du Conseil de sécurité qu'il agisse rapidement et efficacement en prenant des mesures décisives. Il lui faut absolument condamner sans équivoque l'intervention armée des Etats-Unis dans les affaires intérieures de la République Dominicaine, il lui faut absolument exiger du Gouvernement des Etats-Unis qu'il retire immédiatement ses forces d'occupation du territoire de ce petit pays de l'Amérique latine, Etat Membre de l'Organisation des Nations Unies. Il faut mettre fin au brigandage international!

211. Je me conformerai à la procédure qui a été suivie aujourd'hui et renoncerai à l'interprétation consécutive de mon intervention avec les réserves d'usage.

212. Le PRESIDENT (traduit de l'anglais): Je donne la parole au représentant des Etats-Unis, qui désire exercer son droit de réponse.

213. M. STEVENSON (Etats-Unis d'Amérique) [traduit de l'anglais]: Je n'ai pas l'intention de retenir longtemps le Conseil à ce stade du débat, mais je me réserve le droit de parler à nouveau et plus longuement par la suite, étant donné certaines déclarations qui ont été faites cet après-midi par les représentants de l'Union soviétique et de Cuba.

214. J'ai remarqué avec intérêt que, depuis quelque temps, le représentant de l'Union soviétique semble toujours porter deux documents sur lui: son discours et le texte d'une intervention, prêté d'avance, pour exercer son droit de réponse. Je me demande s'il ne vaudrait pas mieux dans ce cas appeler le droit de réponse le droit d'allonger indéfiniment son discours.

215. Ai-je, je le demande, jeté le moindre discrédit sur la lutte courageuse des armées soviétiques au cours de la dernière guerre? Pas le moins du monde. En réalité, le représentant de l'Union soviétique aurait pu, s'il l'avait voulu, citer certaines paroles que j'ai prononcées à l'éloge de ces combattants.

216. Mais je crois qu'aucune rhétorique de diversion ne peut changer les faits de l'histoire, le fait entre autres que, depuis la guerre, le monde a souffert par la faute de certaines puissances agressives parmi lesquelles on ne peut compter les Etats-Unis.

217. Le représentant de l'Union soviétique a déclaré que l'on pouvait trouver des failles dans notre armure, parlant des méfaits des Etats-Unis au Viet-Nam, au Congo, en Corée. Je voudrais faire observer aux membres du Conseil de sécurité que dans chacun de ces cas il s'agissait de protéger l'intégrité et l'indépendance des Etats contre une ingérence étrangère.

218. Je ne suis pas surpris par la susceptibilité du représentant de l'Union soviétique en ce qui concerne certains événements des vingt dernières années et, notamment, l'acquisition par son pays de vastes territoires et son alliance avec l'Allemagne nazie. Ce qui me surprend, c'est le degré de susceptibilité dont il fait preuve. Les armées soviétiques ont certes, comme je l'ai dit, lutté avec grand courage au cours de la seconde guerre mondiale, et nous leur devons tous une profonde reconnaissance bien que le crédit ne leur en revienne pas entièrement, comme le représentant

war world the co-operation with the Soviet Union that had prevailed during the war. The blame for the great gulf which followed that war lies squarely and solely on the policies of the Soviet Union during that time.

219. I regret that in recent weeks the Soviet Union representative has revived—first in the Special Committee on Peace-keeping Operations, then in the Committee on the definition of aggression, then in the Disarmament Commission, and now in the Security Council—the language and techniques of the Stalin era. I hope that this is only a passing phase and that the frustrations of the Soviet Union's troubles with its former ally will not continue to plague us here.

220. I shall not speak any further about the history of the Soviet Union, as he has seen fit to speak about the history of my country. Russia did expand from the Duchy of Moscow to the Arctic, to Central Asia, and all the way to the Pacific. Facts which, I think, are familiar to all of us hardly need repetition here.

221. I should like to turn, for only a moment, to the extensive remarks of the representative of Cuba.

222. While it is not easy, I shall disregard the extreme offensiveness of many of the Cuban representative's remarks, such as his references to pirates in Washington and liars in the White House committing criminal acts. If he had spent as much time learning facts as he has spent learning epithets and insults, I think that he would have had some trouble getting quite so emotional about the imperialistic objectives of the United States in the Dominican Republic.

223. History will, I think, speak on the full significance of the present situation in the Dominican Republic, just as it will speak on the rescue mission in the Congo. And when it has spoken, it will be clear that the role of United States forces in the Dominican Republic has been constructive, and not destructive, of the freedom of the Dominican Republic.

224. I remind the representative of Cuba too that it has been necessary, as I have said, to send United States troops to several countries since the Second World War: to Korea, to Lebanon, to the Congo to evacuate foreigners, and to Viet-Nam. In no case have those troops derogated from the sovereignty and independence of the country in which they have been employed. Indeed, one of the main reasons for their dispatch has been to help preserve that independence, whether threatened by direct aggression or by the modern forces of subversion and totalitarian techniques.

225. The representative of Cuba has used freely some extreme language to express his conclusions about the sins of the United States and our malevolent purposes in the Dominican Republic, but few facts to support his conclusions and a good many false statements. Let me assure the representative of Cuba that he is misinformed and that I can categorically deny that the United States has done any bombing in

de l'Union soviétique semblait le dire. Nous étions prêts, en fait, à poursuivre avec l'Union soviétique, après la guerre, la coopération qui avait marqué cette période. La profonde division qui a suivi est due uniquement à la politique suivie alors par l'URSS.

219. Je regrette qu'au cours des dernières semaines le représentant de l'Union soviétique ait cru devoir faire revivre, d'abord au Comité spécial des opérations de maintien de la paix puis au Comité sur la définition de l'agression, puis à la Commission du désarmement et maintenant au Conseil de sécurité, le langage et les techniques de l'époque stalinienne. J'espère que ce n'est là qu'une phase provisoire et que les difficultés auxquelles se heurte l'URSS avec son ancienne alliée ne rejailliront pas sur nous.

220. Je ne parlerai pas davantage de l'histoire de l'Union soviétique bien que le représentant de l'Union soviétique ait cru bon de parler de l'histoire de mon pays. L'expansion de la Russie, partant du duché de Moscou, est allée jusqu'à l'océan Arctique, jusqu'à l'Asie centrale et jusqu'au Pacifique. Ces faits sont, je crois, connus de nous tous et n'ont pas besoin d'être répétés ici.

221. J'aimerais dire maintenant quelques mots des nombreuses observations du représentant de Cuba.

222. Quoiqu'il m'en coûte, je glisserai sur bien des remarques offensantes du représentant de Cuba, qui a parlé, par exemple, des pirates de Washington et des menteurs de la Maison-Blanche perpétrant des actes criminels. S'il avait passé autant de temps à étudier les faits qu'à apprendre des épithètes injurieuses et des insultes, je crois qu'il aurait eu du mal à parler avec tant de passion des objectifs impérialistes des Etats-Unis dans la République Dominicaine.

223. L'histoire révélera, je crois, la pleine signification de la situation qui règne actuellement dans la République Dominicaine, de même qu'elle expliquera le sens de la mission de sauvetage au Congo. Et alors, à ce moment-là, il sera patent que le rôle des forces des Etats-Unis dans la République Dominicaine aura été d'apporter la liberté à la République et non pas de l'en priver.

224. Je tiens à rappeler également au représentant de Cuba qu'il a été nécessaire, je le répète, d'envoyer des troupes américaines dans plusieurs pays depuis la deuxième guerre mondiale, en Corée, au Liban, au Congo pour assurer l'évacuation des étrangers, et au Viet-Nam; en aucun cas ces troupes n'ont porté atteinte à la souveraineté et à l'indépendance du pays où elles avaient été envoyées. En fait, leur rôle a surtout été d'aider à préserver cette indépendance, qu'elle soit menacée par une agression directe ou par les forces modernes de subversion et des techniques totalitaires.

225. Le représentant de Cuba a eu recours à certains écarts de langage pour exprimer sa pensée au sujet des fautes des Etats-Unis et de nos mauvaises intentions en République Dominicaine, mais il n'a présenté que bien peu de faits à l'appui de ses conclusions et une bonne partie de ses déclarations étaient erronées. Je voudrais par conséquent lui dire qu'il a été mal renseigné et je démens catégoriquement que

the Dominican Republic. Nor have we been fighting against constitutionalists—to use his word. We have been fighting against fighting, trying to stop bloodshed and to restore order. I can assure him—to pick up an argument of his—that unless there are nations and international organizations that will denounce aggression and will protect against aggression whether by armies or by agents, there surely will be no free States left. This is the danger in the future—not conquest of anybody by the United States. We have not invaded the Dominican Republic; we have acted to protect foreigners in a revolution, in concert with our fellow representatives in this hemisphere, and to protect the Dominican people from a communist seizure of the country while the Dominicans themselves determine their future.

226. However, the extensive attacks we have heard may be pertinent in a way to the subject before us, for they serve to remind us how easily and how quickly a revolution offered to and accepted by a people in the name of democratic freedom and social progress can be betrayed. It reminds us of the grim struggle which took place within the Cuban revolutionary régime which overthrew Batista, the struggle between those who overthrew Batista to bring freedom to Cuba and those who overthrew Batista to bring Cuba to communism. It reminds us of the tragic outcome of that struggle: brave men who had fought for the revolution with Castro were turned upon, suddenly assailed, arrested and driven from office into prison or exile, all for the single offense of believing in the principles of the revolution they had fought for. This stark reminder of revolution betrayed will remain forever in the minds and hearts of all the citizens of the Western Hemisphere and it cannot but influence actions which are taken to bring order out of chaos in the Dominican Republic.

227. I had not thought of referring to the contemptuous epithets he has used with reference to sister Republics of this hemisphere—"lackeys", "lickspittles" and so on. However, it was curious that he first quoted with approval what they said when they expressed concern and doubt about our urgent response to the call for help and he then denounced them in these repulsive epithets when they discovered the facts and joined to help in stopping the bloodshed and to restore order to the Dominican Republic and give the people of that beleaguered land a chance to restore constitutional democracy to their country.

228. Mr. FEDORENKO (Union of Soviet Socialist Republics) (translated from Russian): Mr. President, my delegation is once again obliged to exercise its right of reply.

229. The United States representative—the tone of whose statement has noticeably improved, if my ears do not deceive me—has been unable to refute a single argument put forward by the Soviet delegation. Although

les Etats-Unis se soient livrés à un bombardement dans la République Dominicaine; pas plus que nous n'avons lutté contre les constitutionnalistes, pour reprendre son expression. Nous avons lutté pour arrêter les combats, en essayant de mettre fin aux effusions de sang et de rétablir l'ordre. Je puis aussi, pour reprendre l'un de ses arguments, lui dire que s'il ne se trouvait pas des nations et des organisations internationales pour dénoncer l'agression, qu'elle soit le fait d'armées ou d'agents, et en protéger les victimes, il n'y aurait bientôt plus un seul Etat libre. Voilà où est le danger pour l'avenir et non pas la conquête de quiconque par les Etats-Unis. Nous n'avons pas envahi la République Dominicaine. Nous avons agi pour protéger des ressortissants étrangers qui se trouvaient pris dans une révolution, et nous l'avons fait de concert avec les autres représentants de cet hémisphère. Nous avons agi pour protéger le peuple dominicain contre une mainmise des communistes sur le pays, afin que les Dominicains eux-mêmes choisissent leur avenir.

226. Les attaques sans frein que nous avons entendues ont peut-être été utiles, en ce sens qu'elles ont servi à nous rappeler qu'une révolution offerte à un peuple et acceptée par lui au nom de la liberté démocratique et du progrès social peut facilement et rapidement être trahi. Cela nous a rappelé la lutte forcenée qui a eu lieu au sein même du régime révolutionnaire qui a détrôné Batista, lutte de ceux qui l'avaient détrôné pour donner la liberté à Cuba et de ceux qui l'avaient détrôné pour livrer Cuba au communisme. Cela nous a rappelé les résultats tragiques de cette lutte, au cours de laquelle des hommes valeureux qui avaient combattu avec Castro pour la révolution se virent brusquement écartés, assiégés, arrêtés et jetés en prison ou envoyés en exil, simplement pour avoir cru aux principes de la révolution pour laquelle ils avaient lutté. Ce souvenir tragique d'une rébellion trahie restera à jamais dans l'esprit et dans le cœur de tous les citoyens de l'hémisphère occidental et ne peut manquer d'influencer les mesures qu'ils prendront pour ramener l'ordre dans la République Dominicaine actuellement plongée dans le chaos.

227. Le représentant de Cuba a employé en parlant des autres républiques de l'hémisphère des expressions blessantes telles que "laquais" ou "lèche-bottes" et je ne m'arrêterai pas là-dessus; néanmoins, il est curieux de noter qu'il était au début d'accord avec ceux qui ont exprimé certaines réserves au sujet de notre réponse immédiate à cet appel à l'aide et qu'ensuite il les a dénoncés au moyen d'épithètes malsonnantes parce que, ayant découvert les faits, ils s'étaient joints à nous pour mettre fin aux effusions de sang, rétablir l'ordre dans la République Dominicaine et donner à la population de cette terre tourmentée une chance de restaurer dans son pays la démocratie constitutionnelle.

228. M. FEDORENKO (Union des Républiques socialistes soviétiques) [traduit du russe]: Je me vois contraint de prendre à nouveau la parole pour exercer mon droit de réponse.

229. Le représentant des Etats-Unis — dont le ton a d'ailleurs sensiblement changé pour le mieux si mes oreilles ne m'ont pas trahi — n'a pas réussi à réfuter un seul des arguments avancés par la délégation

he took the floor in order to reply, he has not in fact replied to a single question, including that concerning the observance of the Charter of the United Nations, to which we drew his attention in our statement. His attempts to justify himself seem to us so flimsy that there is hardly any need for comment. They speak for themselves. They are a glaring indication of the powerlessness of the United States representative to defend the lawless acts committed by United States imperialism.

230. In his reply, the United States representative completely ignored the question of United States intervention in the Dominican Republic. That fact is highly significant.

231. As for Mr. Stevenson's comment to the effect that the Soviet representative always has two texts—a main text and a statement in reply—I must say that his perspicacity is lacking. But his calculations, his arithmetical abilities, clearly mislead him.

232. We always have, not two nor yet three texts, but as many as are required. We are always ready to meet him and help him to understand the truth.

233. Since my statement has clearly been well enough understood, I think there is no need for consecutive interpretation.

234. The PRESIDENT: The representative of the United States wishes to address the Council and I call on him again.

235. Mr. STEVENSON (United States of America): With some sense of mercy for the members of the Council, I reserved the right to speak further in reply to the speeches I have heard this afternoon, although that sense of restraint was not evidently understood by my Soviet colleague. I regret I must say that his concern for the endurance of the Security Council has not changed for the better, like my speech. If I thought the truth was revealed in one or even two rights of reply, I should be most happy. The thought that it may take several more is, I must confess, deeply depressing.

236. Let me conclude the afternoon's ceremonies, if that is possible, by reading you one paragraph that has just been reported to me. President Johnson said tonight, if this is of any reassurance to the Soviet and Cuban representatives, that the United States troops would be withdrawn from the Dominican Republic as soon as the Organization of American States can get a plan into effect to bring peace and stability there.

237. The PRESIDENT: I call on the representative of Cuba who wishes to speak in exercise of his right of reply.

238. Mr. ALVAREZ TABIO (Cuba) (translated from Spanish): I shall be very brief for I only want to refer to an allusion made by the United States representa-

tion soviétique. Bien qu'il ait pris la parole pour exercer son droit de réponse, il n'a en fait répondu à aucune des questions qui lui étaient posées, notamment celle qui avait trait au respect de la Charte des Nations Unies, question sur laquelle nous avons attiré l'attention de notre collègue américain dans notre intervention. Les efforts qu'il a faits pour se justifier nous paraissent si vains qu'ils se passent de commentaires. Ils ne font que mettre en relief l'impuissance du représentant des Etats-Unis à défendre les illégalités que commet l'impérialisme américain.

230. Dans sa réponse, le représentant des Etats-Unis n'a pas même effleuré la question de l'intervention des Etats-Unis dans la République Dominicaine. N'est-ce pas éloquent!

231. Quant à ce que M. Stevenson a dit du représentant soviétique qui a toujours sous la main deux textes. L'un celui de son intervention. L'autre celui du discours qu'il fera dans l'exercice de son droit de réponse, je dois avouer que la perspicacité du représentant américain ne laisse pas de m'attendrir. Malheureusement, ses calculs, son arithmétique ne sont pas au point.

232. Nous avons toujours prêts non deux ni trois textes, mais autant qu'il en faudra. Nous sommes toujours disposés à aller au-devant de vos désirs et à vous aider à comprendre la vérité.

233. Manifestement, mon intervention a été comprise et il est inutile, je crois, de recourir à l'interprétation consécutive.

234. Le PRESIDENT (traduit de l'anglais): Le représentant des Etats-Unis a exprimé le désir de reprendre la parole.

235. M. STEVENSON (Etats-Unis d'Amérique) [traduit de l'anglais]: Comme je désire épargner les membres du Conseil, je me réserverais le droit de répondre ultérieurement aux orateurs que nous avons entendus cet après-midi, encore que cette retenue n'ait pas été comprise par mon collègue soviétique. Je regrette de devoir dire qu'il continue à ne pas se soucier de l'endurance du Conseil de sécurité. Si je pensais que la vérité puisse être révélée en un ou deux droits de réponse, je m'en réjouirais, mais l'idée qu'il faille l'exercer bien plus souvent me déprime, je l'avoue.

236. Permettez-moi de conclure le débat de cet après-midi, si cela est possible, en lisant un paragraphe qui vient de m'être communiqué. Le président Johnson a déclaré ce soir, si cela peut rassurer les représentants de l'Union soviétique et de Cuba, que les troupes américaines quitteraient la République Dominicaine aussitôt que l'Organisation des Etats américains pourra mettre en œuvre un plan de nature à ramener la paix et la stabilité.

237. Le PRESIDENT: Je donne la parole au représentant de Cuba, qui désire exercer son droit de réponse.

238. M. ALVAREZ TABIO (Cuba) [traduit de l'espagnol]: Mon intervention sera très brève car je veux simplement, en réponse à une allusion du représentant

tive to the Cuban revolution. I wish to state that the only persons who can judge whether or not the Cuban revolution has been betrayed are the Cuban people and not the United States representative.

The meeting rose at 6.55 p.m.

des Etats-Unis à notre révolution, dire que seuls le Gouvernement et le peuple cubains, et non le représentant des Etats-Unis d'Amérique, ont qualifié pour apprécier si la révolution cubaine a été trahie.

La séance est levée à 18 h 55.

HOW TO OBTAIN UNITED NATIONS PUBLICATIONS

United Nations publications may be obtained from bookstores and distributors throughout the world. Consult your bookstore or write to: United Nations, Sales Section, New York or Geneva.

COMMENT SE PROCURER LES PUBLICATIONS DES NATIONS UNIES

Les publications des Nations Unies sont en vente dans les librairies et les agences dépositaires du monde entier. Informez-vous auprès de votre librairie ou adressez-vous à: Nations Unies, Section des ventes, New York ou Genève.

COMO CONSEGUIR PUBLICACIONES DE LAS NACIONES UNIDAS

Las publicaciones de las Naciones Unidas están en venta en librerías y casas distribuidoras en todas partes del mundo. Consulte a su librero o diríjase a: Naciones Unidas, Sección de Ventas, Nueva York o Ginebra.